

sortir

**www.capitalecanada.gc.ca**

40, rue Elgin, pièce 202, Ottawa, Canada K1P 1C7

Courriel : [info@ncc-ccn.ca](mailto:info@ncc-ccn.ca) • Télécopieur : 613-239-5063

Téléphone : 613-239-5000 • Ligne sans frais : 1-800-465-1867

ATS : 613-239-5090 • ATS sans frais : 1-866-661-3530

À moins d'indications contraires, toutes les photographies et les illustrations utilisées dans le présent rapport annuel sont la propriété de la Commission de la capitale nationale.

Afin de réduire les incidences environnementales de ce document, un nombre limité d'exemplaires imprimés a été produit. En remplacement, on peut télécharger le texte en format PDF à l'adresse suivante : <http://www.capitalecanada.gc.ca/RA2010>.

Commission de la capitale nationale  
Rapport annuel 2009-2010 : Sortir  
Numéro de catalogue : W91-2010F-PDF  
ISBN : 978-1-100-95354-0

# table des matières

2	la CCN
4	message de la première dirigeante
6	l'importance d'une capitale
16	la responsabilité sociale de la CCN : faits saillants
18	message du président
20	la gouvernance
25	faits saillants sur 5 ans
27	rapport de gestion
58	états financiers de 2009-2010
81	annexes

# la CCN

## UNE CAPITALE, QUATRE OBJECTIFS

La Commission de la capitale nationale (CCN) a pour objectif général de voir à ce que la région de la capitale du Canada soit une source de fierté nationale riche de sens.

### ANIMATION ET PROMOTION DE LA CAPITALE

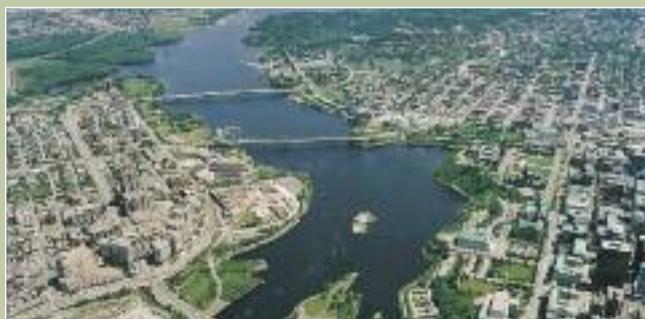
Relier les Canadiens et Canadiennes à la capitale de leur pays grâce à des activités, des programmes et des célébrations.



LA FÊTE DU CANADA DANS LA CAPITALE

### PLANIFICATION DE LA CAPITALE, DESIGN ET UTILISATION DU SOL

Voir à ce que les terrains fédéraux servent à des usages dignes du rôle et de l'importance de la capitale nationale.



PLANIFICATION DU SECTEUR DU CŒUR

### GESTION DES BIENS IMMOBILIERS ET INTENDANCE

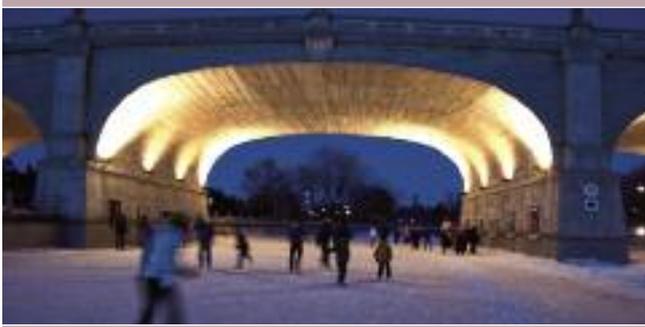
Enrichir les expériences que vivent les visiteurs et les résidents de la région de la capitale du Canada en s'occupant de ses biens et de ses ressources.



LE PARC DE LA GATINEAU

### SERVICES GÉNÉRAUX

Soutenir les fonctions de la CCN en tant que société d'État efficace, efficiente et stratégique.



LE BAL DE NEIGE



PLACE DE LA CONFÉDÉRATION



PLANIFICATION DE LA CEINTURE DE VERDURE



PLANIFICATION DU TRANSPORT INTERPROVINCIAL



PISTES CYCLABLES



RIDEAU HALL

# message de la première dirigeante

Pour les Canadiens, les Canadiennes et les visiteurs d'autres pays, la région de la capitale du Canada a toujours été associée à l'idée de « sortir » — pour se joindre à la foule massée sur la colline du Parlement lors d'activités spéciales comme celles de la fête du Canada; pour explorer les sites patrimoniaux, patiner sur le canal Rideau ou faire de la randonnée au parc de la Gatineau.

Pour nous, de la Commission de la capitale nationale (CCN), cette idée est associée aux mêmes choses — et à bien d'autres. Pour la CCN, « sortir » est synonyme d'ouverture et de transparence. Cela signifie de communiquer avec les résidents de la région et les citoyens et citoyennes des quatre coins du pays et de les consulter pour ainsi connaître leur vision de la capitale. Cela implique de collaborer et de travailler en partenariat avec un large éventail d'intervenants pour créer la magnifique capitale que les gens du Canada méritent.

L'importance de travailler en partenariat est d'autant plus grande en période de restriction économique. Pour continuer de présenter des manifestations d'envergure internationale comme le Bal de Neige, la CCN doit adopter de nouvelles approches et partager la responsabilité de planifier et d'organiser les activités avec d'autres organismes. Dans tout ce que nous faisons, nous cherchons maintenant des occasions de travailler avec le public, les municipalités et d'autres intervenants et partenaires du gouvernement fédéral et du secteur privé dont le mandat rejoint le nôtre.

L'année dernière, nous avons tenu en tout 50 consultations et rencontres publiques portant sur des questions aussi variées que la planification de la Ceinture de verdure et les liaisons interprovinciales. Nous avons travaillé avec 13 municipalités de la région de la capitale du Canada sur des enjeux comme ceux de l'intendance de la rivière des Outaouais, de la biodiversité du parc de la Gatineau et du transport interprovincial durable. J'ai continué de siéger aux tables rondes tripartites en compagnie des maires d'Ottawa et de Gatineau.



Le rayonnement public est également demeuré au centre de nos préoccupations. Le week-end des « portes ouvertes » que nous avons organisé en juin 2009 a attiré 1 200 visiteurs à notre siège social de la rue Elgin. Nous répéterons cette activité en 2010. Le Concours national de bannières pour les élèves « Hissez vos voix! » de la CCN a connu un vif succès; plus de 800 concepts ont été soumis par des élèves de tout le pays qui ont répondu à l'invitation de créer une œuvre illustrant un enjeu d'importance pour eux. Nous avons également continué d'explorer au cours de l'année de nouvelles façons d'établir un lien significatif avec la jeunesse par l'entremise des médias sociaux.

« Sortir » exige qu'on y mette du temps et de l'énergie et, souvent, qu'on fasse les choses autrement. Je tiens à souligner l'engagement et l'enthousiasme des membres du personnel de la CCN et je suis ravie que les résultats de leurs efforts commencent à porter des fruits; on le constate par la réaction de nos partenaires et des intervenants.

Pour ce qui est de l'avenir, nous continuerons d'écologiser la capitale, nos plans étant de rendre carboneutres les activités de la fête du Canada de 2010 et du Bal de Neige de 2012. Et nous sommes prêts à nous lancer dans le grand projet de révision du *Plan de la capitale du Canada* qui nous guidera au cours des 50 prochaines années.

Par ailleurs, dans sept ans à peine, le Canada célébrera le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération. La CCN envisage déjà la façon de souligner cet événement historique et de saisir cette occasion pour sensibiliser les gens et leur faire comprendre la valeur de la capitale. Nous sommes enthousiastes à l'idée de travailler de concert avec les institutions fédérales et les partenaires des secteurs public et privé à la planification de ce grand événement. En d'autres mots, ce sera, pour nous et pour tous les Canadiens et Canadiennes, une autre occasion de « sortir ».

La première dirigeante,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Marie Lemay', with a stylized flourish at the end.

Marie Lemay, ing., P.Eng.

# l'importance d'une capitale

Une capitale nationale est plus qu'un point sur une carte.

C'est l'emblème de notre pays dans le monde, le siège du gouvernement de la nation et le centre de la diplomatie internationale. C'est un centre urbain et un lieu de résidence, une destination, un endroit où célébrer et commémorer.

Une capitale est un milieu de vie unique, un lieu patrimonial chargé d'histoire.

C'est notre passé et notre avenir.

Depuis 51 ans, la Commission de la capitale nationale (CCN) supervise la croissance, l'aménagement et l'entretien de la région de la capitale du Canada. Aujourd'hui plus que jamais, ce mandat requiert un effort collectif de collaboration, l'échange de points de vue et le partage des ressources.

En 2009-2010, la CCN a sollicité plus que jamais auparavant l'apport et le soutien de partenaires; elle a approché et mobilisé les citoyens, les représentants des gouvernements, des administrations municipales et des organismes que les nombreux rôles de la capitale concernent.

Ce rapport annuel raconte l'histoire de ce virage et de ses effets au sein de la CCN et dans la communauté des intervenants de la capitale nationale.

## sortir



## sortir pour célébrer

L'an dernier, la simulation de patinage sur le canal Rideau de la CCN, inspirée des Jeux olympiques, a été l'une des expositions les plus populaires de la tournée du Pavillon du Canada organisée par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Chaque année, la CCN anime et promeut la capitale en organisant des activités et des célébrations d'importance auxquelles participent des visiteurs de tout le pays et du monde entier.

En 2009-2010, la CCN a amené la capitale aux Canadiens et Canadiennes grâce au Pavillon du Canada, une vitrine interactive présentée par les partenaires fédéraux, qui a attiré 185 000 personnes dans six collectivités du pays. L'une des principales attractions était la simulation de patinage sur le canal Rideau de la CCN, le Pavillon ayant pour thème les Jeux olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver.

La CCN a contribué à répandre la fièvre olympique dans la région de la capitale du Canada en s'associant à Patrimoine canadien pour accueillir le relais de la flamme olympique sur la colline du Parlement. Cette manifestation, qui coïncidait avec la 25<sup>e</sup> cérémonie d'illumination des Lumières de Noël au Canada dans la capitale, a attiré une foule record de 23 000 personnes au relais de la flamme olympique.

#### UNE PLÉIADE DE VEDETTES

En avril 2009, certaines des plus grandes vedettes du cinéma canadien ont été accueillies dans la capitale à l'occasion de la 29<sup>e</sup> cérémonie annuelle des prix Génie, organisée en collaboration avec l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision. Sarah Polley, Gordon Pinsent et George Stroumboulopoulos étaient parmi les invités qui ont foulé le tapis rouge au Musée canadien de l'aviation, où la CCN s'est servie de son savoir-faire en matière de spectacle son et lumière pour projeter des films canadiens sur les murs extérieurs de l'immense hangar du Musée, comme au ciné-parc.

#### DES HISTOIRES EN SON ET EN LUMIÈRE

Les Canadiens et Canadiennes ont coutume d'apprécier le spectacle son et lumière que la CCN présente les soirs d'été sur la colline du Parlement. Chaque année, la société d'État monte un spectacle d'immersion composé d'images gigantesques projetées sur la façade des édifices du Parlement. Le populaire spectacle *Le Canada... l'esprit d'un pays* a été présenté pour la dernière fois en 2009. En 2009-2010, la CCN a conçu un tout nouveau spectacle qui fait appel à la plus récente technologie. *Mosaïka* prendra l'affiche au début de juillet 2010 et sera présenté pendant cinq ans.

#### LES 40 ANS DE LA PATINOIRE

L'hiver dernier a marqué la 40<sup>e</sup> saison de patinage sur le canal Rideau. La CCN a souligné l'occasion en créant une galerie extérieure au lac Dows, un petit lac artificiel donnant sur le canal Rideau, au centre d'Ottawa, où l'on a exposé les œuvres de jeunes graffeurs de la région illustrant leur vision de la plus grande patinoire du monde.



#### QU'EST-CE QU'UNE CAPITALE?

*L'emblème de notre pays dans le monde, un endroit où célébrer et commémorer.*

Chaque année, sept millions de visiteurs des quatre coins du Canada et du monde entier viennent dans la région de la capitale du Canada en touriste ou pour participer aux quelque 50 festivals et activités que la CCN organise en collaboration avec des commanditaires et des partenaires, ou qu'elle soutient par l'entremise d'un programme de permis rendant possible la location de terrains ou de matériel.





## sortir pour faire équipe

Anciens Combattants Canada et la CCN ont fait équipe le printemps dernier pour rappeler la bataille historique de la crête de Vimy et souligner le décès du dernier survivant de la Première Guerre mondiale.

En s'associant aux ministères fédéraux,  
aux municipalités, aux institutions,  
aux entreprises et aux groupes  
de citoyens de la région, la CCN fait  
davantage avec ses ressources et  
enrichit l'expérience que les gens  
vivent dans la capitale.



## QU'EST-CE QU'UNE CAPITALE?

*Un milieu de vie unique,  
un centre urbain et un lieu  
de résidence.*

Avec ses 13 municipalités  
et plus de 1,13 million  
d'habitants, la région  
de la capitale du Canada  
est un endroit où des gens  
vivent et travaillent, élèvent  
leur famille et se divertissent.

La capitale fournit aux Canadiens et Canadiennes un endroit où se rassembler et commémorer d'importants jalons de leur histoire, comme le décès, en février 2010, du dernier ancien combattant canadien de la Première Guerre mondiale, M. John Babcock. En collaboration avec Anciens Combattants Canada, la CCN a créé des bannières et des panneaux d'interprétation en complément de la cérémonie spéciale rappelant le souvenir de M. Babcock et de centaines de milliers d'autres compatriotes qui se sont battus pour leur pays durant la Première Guerre mondiale. La cérémonie a eu lieu en avril 2010 au Monument commémoratif de guerre du Canada d'Ottawa, à l'anniversaire de la bataille de la crête de Vimy.

## UN NOUVEAU PARTENAIRE DU BAL DE NEIGE

Le Bal de Neige est une fête annuelle très attendue dans la région de la capitale du Canada — et elle coûte très cher à organiser. Pour maximiser son investissement, la CCN a élargi le bassin des partenaires et des commanditaires du Bal de Neige en 2009-2010. Le Musée canadien des civilisations s'est joint aux festivités l'an dernier à titre d'hôte conjoint du lancement réussi, auquel plus de 25 000 personnes ont assisté. Les entreprises partenaires jouent elles aussi un rôle de plus en plus important au Bal de Neige; leur engagement a été essentiel à la fête de l'an dernier, commanditée par des entreprises comme American Express et Rogers. La Financière Sun Life a également prolongé de deux ans son engagement envers le Bal de Neige.

## L'AMÉLIORATION DU TRANSPORT EN COMMUN AU CENTRE-VILLE

La CCN s'occupe de nombreux enjeux qui affectent la vie quotidienne dans la région de la capitale du Canada. En 2009-2010, elle a mené une étude portant sur une meilleure intégration du transport en commun interprovincial dans les centres urbains d'Ottawa et de Gatineau. Dans le cadre de ses travaux, la CCN a animé les discussions entre les organismes municipaux responsables du transport en commun, OC Transpo et la STO (Société de transport de l'Outaouais), et, ensemble, ils ciblent les possibilités d'améliorer les déplacements des gens dans la région.

## LA PROTECTION CONJOINTE DE LA RIVIÈRE DES OUTAOUAIS

En juin 2009, la CCN et les villes d'Ottawa et de Gatineau se sont engagées à mieux travailler ensemble en tant qu'intendantes de la rivière des Outaouais. La CCN a donné suite à son engagement durant l'année en planifiant — en partenariat avec le groupe de défense sans but lucratif Sentinelle Outaouais — un sommet d'une journée sur les enjeux liés à la rivière, auquel participeront les chefs des Premières Nations, les élus et le personnel des municipalités de l'Ontario et du Québec. Le sommet aura lieu en août 2010.

## LE RÉAMÉNAGEMENT DE LANSDOWNNE

Le plan de réaménagement du parc Lansdowne est demeuré un enjeu majeur pour la région de la capitale du Canada l'an dernier. La CCN a continué de collaborer avec la Ville d'Ottawa pour planifier l'aménagement du parc urbain de Lansdowne (adjacent à la promenade de la Reine-Elizabeth et au corridor du canal Rideau). On a entrepris la planification avec la participation pleine et entière de Parcs Canada, du grand public et des intervenants intéressés, et en tenant compte de la proximité de Lansdowne et du canal Rideau, qui est un site du patrimoine mondial de l'UNESCO (l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture).



## sortir, écologiser

La CCN a augmenté le nombre de ses propriétés foncières dans le parc de la Gatineau en 2009-2010, en acquérant 103 hectares de terrains privés de plus.

La CCN s'emploie à bâtir une capitale plus verte grâce à des mesures de conservation, à des projets durables et à une planification à long terme qui tient compte de l'environnement.

Le parc de la Gatineau est l'un des joyaux de la région de la capitale du Canada; il couvre plus de 360 kilomètres carrés de forêts, de lacs et d'escarpements. L'an dernier, la CCN a acheté 103 hectares de terrains privés dans les limites du Parc, portant la superficie totale de ses propriétés foncières à 29 400 hectares. La société d'État a également approuvé un plan de conservation à long terme des écosystèmes qui prolonge la vision du Parc jusqu'en 2035, concluant ainsi trois années de recherche et de consultation.

Le parc de la Gatineau jouit d'un microclimat unique et il abrite des milliers d'espèces, dont certaines ne vivent que dans le Parc. Pour faire mieux comprendre le Parc et ses besoins, la CCN a organisé le « BioBlitz » conjointement avec l'organisme ACRE (Action Chelsea pour le respect de l'environnement), qui a réuni des chercheurs dans un large éventail de domaines pour inventorier les végétaux, les insectes et les animaux du Parc.

#### L'APPLICATION DE LA STRATÉGIE ENVIRONNEMENTALE À L'ÉCHELLE DE LA CCN

L'an dernier, la CCN a mis en œuvre sa stratégie environnementale, laquelle place l'environnement au centre de toutes ses principales fonctions. La stratégie cible des objectifs mesurables pour réduire les déchets, accroître la biodiversité, prévenir la pollution, adopter des pratiques environnementales exemplaires et lutter contre le changement climatique.

#### VÉLOS EN LIBRE-SERVICE, TRANSPORT DURABLE

L'une des façons que la CCN préconise pour protéger l'environnement est de promouvoir le transport durable dans la région de la capitale du Canada. L'an dernier, la société d'État a mené une étude de faisabilité sur le vélo en libre-service à Ottawa et Gatineau et elle a installé des stations de location de vélos dans les deux villes. Les cyclistes ont fait plus de 5 000 déplacements dans la capitale et ses environs pendant quatre mois, ce qui a incité la CCN à faire équipe avec les villes d'Ottawa et de Gatineau pour offrir un service complet de vélos en libre-service dès l'été 2011. Des représentants de la société d'État prévoient aussi se rendre à Copenhague en juin 2010 pour assister au congrès international Velo-City. La première dirigeante, M<sup>me</sup> Marie Lemay, et des représentants des villes d'Ottawa et de Gatineau participeront à ce forum international sur le cyclisme dans le cadre d'un projet d'étude conjoint.

#### REMISE EN ÉTAT DE L'ENVIRONNEMENT DU CHEMIN RIDGE

La CCN a imaginé une solution novatrice à un problème environnemental dans le chemin Ridge d'Ottawa, en 2009-2010. Lorsqu'on a soulevé des inquiétudes quant à la contamination de l'eau potable par le lessivage du site d'enfouissement, la société d'État a aménagé un milieu humide artificiel dans la zone affectée. La végétation du milieu humide filtre l'eau naturellement pour en extraire les polluants. Qui plus est, les espèces locales y trouvent un nouveau milieu de vie.

#### QU'EST-CE QU'UNE CAPITALE?

*Une capitale est un endroit riche en occasions d'explorer et de découvrir.*

La majeure partie des 47 300 hectares de terrains que possède la CCN dans la région de la capitale du Canada comprend des parcs, des sentiers et des espaces publics qui attirent chaque année des milliers de cyclistes, de randonneurs, de skieurs et de promeneurs du dimanche. Des équipes de spécialistes s'occupent de ces terrains, notamment des arboriculteurs, des horticulteurs ainsi que des personnes chargées de l'entretien et de la construction.





## sortir pour consulter

La CCN a tenu 30 consultations publiques et 20 rencontres publiques en 2009-2010. Des centaines de citoyens et citoyennes ont répondu à l'invitation lorsque la CCN est allée à leur rencontre pour recueillir leurs suggestions quant à l'avenir des 20 000 hectares de terrain de la Ceinture de verdure de la capitale.

La capitale appartient à tous les Canadiens et Canadiennes. C'est pourquoi la CCN s'est engagée à faire participer le public à la conception des plans et de la vision qui définiront son avenir.

Pour élaborer le *Plan directeur de la Ceinture de verdure* de la capitale, la CCN a tenu, en 2009-2010, 10 consultations publiques auxquelles ont participé plus de 270 résidents ainsi que des partenaires et un large éventail de groupes d'intervenants. Le processus comprenait des sondages en ligne, des rencontres publiques avec le personnel de la CCN et le Forum national sur la vision auquel ont assisté des représentants de l'Australie, du Royaume-Uni et des États-Unis; tous ont fait part de leur expérience et de leur compréhension des meilleures pratiques à l'échelle mondiale. Les consultations ont débouché sur un ensemble de priorités communes constituant le fondement d'une vision moderne de la Ceinture de verdure : assurer la connectivité écologique; faire participer les citoyens et citoyennes; favoriser l'agriculture durable et les partenariats; être la vitrine des pratiques écologiques exemplaires.

#### CONCEVOIR UNE VISION À LONG TERME

La CCN a commencé à se préparer en vue des consultations publiques sur le *Plan de la capitale du Canada* l'an dernier. Ce plan — qui jette un regard sur l'avenir de la région dans un horizon de 50 ans — sera enrichi par *Choisir notre avenir*, une initiative de planification conjointe de la CCN, de la Ville d'Ottawa et de la Ville de Gatineau, dont les consultations se sont poursuivies en 2009-2010. L'objectif de *Choisir notre avenir* est de veiller à ce que la région de la capitale du Canada soit prête à relever les défis que posent les effets permanents du changement climatique, l'économie mondiale, les progrès technologiques et d'autres enjeux importants.

#### COLORER LA CAPITALE

En 2009-2010, la CCN a dévoilé la vision florale de la capitale, une perspective sur 20 ans qui s'appuie sur des consultations publiques et les suggestions d'architectes paysagistes. Elle vise à embellir et à fleurir la région, en plus d'en faire une destination pour les touristes qui s'intéressent aux jardins publics. La CCN a reçu de nombreuses réponses à son appel sollicitant des concepts de platebandes en 2009, y compris celle des Guides du Canada. Le concept floral gagnant est celui de Avya Stollow, 10 ans, de la 12<sup>e</sup> unité des Guides d'Ottawa, auquel les jardiniers de la CCN donneront vie dans le parc Wellington, à l'été 2010.

#### L'ART PUBLIC AVEC L'ACCORD DU PUBLIC

L'an dernier, la CCN a réexaminé son programme d'art public et a commencé à élaborer un plan stratégique pour orienter les prochains projets d'art public. Cet exercice a été réalisé en s'appuyant sur le fait qu'aujourd'hui, l'art public contribue à créer des paysages urbains caractéristiques. Il constitue un élément important du tourisme culturel qui enrichit la qualité et le caractère des places publiques et l'expérience qu'elles offrent. L'an dernier, des recherches et des consultations internes et externes ont été menées pour élaborer le plan d'art public de la société d'État.



Yukon Territory, Ted Harrison, 1992

#### QU'EST-CE QU'UNE CAPITALE?

*Un lieu d'histoire et de patrimoine.*

La région de la capitale du Canada est riche de patrimoine et d'histoire. La CCN gère plus de 50 édifices fédéraux à valeur patrimoniale ainsi que nombre de paysages culturels et de sites archéologiques d'importance. Elle protège, interprète et expose les ressources culturelles de la capitale, permettant ainsi aux prochaines générations d'avoir elles aussi un contact direct avec le passé de leur pays.



# la responsabilité sociale de la CCN : faits saillants

Les engagements de la CCN envers l'utilisation durable du sol, l'écologisation de la capitale et la participation des intervenants aux décisions qui les affectent sont l'expression de sa responsabilité sociale. La CCN s'est également engagée à ce que ses opérations internes reflètent des valeurs semblables et elle a fait preuve de cet engagement de plusieurs façons au courant du dernier exercice financier.

## L'EFFICACITÉ

### Travailler plus intelligemment, faire davantage

En modifiant sa façon d'aborder la planification pluriannuelle des projets de construction, la CCN a pu gérer un nombre grandissant de projets d'immobilisations en 2009-2010. Dans le Programme pluriannuel des immobilisations, la CCN décrit son engagement à peaufiner et à rationaliser constamment ses procédés administratifs. Ce plan, dont l'horizon est de cinq ans, établit les engagements des deux années à venir pour stabiliser et prévoir le volume de travail et l'affectation des ressources à plus long terme. La nouvelle approche fonctionne; en 2009-2010, la CCN a ainsi pu réaliser un nombre record de projets se chiffrant à 30,7 millions de dollars, comparativement à 12,8 millions de dollars en 2008-2009.

## L'ENGAGEMENT

### Tirer parti des bonnes idées des membres du personnel

La CCN a maintenu un lien direct entre la première dirigeante et le personnel grâce au « Coin de la première dirigeante » de l'intranet et aux « rencontres avec la première dirigeante » en petits groupes d'employés. Les suggestions du personnel ont donné lieu à des améliorations au sein de l'organisation, notamment à l'adoption du bordereau de paye électronique et à des modifications à la couverture d'assurance de la CCN. Ces dernières permettent maintenant aux entrepreneurs de monter dans les véhicules de la CCN pour accompagner les membres du personnel sur les lieux de travail dans toute la région de la capitale nationale.

## L'ACCESSIBILITÉ

### Lignes directrices pour aménager des espaces faciles d'accès

La CCN veille à ce que les espaces publics de la capitale soient aisément accessibles à tous les Canadiens et Canadiennes. L'an dernier, elle a compilé et publié un projet de manuel de lignes directrices et de pratiques exemplaires dont se serviront les partenaires et le public pour aménager des installations extérieures d'accès universel.

## LA COMMUNICATION

### Harmoniser par l'échange des connaissances

À l'issue d'une évaluation par un tiers, la CCN a élaboré de nouveaux plans d'utilisation des terrains fédéraux, lesquels ont été approuvés l'hiver dernier par son conseil d'administration. Une fois ces plans approuvés, la société d'État les a rendus accessibles en ligne à toutes les parties intéressées.

## LA DURABILITÉ

### Agir en faveur de l'environnement

Conformément à sa stratégie environnementale, dévoilée en 2009-2010, la CCN a franchi plusieurs étapes en vue d'améliorer son rendement écologique. Elle a mené une étude sur l'économie d'énergie de tout son portefeuille de propriétés à usage commercial et a continué de pratiquer la « démolition écologique ». Cette pratique garantit que les matériaux des lieux de démolition sont réutilisés ou recyclés, détournant ainsi une quantité importante de déchets des sites d'enfouissement. L'an dernier, les projets de démolition écologique ont touché huit unités d'habitation, trois garages, trois hangars et quatre terrains remis en état. La CCN a aussi colligé des données de référence sur l'environnement qui lui serviront à évaluer ses progrès par rapport à son objectif d'atteindre la neutralité carbone pour le Bal de Neige et la patinoire du canal Rideau en 2011-2012 et pour les célébrations de la fête du Canada en 2010.

## LA COLLECTIVITÉ

### Faire équipe pour aider les gens

La CCN s'efforce d'être une chef de file parmi les organismes fédéraux par ses contributions à la Campagne de charité en milieu de travail du gouvernement du Canada, un programme de dons de charité qui permet aux fonctionnaires fédéraux d'appuyer des organismes de charité canadiens enregistrés, y compris les sections locales de Centraide/United Way. Le vice-président des communications et du marketing de la CCN, M. Guy Laflamme, a reçu le prix du bâtisseur communautaire en novembre 2009 pour s'être employé à montrer aux membres du personnel de la CCN en quoi leur générosité avait changé la vie des gens ayant bénéficié de leurs dons. L'an dernier, la CCN a également poursuivi sa collaboration avec l'Armée du Salut pour aider les sans-abri qui élisent domicile sur les terrains de la CCN à trouver un refuge convenable et sécuritaire.

# message du président

Le conseil d'administration de la CCN a connu une autre année bien remplie en 2009-2010. Dans la foulée de notre engagement d'appliquer les principes de transparence et de bonne gouvernance, nous avons continué de tenir des réunions publiques. En relation avec le thème « sortir », tous les membres du conseil ont visité des sites de l'Est de la région considérés pour la construction d'une nouvelle liaison interprovinciale, constatant ainsi de visu les répercussions possibles sur les collectivités touchées.

Aussi, l'an dernier, nous avons étudié le premier rapport annuel du bureau de l'ombudsman, qui a été créé en 2008-2009 pour donner au public un recours indépendant quand les décisions de la CCN soulèvent des problèmes qui ne peuvent être résolus par les voies traditionnelles. Par ailleurs, nous avons fait notre auto-évaluation et les gestionnaires nous ont évalués, des pratiques exemplaires que le conseil a l'intention de répéter chaque année. Le résultat des deux évaluations a été positif.

À sa séance annuelle de planification (tenue en septembre 2009), le conseil a mis au point l'orientation stratégique et a fait part de ses idées aux gestionnaires en prévision des processus de planification de la CCN. Aussi, en 2009-2010, le conseil a commencé à réviser le rôle des trois comités consultatifs de la CCN — urbanisme, design et immobilier; résidences officielles; communications, marketing et programmation — afin de clarifier la description de leurs responsabilités.



Pour l'avenir, le conseil attend avec impatience l'adoption du projet de loi C-20 sur la *Loi sur la capitale nationale*, déposé au Parlement le 30 avril 2010. Cette loi viendra accroître la transparence et l'ouverture de la CCN. Aujourd'hui, l'achat et la vente de terrains appartenant à la CCN dont la valeur excède un montant précis exigent l'approbation du Conseil du Trésor, ce qui en fait des transactions visées par le privilège de confidentialité du Cabinet. C'est pourquoi les discussions du conseil concernant ces transactions doivent avoir lieu à huis clos. Cette situation changera en vertu du projet de loi C-20, car son adoption fera en sorte que l'on pourra discuter et décider d'un plus grand nombre de transactions individuelles de routine en public.

La révision du *Plan de la capitale du Canada* qui nous guidera au cours des 50 prochaines années est à l'horizon. Au cours de l'exercice, la direction a tenu le conseil informé des préparatifs à la consultation de ce document de vision à long terme; les membres participeront au processus de planification dans l'année qui vient.

J'aimerais conclure en soulignant le travail de M. Martin Cohos, dont le mandat à titre de membre du conseil a pris fin en 2009-2010. Je souhaite la bienvenue à son successeur, M. Peter Burgener, un architecte de Calgary.

Mes collègues du conseil et moi attendons impatiemment les changements que la nouvelle loi apportera si elle est adoptée, et il nous tarde de continuer de peaufiner et d'améliorer les pratiques de gouvernance de la CCN.

Le président,



Russell Mills

# la gouvernance

## OBLIGATION DE RENDRE DES COMPTES AU PUBLIC

La CCN rend des comptes à la population canadienne par l'entremise du Parlement et de deux ministres : le ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, et le ministre des Affaires étrangères, à qui on a confié le poste de ministre d'État (Commission de la capitale nationale).

Le gouvernement établit les politiques et les priorités de la CCN en fonction des intérêts de la population canadienne. Ces politiques et priorités orientent les décisions du conseil d'administration et le contenu du plan d'entreprise annuel de la CCN. Celle-ci rend compte de son rendement par le dépôt au Parlement du résumé du plan d'entreprise et du rapport annuel.

## ÉVALUATION OBJECTIVE ET INDÉPENDANTE

Le Bureau du vérificateur général du Canada effectue chaque année la vérification indépendante des états financiers de la CCN. Selon les récentes modifications à la *Loi sur les finances publiques*, le vérificateur général entreprend aussi un examen spécial de la CCN tous les 10 ans. Le dernier de ces examens, réalisé en 2007, n'a décelé aucune lacune importante dans les systèmes et les pratiques de la CCN. Le vérificateur général a néanmoins formulé 10 recommandations liées à la planification, à la gouvernance, à la planification stratégique et à la gestion des risques ainsi qu'à la planification des ressources humaines, auxquelles la CCN donne suite. On rend compte de l'état de la mise en application des recommandations dans ce rapport annuel.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### STRUCTURE ET RENDEMENT

Société d'État fédérale, la CCN est dirigée par un conseil d'administration de 15 membres qui représente la population des quatre coins du pays. Le conseil est responsable de la surveillance de haut niveau de la CCN et de l'orientation stratégique. En plus de veiller à la protection et à l'utilisation efficace et efficiente des ressources institutionnelles, il favorise de bonnes relations entre la CCN et les gouvernements, les administrations municipales et le public. De plus, il surveille et évalue le rendement et en rend compte, et reçoit les conseils des comités consultatifs et de direction. L'organigramme de la page 23 illustre la relation entre le conseil et ses comités. La liste des comités et de leurs membres figure à l'annexe I.

### RÉALISATIONS

Durant l'exercice 2009-2010, le conseil d'administration a tenu quatre réunions à la fois publiques et à huis clos, de même que six téléconférences spéciales, dont quatre à huis clos, en raison du sujet abordé; les deux autres ont été diffusées sur le Web pour les rendre publiques. Le conseil a également invité le public à l'assemblée générale annuelle et il a organisé une rencontre avec les groupes d'intérêts de la région.

Au nombre de ses activités de l'an dernier — lesquelles ont été réalisées conformément à la *Loi sur la capitale nationale* et aux règlements administratifs de la CCN —, le conseil d'administration a approuvé le rapport annuel, le plan d'entreprise et les états financiers de la CCN, de nombreuses transactions immobilières (baux, acquisitions et transferts de terrains), des projets de design et d'utilisation du sol et des ententes contractuelles, dont les suivants :

- les concepts détaillés du projet d'agrandissement du Centre des congrès d'Ottawa;
- la réfection des serres honorifiques de Rideau Hall;
- l'amélioration du processus d'approbation fédérale de l'utilisation du sol, des transactions immobilières et du design;
- l'acquisition d'environ 103 hectares de terrain dans le parc de la Gatineau (grandes propriétés résidentielles vacantes pouvant être aménagées);
- différents monuments commémoratifs et commémorations;
- le profil normatif des membres du conseil d'administration de la CCN.

### ORIENTATION

Le conseil d'administration a accueilli un nouveau membre l'an dernier. La CCN présente à tous les nouveaux membres un exposé sur la reddition de comptes, la structure des rapports hiérarchiques et les règlements administratifs, et les renseigne sur les programmes de la CCN. Les nouveaux membres rencontrent également la haute direction pour passer en revue les questions d'actualité. En outre, ils reçoivent un exemplaire des lignes directrices et des documents fédéraux connexes sur la gouvernance des sociétés et ils assistent à une séance d'information qui porte sur les rôles et les responsabilités, la déontologie et les conflits d'intérêts. De plus, ils suivent un cours sur la gouvernance qui est offert par l'École de la fonction publique du Canada.

### ÉVALUATION DU RENDEMENT

Conformément aux pratiques exemplaires de gouvernance et des conseils d'administration, le conseil de la CCN s'est autoévalué en 2009, en tenant compte de facteurs courants comme l'accès du conseil à l'information dont il a besoin et la qualité de ses discussions. Les résultats ont été très positifs. L'équipe de la haute direction de la CCN a également évalué le conseil, à la demande de ce dernier; elle a jugé qu'il avait donné un très bon rendement. Le conseil d'administration entend faire une évaluation semblable chaque année.

### INDÉPENDANCE

Les membres du conseil doivent agir avec honnêteté, diligence et prudence et en toute bonne foi, dans l'intérêt supérieur de la société d'État, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ils agissent selon les dispositions d'un règlement administratif visant à prévenir les conflits d'intérêts et ils doivent se retirer du processus décisionnel lorsqu'ils risquent de se trouver en situation de conflit d'intérêts. La CCN exige que chaque nouveau membre lise la *Loi sur les conflits d'intérêts* et indique qu'il en comprend les principes.

### L'OMBUDSMAN DE LA CCN

L'ombudsman de la CCN fournit aux gens du public un moyen indépendant, confidentiel, impartial, juste et équitable de régler des plaintes liées aux activités de la CCN, lorsque les mécanismes de recours de la CCN ont été épuisés. L'ombudsman peut intervenir ou enquêter quand il y a une raison de croire que les droits d'une personne ou d'un groupe de personnes aient été – ou pourraient être – affectés négativement par une décision, une recommandation, une omission ou un geste commis par un membre du personnel ou une personne représentant la CCN. En pareil cas, l'ombudsman recueille tous les faits pertinents pour résoudre la plainte ou pour faire des recommandations juridiquement non contraignantes dans le but de corriger la situation.

L'ombudsman rédige un rapport annuel et le soumet au président du conseil d'administration de la CCN et s'il le souhaite, il profite de l'occasion pour donner les grandes lignes de certains cas ou de ses recommandations.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITÉS DE LA CCN AU 31 MARS 2010

### COMITÉS

Nombre de comités soutiennent le conseil d'administration, dont des comités de direction, des comités consultatifs et un comité spécial.

### COMITÉS DE DIRECTION

**Comité directeur** Bien que le conseil d'administration puisse déléguer certains pouvoirs et certaines fonctions au Comité directeur, il a choisi de ne pas le faire l'an dernier. Le Comité directeur ne s'est donc pas réuni.

**Comité de vérification et d'évaluation** Ce comité surveille la fonction de vérification interne de la CCN et étudie les rapports d'audit des états financiers et les examens spéciaux réalisés par le Bureau du vérificateur général du Canada. Il supervise aussi la présentation de rapports d'information financière en veillant à ce que les processus et les contrôles nécessaires soient en place pour permettre à la CCN d'atteindre ses objectifs et garantissent le respect des normes d'intégrité et de comportement les plus rigoureuses.

**Comité de la gouvernance** Ce comité examine les questions suivantes et, au besoin, formule des recommandations au conseil d'administration à leur sujet :

- la modification des règlements administratifs;
- les critères de sélection, les fonctions, les avantages et la rémunération du président, du premier dirigeant, d'autres membres du conseil ainsi que des membres des comités;
- le mandat, le fonctionnement, le profil des compétences et l'évaluation du rendement du conseil et de ses comités;
- le mandat et le processus de sélection de l'ombudsman;
- les enjeux liés à la gouvernance en général.

### COMITÉS CONSULTATIFS ET COMITÉ SPÉCIAL

La CCN recrute des experts reconnus des milieux professionnels, universitaires et des affaires du Canada pour siéger aux comités consultatifs et fournir des conseils techniques à la CCN et à d'autres organismes fédéraux et privés de la région de la capitale du Canada. Les comités suivants apportent une perspective nationale et une rigueur professionnelle (*voir l'annexe I pour la liste des membres des comités*).

**Le Comité consultatif des communications, du marketing et de la programmation** donne des conseils sur la programmation culturelle, le marketing, les commandites, les partenariats et les communications.

**Le Comité consultatif de l'urbanisme, du design et de l'immobilier** donne des conseils sur les plans et les politiques à long terme concernant l'utilisation des propriétés et des terrains publics de la région de la capitale du Canada, sur les projets de design relatifs à ces terrains fédéraux et sur des enjeux d'ordre immobilier.

**Le Comité consultatif des résidences officielles** du Canada donne des conseils sur la gestion des actifs et des sujets connexes liés aux six résidences officielles de la région de la capitale du Canada.

**Le Fonds Canadiana** sollicite des dons en espèces et des dons d'œuvres d'art et de meubles du patrimoine qui sont destinés à embellir les pièces d'apparat des résidences officielles.

### RELATIONS AVEC LA DIRECTION

Les réunions du conseil commencent par la présentation du rapport d'activité du premier dirigeant pour mettre les membres au courant des dossiers en cours et des nouveaux projets. Le conseil d'administration participe pleinement à la planification stratégique de la CCN. Il tient sa propre séance de réflexion annuelle, à laquelle participent les cadres supérieurs, et il donne une orientation au plan d'entreprise du prochain exercice. En outre, il examine, trois fois par année, le rendement de la CCN par rapport au plan d'entreprise. Enfin, il approuve ce plan et le rapport annuel avant la présentation de ces documents au ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités.



**Au premier plan (de gauche à droite)**

**Frieda Martselos**  
Fort Smith  
(Territoires du Nord-Ouest)  
Du 9 juin 2005 au  
25 mars 2013

1 3

**Russell Mills**  
Ottawa (Ontario)  
Président  
Du 30 avril 2007 au  
29 avril 2012

A B C 1 2 3

**Jacquelin Holzman**  
Ottawa (Ontario)  
Du 15 novembre 2007 au  
14 novembre 2013

3

**Marie Lemay**  
Chelsea (Québec)  
Première dirigeante  
Du 7 janvier 2008 au  
6 janvier 2013

A B C 1

**À l'arrière-plan (de gauche à droite)**

**Jason M. Sordi**  
Richmond Hill (Ontario)  
Du 30 avril 2007 au  
29 avril 2014

1 2 3

**Adel A. Ayad**  
Ottawa (Ontario)  
Du 15 novembre 2007 au  
14 novembre 2011

B 2

**Robert Tennant**  
Ottawa (Ontario)  
Du 5 mars 2007 au  
4 mars 2014

3

**André Rioux**  
Sept-Îles (Québec)  
Du 18 juin 2008 au  
17 juin 2012

2

**Peter Burgener**  
Calgary (Alberta)  
Du 19 juin 2009 au  
18 juin 2013

B

**Eric D. MacKenzie**  
Fredericton  
(Nouveau-Brunswick)  
Du 5 mars 2007 au  
4 mars 2014

A 1

**Richard N. Aubry**  
Williamstown (Ontario)  
Du 30 juillet 2008 au  
29 juillet 2012

C

**Richard P. Jennings**  
Gatineau (Québec)  
Du 3 décembre 2007 au  
2 décembre 2013

2

**Absents de la photo**



**Hélène Grand-Maître**  
Gatineau (Québec)  
Du 1<sup>er</sup> avril 2007 au  
31 mars 2011

A 2



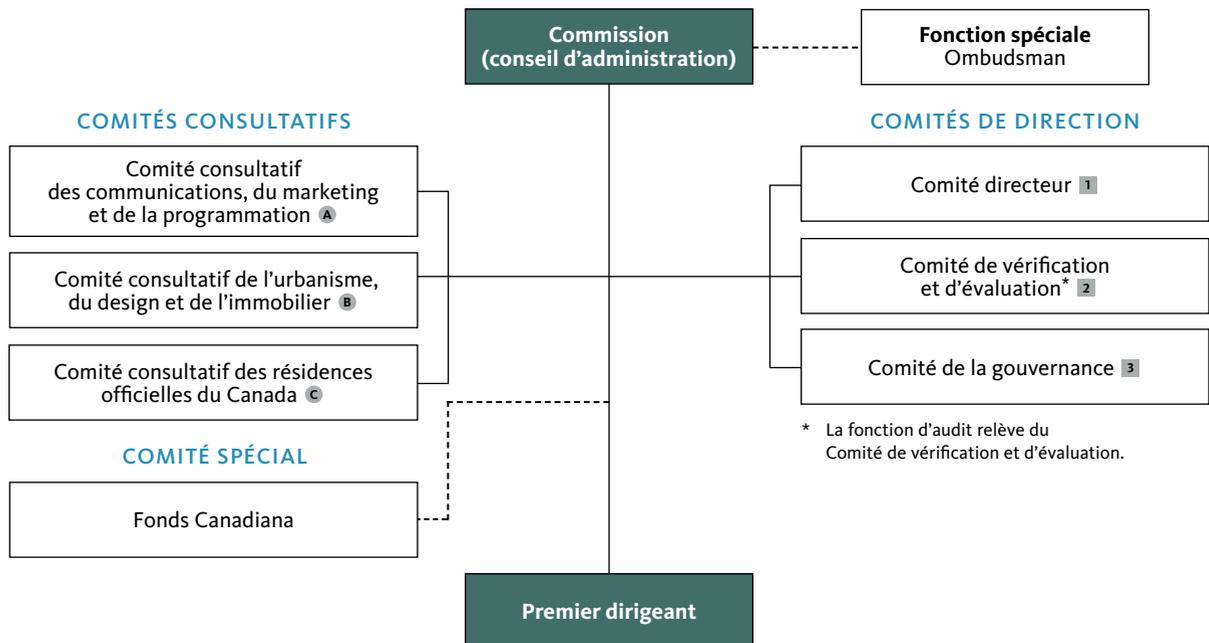
**Brent Stefanson**  
Winnipeg (Manitoba)  
Du 29 août 2008 au  
28 août 2012

3



**Kory Bobrow**  
Beaconsfield (Québec)  
Du 11 octobre 2007 au  
10 octobre 2011

2



\* La fonction d'audit relève du Comité de vérification et d'évaluation.

## RÉMUNÉRATION

Aux termes de la Loi sur la capitale nationale, le gouverneur en conseil fixe la rémunération versée au président, au premier dirigeant et aux autres membres du conseil.

La rémunération du président respecte les *Lignes directrices concernant la rémunération des titulaires à temps partiel nommés par le gouverneur en conseil* dans les sociétés d'État (en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2000). Le président reçoit des honoraires annuels qui se chiffrent entre 8 000 dollars et 9 400 dollars, ainsi qu'une indemnité journalière de 375 dollars pour sa participation aux réunions du conseil et de ses comités ainsi que pour certaines responsabilités spéciales à titre de dirigeant et d'autres en matière d'analyse ou de représentation que le conseil approuve.

Les autres membres du conseil ne sont pas rémunérés pour assister ou participer aux réunions ordinaires du conseil d'administration. Pour leur participation aux travaux des comités et l'exécution de tâches spéciales, ils reçoivent des honoraires annuels établis par le gouverneur en conseil aux termes de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Les honoraires se chiffrent entre 4 000 dollars et 4 700 dollars, et l'indemnité journalière à 375 dollars. Pour sa part, le président du Comité de vérification et d'évaluation reçoit des honoraires annuels supplémentaires de 2 000 dollars. Des indemnités journalières sont payées pour le temps consacré aux affaires de la CCN, conformément aux règlements administratifs institutionnels. Lorsqu'ils accomplissent des fonctions au nom de la CCN, les membres du conseil obtiennent un remboursement de toutes leurs dépenses raisonnables, y compris les frais de voyage, d'hébergement et de repas. Ces dépenses varient d'un membre à l'autre, selon les responsabilités des comités auxquels ils siègent et la distance parcourue pour participer aux réunions du conseil.

## RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du 1<sup>er</sup> avril 2009 au 31 mars 2010<sup>1</sup>

Membres du conseil d'administration	Honoraire <sup>1</sup>	Indemnités journalières <sup>1,2,5</sup>	Déplacements <sup>2,3</sup>	Total	Présences aux :						
	\$	\$	\$	\$	réunions du conseil <sup>4</sup> (11,5 jours)	réunions des comités <sup>3</sup>					
	(A)	(B)	(C)	(A+B+C)		CD (0 jour)	CVÉ (1,5 jour)	CG (1 jour)	CCUDI (9 jours)	CCCMP (4,5 jours)	CCROC (3 jours)
Richard N. Aubry	4 000	3 188	213	7 401	10 sur 11,5	—	—	—	—	—	2 sur 3
Adel A. Ayad	4 000	6 563	—	10 563	9,5 sur 11,5	—	1,5 sur 1,5	—	9 sur 9	—	—
Kory Bobrow	4 000	2 438	398	6 836	9,5 sur 11,5	—	1 sur 1,5	—	—	—	—
Peter Burgener	2 446	2 625	1 403	6 474	4,5 sur 11,5	—	—	—	2,5 sur 4,5	—	—
Hélène Grand-Maitre	4 000	3 750	1 203	8 953	10,5 sur 11,5	—	1,5 sur 1,5	—	—	3,5 sur 4,5	—
Jacquelin Holzman	4 000	3 000	—	7 000	11 sur 11,5	—	—	1 sur 1	—	—	—
Richard P. Jennings	4 000	3 188	—	7 188	11,5 sur 11,5	—	1,5 sur 1,5	—	—	—	—
Eric D. MacKenzie	4 000	3 563	2 625	10 188	11,5 sur 11,5	—	—	—	—	4,5 sur 4,5	—
Frieda Martselos	4 000	2 063	1 125	7 188	5,5 sur 11,5	—	—	1 sur 1	—	—	—
Russell Mills	9 400	36 563	—	45 963	11,0 sur 11,5	—	0,5 sur 1,5	1 sur 1	6 sur 9	2,5 sur 4,5	0,5 sur 3
André Rioux	4 000	2 625	2 203	8 828	10 sur 11,5	—	1,5 sur 1,5	—	—	—	—
Jason M. Sordi	6 000	3 563	1 242	10 805	11 sur 11,5	—	1,5 sur 1,5	1 sur 1	—	—	—
Brent Stefanson	4 000	2 625	672	7 297	10 sur 11,5	—	—	0,5 sur 1	—	—	—
Robert Tennant	4 000	3 000	—	7 000	11 sur 11,5	—	—	1 sur 1	—	—	—
<b>Total</b>	<b>61 846</b>	<b>78 754</b>	<b>11 084</b>	<b>151 684</b>							

1. Taux établi conformément au décret 2002-368 du Conseil privé, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2000, arrondi au dollar près.

2. Comprend la présence à des séances de breffage et, pour le président, des indemnités journalières versées pour des fonctions de direction approuvées par le conseil d'administration.

3. La rémunération pour les déplacements est établie selon l'emplacement géographique de la résidence des membres du conseil d'administration. Elle ne couvre pas les frais de déplacement, lesquels sont remboursés en fonction de dépenses raisonnables.

4. Comprend la présence à des rencontres publiques et à huis clos du conseil d'administration et la séance de réflexion du conseil.

5. Russell Mills est membre d'office des comités consultatifs et reçoit une indemnité journalière pour assister aux réunions ou participer à des déjeuners d'affaires.

CD : Comité directeur; CVÉ : Comité de vérification et d'évaluation; CG : Comité de la gouvernance; CCUDI : Comité consultatif de l'urbanisme, du design et de l'immobilier; CCCMP : Comité consultatif des communications, du marketing et de la programmation; CCROC : Comité consultatif des résidences officielles du Canada.

# faits saillants sur 5 ans

## PRINCIPAUX FAITS SAILLANTS FINANCIERS SUR 5 ANS

Pour les exercices se terminant le 31 mars (en milliers de dollars)

	2010	2009	2008	2007	2006
<b>Financement d'exploitation</b>					
Crédits parlementaires liés aux dépenses d'exploitation	85 387	78 703	78 160	77 198	70 195
Produits d'exploitation	37 357	38 130	37 005	37 642	51 675
	<b>122 744</b>	<b>116 833</b>	<b>115 165</b>	<b>114 840</b>	<b>121 870</b>
<b>Financement des immobilisations</b>					
Crédits parlementaires liés aux dépenses en immobilisations*	19 533	25 134	17 935	17 935	22 898
Virement du Fonds d'acquisition et d'aliénation au programme d'immobilisations**	s.o.	s.o.	215	3 739	5 589
	<b>19 533</b>	<b>25 134</b>	<b>18 150</b>	<b>21 674</b>	<b>28 487</b>
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>138 003</b>	<b>148 781</b>	<b>131 455</b>	<b>127 666</b>	<b>125 585</b>
<b>Immobilisations</b>					
Terrains	277 281	260 350	262 225	258 028	267 161
Immeubles et infrastructures (net de l'amortissement)	251 302	241 308	245 543	246 602	237 493
Investissements dans des immobilisations	38 890	23 548	21 654	20 823	20 255
<b>Projets d'immobilisations importants</b>					
Réaménagement des plaines LeBreton	2 233	986	1 795	1 778	7 022
Résidences officielles	7 243	3 938	4 551	5 939	2 530
Acquisition de biens immobiliers	5 835	3 301	2 599	904	–
<b>Fonds d'acquisition et d'aliénation</b>	<b>40 149</b>	<b>43 280</b>	<b>42 887</b>	<b>44 015</b>	<b>43 655</b>

## PRINCIPAUX FAITS SAILLANTS D'EXPLOITATION SUR 5 ANS

Pour les exercices se terminant le 31 mars

	2010	2009	2008	2007	2006
<b>Nombre d'employés</b>	<b>490</b>	<b>472</b>	<b>437</b>	<b>434</b>	<b>437</b>

\* Y compris le financement pour des projets spéciaux

\*\* Le Fonds d'acquisition et d'aliénation n'est plus utilisé pour financer le programme d'immobilisation à la suite de la décision du Conseil du Trésor du 4 septembre 2008



# rapport de gestion

## RENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX

La CCN est une société d'État qui rend des comptes au Parlement par l'entremise du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités. Le ministre des Affaires étrangères a été nommé ministre d'État (Commission de la capitale nationale) afin d'aider le ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités à s'acquitter de ses responsabilités.

### MISSION

Susciter un sentiment de fierté et d'unité nationale par l'entremise de la région de la capitale du Canada.

### MANDAT

La CCN a été créée par le Parlement en 1959 pour appliquer la *Loi sur la capitale nationale*. Voici ses principales responsabilités :

- établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et concourir à la réalisation de ces trois buts, afin de doter le siège du gouvernement du Canada d'un cachet et d'un caractère dignes de son importance nationale;
- organiser, parrainer ou promouvoir, dans la région de la capitale nationale, des activités et des manifestations publiques enrichissantes pour le Canada sur les plans culturel et social, en tenant compte du caractère fédéral du pays, de l'égalité du statut des langues officielles du Canada ainsi que du patrimoine des Canadiens.

Le mandat de la CCN consiste aussi à coordonner les politiques et les programmes du gouvernement du Canada en matière d'organisation, de parrainage ou de promotion, par les ministères, d'activités et de manifestations publiques organisées dans la région de la capitale du Canada ou liées à celle-ci, ainsi qu'à approuver le design d'édifices et l'utilisation des terrains fédéraux de la région.

### PRINCIPES DIRECTEURS

**Responsabilisation** La CCN s'engage à servir le public avec fierté et à être responsable et respectueuse en exerçant une gestion financière prudente.

**Clarté** La CCN établit des priorités claires et elle s'engage à créer une vision commune de la région de la capitale du Canada pour tous les Canadiens et Canadiennes.

**Intégrité** La CCN interagit de façon honnête, respectueuse et juste avec les clients, les partenaires et le public.

**Ouverture et transparence** La CCN exerce ses activités d'une façon ouverte et inclusive et dans un esprit de collaboration. Elle consulte les intervenants et elle maintient une approche opérationnelle flexible.

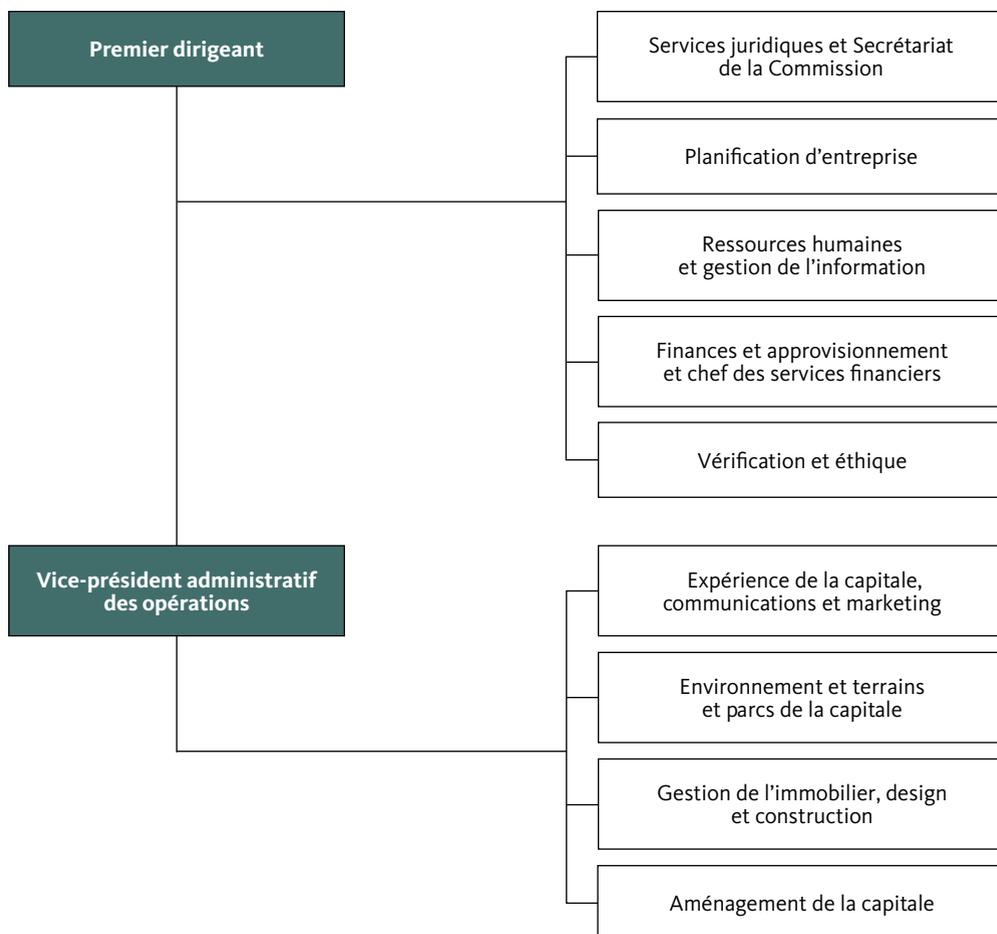
**Leadership et innovation** La CCN accorde de l'importance à la création et à l'innovation fondées sur les connaissances et la recherche. Elle vise constamment à agir de façon proactive pour trouver des solutions aux problèmes et à donner l'exemple.



## COMITÉ DE LA HAUTE DIRECTION DE LA CCN AU 31 MARS 2010

(De gauche à droite)

**Guy Laflamme** (vice-président, Expérience de la capitale, communications et marketing), **François Lapointe** (directeur administratif, Aménagement de la capitale), **Diane Dupuis** (vice-présidente, Ressources humaines et gestion de l'information), **Roland Morin** (directeur administratif, Gestion de l'immobilier, design et construction), **Marie Lemay** (première dirigeante), **Richard Fajarczuk** (avocat général, Services juridiques et Secrétariat de la Commission), **Jean-François Trépanier** (vice-président administratif des opérations), **Louise Mignault** (directrice, Planification d'entreprise), **Michelle Comeau** (vice-présidente, Environnement et terrains et parcs de la capitale), **Pierre Désautels** (directeur administratif, Finances et approvisionnement et chef des services financiers)



## CADRE STRATÉGIQUE

La CCN s'acquitte de ses responsabilités conformément à son seul objectif stratégique : maximiser l'apport des terrains fédéraux et de la programmation publique pour créer une capitale d'importance nationale qui soit une source de fierté. Cet objectif est atteint par le truchement du *Plan de la capitale du Canada*, principal document de politique du gouvernement fédéral pour la région.

Par l'intermédiaire d'un ensemble de plans directeurs, de secteur et de zone ainsi que de plans relatifs aux programmes, le *Plan de la capitale du Canada* oriente la gestion et l'aménagement de la capitale. Il vise notamment des zones patrimoniales naturelles, des espaces verts, des voies navigables et des berges, de même que des destinations de la région de la capitale, comme le parc de la Gatineau, la Ceinture de verdure et la Cité parlementaire. Sont également concernées des liaisons routières, dont les ponts interprovinciaux et les promenades. Le *Plan de la capitale du Canada* englobe également la *Perspective sur les transports*, qui tire parti de l'intérêt naissant du gouvernement fédéral à l'égard des villes « vertes » et du transport urbain durable.

Enfin, le *Plan de la capitale du Canada* chapeaute des manifestations et des activités publiques qui sont destinées à susciter la fierté et à créer l'unité au sein de la population du pays ainsi qu'à faire connaître le Canada à celle-ci et aux visiteurs étrangers.

## PRINCIPAUX PROGRAMMES ET SECTEURS D'ACTIVITÉ

Le mandat de la CCN est diversifié et complexe. Un grand nombre de produits et d'activités servent à créer, à gérer et à animer une capitale qui suscite la fierté de la population canadienne. Ils sont répartis entre les trois principaux secteurs d'activité de la CCN.

### ANIMATION ET PROMOTION DE LA CAPITALE

Afin d'aider la population canadienne à découvrir les institutions et les lieux historiques, politiques, naturels et culturels de la capitale et à les apprécier, la CCN réalise une riche variété de manifestations, de monuments commémoratifs et d'activités d'interprétation, d'animation de sites, d'orientation des visiteurs et de loisir. La patinoire du canal Rideau, des manifestations comme la fête du Canada et le Bal de Neige, et des programmes comme le spectacle son et lumière sur la colline du Parlement et Les lumières de Noël au Canada rassemblent des Canadiens et Canadiennes de toutes les cultures. Grâce à des programmes d'interprétation et d'animation, les visiteurs découvrent les sites de la capitale, tandis que des monuments commémoratifs soulignent éloquemment des événements ou rendent hommage à des personnes qui ont contribué à bâtir ce pays. Pour joindre les gens incapables de visiter la capitale, la CCN recourt à des programmes jeunesse, à des initiatives communautaires, à des émissions de télévision et à des programmes d'envergure nationale qui lui permettent de rendre la capitale accessible aux Canadiens et Canadiennes chez eux.

### PLANIFICATION, DESIGN ET UTILISATION DU SOL

La CCN guide et contrôle l'utilisation et l'aménagement des terrains fédéraux de la région de la capitale du Canada. Elle assure la coordination et promeut l'excellence en aménagement d'emplacements, afin que soient respectés le rôle et l'importance de la capitale du Canada. Par l'intermédiaire de son programme du patrimoine, la CCN oriente la protection, la sauvegarde et la conservation de ses propriétés patrimoniales ainsi que des trésors archéologiques et des paysages culturels de la capitale. Concept clé de son programme de planification, la masse de terrains d'intérêt national (MTIN) se compose de terrains qui sont essentiels au soutien à long terme du caractère de la capitale.

### GESTION DES BIENS IMMOBILIERS ET INTENDANCE

À titre d'intendante d'un ensemble vaste et diversifié de terrains et de biens, la CCN le préserve, le maintient et le gère de manière à enrichir l'expérience de la population canadienne. La stratégie environnementale de la CCN, et celles qui l'ont précédée depuis 1996, oriente cette intendance. La stratégie soutient l'engagement de la CCN à préserver, à protéger et à utiliser de façon durable ses terrains et les ressources naturelles, notamment en protégeant l'eau, le sol, la faune et les écosystèmes valorisés, en gérant les sites contaminés et en promouvant la conscience écologique.

## CAPACITÉS : RESSOURCES ET COMPÉTENCES FONDAMENTALES

Pour créer, préserver et faire connaître la capitale du Canada comme étant l'expression du pays, il faut posséder une combinaison unique de ressources et de compétences.

### TERRAINS DE LA CCN ET MASSE DE TERRAINS D'INTÉRÊT NATIONAL

La CCN possède 471 kilomètres carrés de terrains, y compris le parc de la Gatineau, la Ceinture de verdure, les emprises des promenades, des ponts interprovinciaux, plus de 90 kilomètres de promenades, plus de 175 kilomètres de sentiers récréatifs, quelque 2 500 hectares d'espaces verts urbains et 607 propriétés louées à des fins résidentielles, agricoles, institutionnelles, récréatives et commerciales. Le tout représente environ 10 p. 100 de la superficie de la région de la capitale du Canada, des deux côtés de la rivière des Outaouais, en Ontario et au Québec. La CCN est donc la plus grande propriétaire foncière de la région.

### PLANIFICATION À LONG TERME

Les capitales nationales sont des villes particulières à une double vocation. La première consiste à assurer l'intendance du patrimoine d'un pays; la seconde est d'envisager l'avenir, de prévoir les besoins et de les satisfaire et d'incarner les espoirs et les aspirations de ce pays. Depuis 1899, le gouvernement du Canada a joué un rôle actif dans l'aménagement d'Ottawa, puis de la région périphérique d'Ottawa-Gatineau, en tant que capitale, et ce, grâce aux travaux de la CCN et de ses prédécesseurs. Aujourd'hui, 87 p. 100 des Canadiens et Canadiennes considèrent que la région de la capitale du Canada a une importance nationale, selon l'étude de marché stratégique réalisée par Ipsos Reid en 2009.

### PLANIFICATION ET ORGANISATION D'ACTIVITÉS

Le mandat de la CCN a été révisé en 1988 pour englober la réalisation d'activités et de programmes publics ainsi que la diffusion de messages. Depuis, la CCN a développé les compétences nécessaires à la planification, la conception, la création, la production et la réalisation d'une gamme étendue de programmes, tout en accroissant sa capacité d'offrir ces services à d'autres ordres de gouvernement et au secteur privé. En 2009-2010, 68 organismes ont collaboré avec elle dans le contexte d'initiatives aussi diversifiées que les cérémonies du jour du Souvenir et la remise des prix Génie de l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision. La valeur monétaire du soutien accordé aux programmes par les partenaires est passée de 2,6 million de dollars en 2008-2009 à 4 millions en 2009-2010. Ces partenaires proviennent surtout du secteur public.

### INTENDANCE

La gestion des terrains et des biens confiés à la CCN est orientée par les plans élaborés pour chaque portefeuille. On voit ainsi à l'aménagement adéquat et à l'emploi judicieux d'importantes ressources du patrimoine naturel et culturel, tout en veillant à ce que celles-ci soient utilisées par le public et servent à la présentation d'activités et de programmes d'envergure nationale.

## EMPLOYÉS

La CCN comptait 490 employés au 31 mars 2010, par rapport à 472 un an plus tôt. Elle avait besoin de ce personnel supplémentaire pour respecter son engagement à collaborer, à consulter, à s'ouvrir et à faire preuve de transparence. En général, on a atteint la stabilité grâce à l'achèvement de toutes les réorganisations et à un nombre gérable de postes à pourvoir. Des difficultés mineures de recrutement ont été éprouvées à cause de problèmes d'offre et de demande dans les secteurs des finances et du génie. Par ailleurs, le nombre de candidats qualifiés disponibles dans le domaine des systèmes d'information géographique (SIG) demeure faible. Élaborés l'an dernier, des plans de relève pour les postes SIG sont mis en œuvre.

La mobilisation et le degré d'engagement des employés sont essentiels à la capacité de la CCN à s'acquitter de son mandat. En mai 2009, celle-ci s'est classée au sixième rang des meilleurs lieux de travail parmi les 63 ministères et employeurs distincts qui ont participé au Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux. Le sondage a été envoyé à 258 000 fonctionnaires; le taux de réponse a été d'environ 66 p. 100 (70 p. 100 pour la CCN). Plus de 85 p. 100 des employés de la CCN retirent de la satisfaction de leur travail, se sentent habilités à prendre part aux décisions et sont encouragés à innover. Selon le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, un niveau de mobilisation des employés à ce point élevé contribue à une culture de l'excellence, qui a pour effet de promouvoir celle-ci dans la prestation de produits et de services et d'accroître la productivité.

L'engagement du personnel de la CCN se reflète aussi dans le nombre d'années de service, qui est de 10 ans, en moyenne. Près de 20 p. 100 des employés ont travaillé à la CCN et au sein de la fonction publique fédérale pendant 20 ans ou plus et 12 p. 100, pendant 25 ans ou plus.

## BÉNÉVOLES

En 2009-2010, la CCN a bénéficié des 19 000 heures généreusement données par 1 231 bénévoles. Ces personnes contribuent à bâtir une capitale qui suscite la fierté et un sentiment d'appartenance à la communauté, une importante valeur nationale. Le programme de bénévolat vise à faire participer toute la collectivité aux initiatives mises au point par la CCN.

## PARTENAIRES ET COMMANDITAIRES

La réussite de la CCN dépend également du soutien de partenaires et de commanditaires. En 2009-2010, la CCN comptait 68 partenaires et 31 commanditaires. Par leur valeur, les sommes reçues et les produits et services offerts en nature constituent, certes, une contribution majeure à la capacité financière de la CCN. En outre, le savoir-faire acquis, les occasions de participer à des initiatives conjointes qui sont mutuellement avantageuses et l'apport d'éléments de programmes rendent la CCN plus apte à réaliser son mandat, qui consiste à susciter la fierté nationale.

## RECETTES DÉCOULANT DES COMMANDITES

(en milliers de dollars)

	2009-2010	2008-2009	2007-2008	2006-2007	2005-2006
Commandites en espèces	1 057	1 390	1 318	1 197	1 373
Commandites en biens et services	224	949	1 170	1 173	1 137
<b>Total</b>	<b>1 281</b>	<b>2 339</b>	<b>2 488</b>	<b>2 370</b>	<b>2 510</b>

## CONTEXTE OPÉRATIONNEL

### IMPACT ÉCONOMIQUE

L'économie mondiale s'est dirigée avec peine vers une reprise durant 2009-2010. Le gouvernement canadien s'est concentré sur le renforcement de l'économie nationale. La conjoncture, tant canadienne que mondiale, a eu une incidence contradictoire sur la CCN. Par exemple, la capacité de produire des recettes grâce au portefeuille locatif s'est maintenue grâce aux baux à long terme conclus pour beaucoup de propriétés appartenant à la CCN, alors que les apports aux programmes et aux activités ont chuté, les entreprises partenaires tentant de gérer l'incertitude économique et de résoudre les problèmes affectant leur propre contexte opérationnel et leur rendement financier.

### EXAMEN STRATÉGIQUE

Au début de l'exercice financier, la CCN a été choisie pour participer au processus d'examen stratégique, élément clé du système de gestion des dépenses du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Cet exercice vise à optimiser les ressources à l'égard de toutes les dépenses gouvernementales. La CCN a dû examiner toutes ses dépenses de programmes directes pour veiller à ce que ses programmes soient gérés avec efficacité et efficience, adaptés aux priorités de la population canadienne et en harmonie avec les responsabilités fédérales.

De mai à septembre 2009, le processus d'examen a exigé beaucoup de temps d'un noyau de gestionnaires et de directeurs clés. La CCN devait aussi cibler un total de 5 p. 100 de ses dépenses de programmes moins prioritaires et dont le rendement est plus faible en vue d'une réaffectation possible des fonds vers des programmes gouvernementaux plus prioritaires et au rendement supérieur.

Selon des dispositions du budget fédéral de 2010 qui découlent de l'examen stratégique, les crédits de la CCN diminueront de 5 p. 100 ou de 2,1 millions de dollars en 2010-2011, de 4,4 millions en 2011-2012 et de 5,5 millions lors d'exercices ultérieurs. Plus de détails sur les résultats de ce processus d'examen seront rendus publics en 2010-2011. En appliquant les principes de saine gestion de l'environnement à ses terrains et en harmonisant davantage ses programmes avec son mandat fondamental, la CCN fera en sorte que ses activités procurent plus d'avantages à la population canadienne et engendrent une meilleure optimisation des ressources.

### SOUS LE SIGNE DU RENOUVELLEMENT

En même temps, la CCN est entrée dans une phase de renouvellement. Non seulement s'est-elle penchée sur presque tous les plans qui guident ses activités, du *Plan de la capitale du Canada* au cadre de planification des ressources humaines, elle est aussi devenue plus proactive lorsqu'il s'est agi d'élaborer des stratégies pour des initiatives lancées en collaboration avec les municipalités et de se préoccuper des tendances et des enjeux mentionnés dans le plan d'entreprise de 2009-2010 à 2013-2014. En particulier, en collaboration avec ses partenaires municipaux et des parties prenantes du secteur public, elle a participé à la mise au point de stratégies destinées à contrer les pressions croissantes qui s'exercent sur la région de la capitale au chapitre des transports et de l'environnement.

Au cours de l'exercice, la CCN a également relevé le défi d'atteindre les jeunes et la population des quatre coins du pays par le truchement de ses programmes. Des études démontrent que le degré de mobilisation à l'égard de la capitale dépend en partie de la distance par rapport à celle-ci et de l'âge. Des plans de marketing et de communications sont mis en œuvre pour veiller à ce que les programmes de la CCN prennent tout le monde en compte.

### OUVERTURE ET TRANSPARENCE

Durant l'exercice, les activités ont également été grandement influencées par la priorité que s'est fixée la CCN d'être plus ouverte et transparente, donnant ainsi suite à une recommandation clé de l'examen du mandat de 2006. La CCN a organisé 30 consultations. Lors de 12 sondages réalisés afin de recueillir l'opinion et les impressions du public, elle a obtenu les commentaires d'au moins 9 712 personnes. Toujours dans le contexte de l'ouverture et de la transparence, le conseil d'administration a tenu des réunions publiques et on a développé la capacité du personnel et des moyens technologiques de gérer l'accroissement des contacts avec la clientèle, conséquence de la mise en place d'un mécanisme de recours à l'intention du public qui vise à améliorer la crédibilité de la CCN et la confiance des gens envers celle-ci.

## RENDEMENT : PRIORITÉS STRATÉGIQUES

En 2009-2010, les activités et l'élaboration du plan d'entreprise de la CCN ont été influencées par quatre priorités stratégiques.

### UN MANDAT POUR L'AVENIR

Le gouvernement a examiné le mandat de la CCN en 2006. Le 9 juin 2009, le projet de loi C-37, *Loi modifiant la Loi sur la capitale nationale et d'autres lois*, a été déposé à la Chambre des communes. Il a été envoyé au comité pertinent le 5 octobre 2009, mais il est mort au *Feuilleton* lors de la prorogation du Parlement, le 30 décembre. Il a été déposé de nouveau en avril 2010 à titre de projet de loi C-20.

La loi proposée est importante pour la CCN, car elle garantirait la réalisation efficiente et efficace de son mandat. Voici quelques-unes de ses caractéristiques :

- Elle modernisera les pouvoirs de la CCN relativement à certaines transactions immobilières.
- Elle dotera la CCN de pouvoirs de réglementation renforcés et de nouvelles dispositions en matière d'application de la loi pour lui permettre de mieux protéger ses propriétés.
- Elle décrira en détail les limites du parc de la Gatineau et accordera toute l'importance voulue au maintien de son intégrité écologique.
- Elle consacrera les principes de gestion responsable de l'environnement pour ce qui est de l'administration des biens immobiliers.
- Elle définira les critères et le processus de désignation des terrains de la MTIN.
- Elle exigera la présentation, au moins tous les 10 ans, d'un nouveau plan directeur pour la région de la capitale du Canada qui devra être approuvé par le gouverneur en conseil et déposé au Parlement.
- Elle prescrira la tenue d'un nombre minimal de réunions publiques du conseil d'administration.

La CCN devra modifier ses règlements administratifs, ses règlements relatifs aux propriétés et ses méthodes de planification à long terme, mais elle a déjà mis en œuvre plusieurs initiatives : des réunions du conseil d'administration sont ouvertes au public, les activités sont gérées d'une manière respectueuse de l'environnement et de vastes consultations publiques sur les plans concernant la capitale ont été tenues.

### PARTENARIATS À LONG TERME ET COLLABORATION DURABLE

Les partenariats sont essentiels à la concrétisation de la vision de la CCN. En 2009-2010, des mesures ont été prises pour constituer ces partenariats. Ainsi, la CCN a harmonisé ses politiques et ses approches avec celles de ses partenaires fédéraux, provinciaux, territoriaux et municipaux et elle a tendu la main aux parties prenantes et au grand public. La CCN a dialogué avec ses partenaires fédéraux et municipaux. Sa première dirigeante et les maires d'Ottawa et de Gatineau ont tenu deux réunions du Comité de planification tripartite de la capitale nationale afin de discuter de questions d'intérêt commun, comme le programme de vélos en libre-service, le Plan de développement intégré de la rivière des Outaouais, le cyclisme dans la région de la capitale et le Sommet de la rivière des Outaouais, qui est prévu en août 2010. Le Comité administratif tripartite a organisé deux rencontres, tandis que plusieurs réunions bilatérales avec les villes d'Ottawa et de Gatineau ont abordé des dossiers précis, comme les études sur les transports, le réaménagement du parc Lansdowne, le projet de revitalisation de la rue Montcalm, le Rapibus et la rivière des Outaouais. Aussi, il y a eu trois rencontres de la table ronde des maires au cours de l'exercice. La planification des transports, le réseau de sentiers récréatifs et la rivière des Outaouais ont notamment été à l'ordre du jour.

Le fait de compter parmi les plus grands propriétaires et gestionnaires fonciers de la région de la capitale du Canada oblige souvent la CCN à se préoccuper d'enjeux communautaires liés à l'utilisation de ses terrains. En 2009-2010, entre autres initiatives, elle a signé une entente avec le Conseil de direction de l'Armée du Salut au Canada afin de soutenir la clientèle itinérante qui fréquente ses terrains urbains. La campagne de sécurité « Partageons la route » a été lancée avec la GRC (Gendarmerie royale du Canada) et les corps policiers locaux afin d'inciter les cyclistes et les automobilistes à mieux cohabiter dans le parc de la Gatineau.

Les consultations publiques donnent à des centaines de personnes l'occasion de dialoguer avec la CCN sur les plans clés élaborés pour la région de la capitale. L'an dernier, un grand nombre d'entre elles ont été organisées sur le *Plan directeur de la Ceinture de verdure* et divers plans relatifs au parc de la Gatineau. Par ailleurs, à la fin de l'exercice, une stratégie qui permettra la constitution de comités consultatifs publics permanents a été approuvée. Grâce à ceux-ci, les gens participeront aux phases d'élaboration et de mise en œuvre des principaux plans de la CCN liés aux portefeuilles des terrains.

### ÉDIFICATION D'UNE CAPITALE PLUS VERTE

En qualité d'intendante de la capitale du Canada, la CCN est déterminée à être une chef de file de la gestion environnementale. À cette fin, elle a lancé en juin 2009 une stratégie environnementale qui incorpore la durabilité dans tous les aspects de ses activités. La stratégie met l'accent sur l'amélioration de la biodiversité, la lutte contre les changements climatiques, la prévention de la pollution, la réduction des déchets et le développement du leadership reconnu de la CCN et de la région de la capitale du Canada en matière de gestion environnementale.

En 2009-2010, les valeurs et les principes liés à la stratégie environnementale ont été intégrés dans les démarches relatives à la planification et aux transports, comme l'actualisation du *Plan de la capitale du Canada* et du *Plan directeur de la Ceinture de verdure*, l'élaboration du Plan directeur des terrains urbains de la capitale et les études stratégiques concernant les transports. Les principes de la stratégie environnementale ont également été pris en compte lors des discussions avec les auteurs des demandes d'approbation fédérale et lors de l'analyse de celles-ci.

Dans le contexte de sa stratégie de réduction des déchets, la CCN analyse l'empreinte carbone des programmes et des manifestations. L'an dernier, elle a commencé par se pencher sur la fête du Canada de 2009, les activités de la patinoire du canal Rideau en 2009-2010 et le Bal de Neige de 2010. Enfin, en consultation avec Alcatel-Lucent, un programme a été mis au point afin de promouvoir la réduction de l'empreinte carbone des vélos-dimanches.

Le Plan de conservation des écosystèmes du parc de la Gatineau a été rendu public. Il s'agit de la première d'un ensemble d'études que la CCN réalisera au cours de la deuxième phase de son programme de recherche sur les ressources naturelles. Parmi les autres projets, on trouve la spécification des corridors écologiques, la gestion des activités récréatives et le rétablissement d'écosystèmes. La réhabilitation des berges du lac Meech et l'élaboration d'un plan de restauration de l'escarpement d'Eardley comptent parmi les projets réalisés en 2009-2010.

### 2017 : LE LEGS DU CANADA

En 2017, le Canada aura 150 ans. La CCN voit la célébration de cet anniversaire comme une occasion en or de faire connaître à la population canadienne la valeur de la capitale. Elle coordonnera les festivités dans la région de la capitale du Canada, de concert avec des organismes et des ministères fédéraux. La restauration de la vocation publique des îles et des berges de la rivière des Outaouais est essentielle aux projets conçus pour cette célébration.

## RENDEMENT DES PROGRAMMES

L'objectif stratégique de la CCN est atteint par l'intermédiaire de quatre activités de programme : l'animation et la promotion de la capitale; la planification de la capitale, le design et l'utilisation du sol; la gestion des biens immobiliers et l'intendance; les services généraux. Le texte qui suit ne présente que les faits saillants du rendement de la CCN par rapport aux stratégies et aux objectifs du plan d'entreprise de 2009-2010.

Pour un résumé des indicateurs clés de rendement, voir les pages 51 à 56.

### ANIMATION ET PROMOTION DE LA CAPITALE

#### CIBLE

Soixante-dix pour cent ou plus des Canadiens et Canadiennes vivant l'expérience de la capitale comprennent mieux cette dernière et sont sensibles à son rôle et à son importance.

#### RÉSULTATS

Lors de l'étude de marché stratégique réalisée en décembre 2009, 87 p. 100 des répondants ont indiqué que la région de la capitale du Canada a une importance nationale.

### APERÇU DES ACTIVITÉS

#### Évènements, programmes d'interprétation et commémorations

##### *Programmes*

La CCN organise deux manifestations vedettes — le Bal de Neige et les célébrations de la fête du Canada —, réalise des programmes d'interprétation et voit à l'installation de monuments commémoratifs.

##### *Cible*

Quatre-vingt-cinq pour cent ou plus des Canadiens et Canadiennes vivant l'expérience de la capitale indiquent que les programmes et les services de la CCN enrichissent cette expérience et les aident à apprécier l'importance de ses sites et de ses symboles et à célébrer leur esprit national.

##### *Résultats*

Quatre-vingt-cinq pour cent des gens se sont dits plus fiers d'Ottawa comme capitale du Canada après leur visite de l'exposition « Les tulipes de l'amitié », selon un sondage réalisé sur place.

Les manifestations et les programmes majeurs ont suscité plus d'un million de visites en 2009-2010. Le spectacle son et lumière a attiré 233 000 personnes en 2009, ce qui constitue une augmentation de 7 p. 100 de la fréquentation par rapport à 2008. Ce chiffre est toutefois inférieur de 7 p. 100 aux prévisions (250 000). La non-atteinte de l'objectif reflète peut-être une baisse du tourisme. En outre, il s'agissait de la cinquième et dernière année du spectacle. Cette production sera remplacée en juillet 2010 par une nouvelle, intitulée *Mosaïka*.

Les célébrations de la fête du Canada ont rassemblé 350 000 personnes, ce qui dépasse de 8 p. 100 l'objectif fixé. Cependant, ce nombre représente une baisse de 25 p. 100 par rapport à 2008, année au cours de laquelle la participation exceptionnelle s'explique par plusieurs facteurs, dont le beau temps, des artistes très connus et des feux d'artifice plus spectaculaires. Par ailleurs, le renouvellement de l'alliance conclue avec CBC/Radio-Canada pour la diffusion du spectacle du soir de la fête du Canada a rendu les célébrations accessibles à des millions de personnes partout au pays. C'était la première fois que ce spectacle était diffusé depuis 2004. On estime qu'il en est résulté trois millions d'impressions cumulatives à la radio et à la télévision.

La fréquentation des activités du Bal de Neige s'est accrue de 32 p. 100, passant de 457 000 visites en 2008 à 600 000 en 2010, selon les estimations. Cette situation est partiellement attribuable aux excellentes conditions météorologiques hivernales qui ont permis à la capitale de bénéficier de trois week-ends complets d'activités. Pour l'inauguration du Bal de Neige, un nouveau partenariat a été conclu avec le Musée canadien des civilisations. Quelque 25 000 personnes auraient assisté au spectacle et aux feux d'artifice de la cérémonie d'ouverture. Le succès de ce nouveau partenariat jette les bases du plan stratégique et du modèle de gestion nouveaux du Bal de Neige, selon lesquels le développement et la viabilité d'un programme dépendent d'une plus grande participation des partenaires et des parties prenantes de la CCN.

Des événements spéciaux, comme le passage du relais de la flamme olympique de 2010, ont également attiré beaucoup de gens (environ 23 000 personnes) et braqué les projecteurs sur la capitale. Le 12 décembre 2009, pour la 25<sup>e</sup> fois, le programme Les lumières de Noël au Canada faisait briller la colline du Parlement de mille feux, tandis que la flamme olympique arrivait au cœur de la capitale. La cérémonie a été diffusée en direct sur TV Rogers et rediffusée sur les réseaux affiliés de Rogers jusqu'à l'ouverture des Jeux olympiques d'hiver, en février. Organisée en partenariat avec Patrimoine canadien, elle a accru la visibilité nationale de cette initiative axée sur la capitale.

Par ailleurs, la CCN s'est associée à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) et d'autres organismes fédéraux pour produire « Éloge de l'hiver », volet clé de l'exposition itinérante que le Programme des expositions du gouvernement du Canada a conçue pour une tournée de grandes villes canadiennes. Cette initiative offre à la population du pays une occasion en or de se renseigner sur une gamme étendue de services gouvernementaux dans un cadre interactif et divertissant.

Au cours du dernier exercice, la CCN a reçu six demandes de monuments commémoratifs (neuf en 2008-2009). En outre, elle a souligné sept anniversaires nationaux (le même nombre en 2008-2009) et en a appuyé la tenue, aidant ainsi Patrimoine canadien à réaliser son plan quinquennal de commémoration. Entre autres, en 2009-2010, des bannières et des panneaux d'interprétation ont rappelé le souvenir de tous les Canadiens qui ont servi durant la Première Guerre mondiale. Le Mur commémoratif en l'honneur des anciens combattants de la bataille de Hong Kong a été dévoilé, tandis qu'un monument aux victimes du communisme totalitaire a été approuvé. Toujours au cours de l'exercice, la CCN a amorcé l'organisation de la commémoration du centenaire de la Marine canadienne en 2010. Dans ce contexte, un concours national a été lancé pour la conception d'un monument qui sera installé à Ottawa et qui devrait être terminé d'ici mai 2011.

En 2009-2010, une stratégie décennale a été élaborée afin d'enrichir les programmes d'interprétation proposés à la grandeur de la capitale. La fréquentation des programmes de la colline du Parlement s'est accrue pour atteindre 741 000 visites, ce qui représente une augmentation de 7 p. 100 par rapport à la fréquentation de 2008-2009 et un dépassement de l'objectif par un pourcentage identique. Trois nouveaux programmes qui visent à susciter la participation des jeunes ont été lancés avec succès : le Groupe de réflexion de la capitale, en partenariat avec Rencontre du Canada et TakingITGlobal; le Concours national de bannières pour les élèves, en partenariat avec Le Chaînon scolaire; Art urbain à la Galerie Dows, située au lac Dows sur la patinoire du canal Rideau. Ces programmes s'inscrivaient dans une nouvelle stratégie conçue pour intensifier le rayonnement de la CCN auprès des personnes de ce groupe d'âge et inciter celles-ci à participer à la définition de leur capitale. L'objectif qui leur avait été fixé, soit joindre 500 000 jeunes, a été dépassé.

## Marketing et communications

### *Programmes*

La CCN investit dans des programmes de marketing et de communications pour sensibiliser la population canadienne à la capitale.

### *Cible*

Quatre-vingts pour cent des Canadiens et Canadiennes savent que la capitale du Canada est un lieu propice à l'expérience du patrimoine, de la culture et des réalisations canadiens.

### Résultats

Lors de l'étude de marché stratégique réalisée en 2009, 85 p. 100 des répondants ont dit que la région de la capitale du Canada est un lieu propice à l'expérience de la culture, des réalisations et du patrimoine canadiens.

La CCN accorde une très grande importance au maintien du ton généralement positif de la couverture médiatique. Elle a accordé une attention particulière à celle de l'assemblée générale annuelle, de la fête du Canada et du projet de loi destiné à modifier la *Loi sur la capitale nationale*. Le ton de la couverture médiatique n'a pas été évalué par des spécialistes en 2009-2010. Toutefois, une analyse des coupures de presse quotidiennes révèle que la couverture a été positive durant l'année.

Un nouveau plan de marketing et de communications a été mis en œuvre dans le cadre de la stratégie de la CCN visant à sensibiliser davantage les gens à la capitale. Il fait ressortir le besoin de créer, pour la capitale, une marque qui suscite l'intérêt de la population des quatre coins du pays. En même temps, la CCN continue de renouveler son site Web, qui constitue un important moyen de s'adresser aux Canadiens et Canadiennes, en particulier aux jeunes et aux personnes incapables de visiter la capitale.

Les sommes recueillies grâce aux commandites ont diminué de 24 p. 100, passant de 1,4 million de dollars en 2008-2009 à 1,1 million en 2009-2010. Elles sont supérieures à l'objectif de 966 000 dollars, malgré les conditions économiques éprouvantes et la difficulté de conclure des accords pluriannuels. Les commandites ont subi une diminution globale de 45 p. 100, passant de 2,3 millions de dollars en 2008-2009 à 1,3 million. Le nombre d'accords pluriannuels a été inférieur à celui visé. Seulement sept ont été signés. Ils correspondent à 35 p. 100 des recettes découlant des commandites. L'objectif était de 10 accords pluriannuels produisant 60 p. 100 des recettes.

En 2009-2010, les sommes récupérées des 31 partenaires ont augmenté de 54 p. 100 pour atteindre 4 millions de dollars, par comparaison avec les 2,6 millions obtenus de 33 partenaires en 2008-2009. La plupart des partenaires de la CCN sont des organismes publics, Patrimoine canadien ayant été le plus important à la fois en 2009-2010 et durant l'exercice précédent. Leur argent sert à des programmes précis. L'importante croissance des dernières années a été stimulée par une plus grande reconnaissance des capacités et du savoir-faire de la CCN qui lui a permis d'améliorer ses programmes publics.

Pendant l'exercice, trois alliances stratégiques ont vu le jour; la CCN a ainsi pu attirer trois nouvelles manifestations dans la capitale. La CCN s'est associée avec l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision et le réseau CanWest Global pour la présentation, dans la région de la capitale du Canada, de la 29<sup>e</sup> cérémonie de remise des prix Génie en avril. Par suite d'une nouvelle alliance avec la CBC/Radio-Canada, le spectacle du soir de la fête du Canada a été diffusé, tandis que la CBC a présenté certains volets des programmes de la patinoire du canal Rideau lors de la Journée du hockey au Canada. Enfin, grâce à un partenariat avec Patrimoine canadien, la CCN a organisé l'arrivée de la flamme olympique dans la capitale.

## PLANIFICATION DE LA CAPITALE, DESIGN ET UTILISATION DU SOL

### CIBLES

Les décisions relatives à la planification de l'utilisation du sol sont conformes aux plans de la CCN. Ses plans à long terme sont examinés et actualisés en fonction du cadre de planification de l'aménagement des terrains. Le processus d'approbation fédérale est efficace. La *Perspective sur les transports* est prise en compte dans les décisions entourant la mise en œuvre de stratégies de transport durable et efficace par tous les ordres de gouvernement.

### RÉSULTATS

Les recommandations consécutives à l'évaluation du processus d'approbation fédérale de l'utilisation du sol et du design sont mises en œuvre. Durant 2009-2010, 55 approbations fédérales de l'utilisation du sol et 40 approbations du design ont été accordées.

## APERÇU DES ACTIVITÉS

La CCN s'acquitte de vastes responsabilités en plus de gérer ses terrains. En voici une liste partielle :

- orienter et coordonner la planification de l'utilisation, l'aménagement et la gestion de tous les terrains fédéraux de la région de la capitale du Canada, y compris déterminer la MTIN à préserver pour les générations futures, gérer le patrimoine bâti, les paysages culturels, les biens archéologiques et les collections de la CCN, et approuver la désignation des édifices patrimoniaux de la capitale;
- élaborer des stratégies en matière de transport et de transport en commun dans la région de la capitale du Canada et faciliter la participation fédérale dans ce domaine;
- examiner et approuver toutes les propositions de modification de l'utilisation et d'aliénation des terrains fédéraux de la région de la capitale du Canada et toutes celles qui concernent ceux-ci et qui portent sur le design.

La CCN a poursuivi sa collaboration étroite avec ses partenaires municipaux dans le contexte de l'achèvement et de l'actualisation de son cadre de planification. À titre d'élément de sa stratégie visant à mieux coordonner le choix du moment des initiatives de planification, elle a continué de travailler avec les villes à l'élaboration d'un calendrier conjoint. En outre, le calendrier 2010-2013 du Programme des travaux en planification et en transport, qui tient compte des initiatives institutionnelles et multipartites, a été élaboré et sera mis à jour régulièrement.

L'examen du *Plan de la capitale du Canada*, qui fixera les priorités pour les 50 prochaines années, va bon train. Un énoncé des besoins et une demande de propositions ont été rédigés, tandis qu'un expert-conseil sera choisi au début de 2010-2011, coïncidant ainsi avec le début de la phase I de cet exercice. Au cœur du processus de planification triennal, il y aura une stratégie de participation qui engagera des Canadiens et Canadiennes de partout au pays dans la conception d'une vision à long terme commune de la capitale.

La CCN a également procédé à l'examen du *Plan directeur de la Ceinture de verdure* et à l'élaboration du Plan directeur des terrains urbains de la capitale. L'achèvement de la phase I et la conception d'une vision à long terme pour le Plan directeur des terrains urbains de la capitale ont été reportés à 2010-2011 en raison d'exigences accrues quant à la collecte de données et au nombre de consultations. Les consultations publiques se tiendront à l'automne 2010 et aboutiront à une vision à long terme pour ces terrains de la capitale. Malgré ces retards, on prévoit que le plan directeur sera terminé à temps, soit en 2011-2012. Des progrès considérables ont également été accomplis relativement au *Plan directeur de la Ceinture de verdure*; des consultations destinées à l'élaboration de l'énoncé de vision ont eu lieu.

L'achèvement de l'examen de la MTIN et de l'élaboration des plans d'action relatifs aux propriétés qui n'en font pas partie a été reporté à 2014-2015. L'examen de la MTIN sera réalisé parallèlement avec l'élaboration et la révision de plans à long terme à tous les échelons, étant donné que ses besoins seront influencés par ceux-ci. Le processus, qui inclura des consultations publiques, subira aussi l'incidence des modifications prévues à la *Loi sur la capitale nationale*. La MTIN sera actualisée durant la prochaine période de planification d'entreprise (de 2010-2011 à 2014-2015).

L'achèvement de la phase II de l'évaluation environnementale de futures liaisons interprovinciales a été reporté à 2013-2014, en raison de la décision de la CCN et de ses partenaires financiers de réviser les plans pour inclure deux liaisons supplémentaires. Les partenaires financiers se sont engagés et les travaux relatifs à la phase II ont progressé. Un rapport final sera présenté au conseil d'administration de la CCN en juin 2010. L'achèvement de l'étude de planification stratégique relative à l'intégration du transport en commun interprovincial dans le secteur du cœur a été reportée à 2010-2011 pour pouvoir consulter davantage de parties prenantes et le public en février 2010. On prévoit que les résultats préliminaires seront prêts à être examinés par l'équipe de l'étude et le comité directeur en 2010-2011, puis par les parties prenantes et le public.

Soucieuse de trouver des moyens d'améliorer l'efficacité du processus de planification, la CCN a lancé des consultations auprès des parties prenantes et un examen du processus d'approbation du design et de l'utilisation des terrains pour n'importe quel projet fédéral dans la région de la capitale

du Canada. Un nouveau processus à trois niveaux et à quatre étapes a été approuvé. On prévoit terminer sa mise au point en 2010-2011. En 2009-2010, 160 propositions d'utilisation du sol et 120 propositions de design ont été examinées afin de s'assurer qu'elles tiennent compte de normes de qualité élevées, qu'elles respectent les politiques et qu'elles contribuent à la sauvegarde et à l'amélioration de l'environnement naturel et bâti de la capitale. En tout, 216 propositions ont été examinées en 2008-2009.

## GESTION DES BIENS IMMOBILIERS ET INTENDANCE

### CIBLE

Quatre-vingts pour cent des Canadiens et Canadiennes qui vivent l'expérience de la capitale indiquent que les biens fédéraux sous la responsabilité de la CCN enrichissent cette expérience.

### RÉSULTATS

Selon un sondage réalisé à propos de l'exposition sur le parc de la Gatineau au centre des visiteurs, 88 p. 100 des répondants ont dit que leur visite du Parc avait enrichi leur séjour dans la capitale.

### APERÇU DES ACTIVITÉS

- Sauvegarder et préserver les biens culturels, naturels et patrimoniaux les plus précieux de la capitale, y compris les résidences officielles.
- Promouvoir l'utilisation de nombreux terrains et édifices de la CCN à l'appui des programmes et du mandat de celle-ci.
- Gérer ces biens d'une manière durable et responsable par l'intermédiaire d'un programme d'entretien et de remise en état qui est axé sur le cycle de vie.
- Acquérir des propriétés d'intérêt national et aliéner les propriétés excédentaires.
- Verser des paiements tenant lieu d'impôts fonciers aux commissions scolaires du Québec et aux municipalités.

Ces activités sont réalisées en étroite collaboration avec les villes d'Ottawa et de Gatineau et des organismes fédéraux.

La CCN détient un portefeuille locatif de 607 propriétés à usage résidentiel, commercial, agricole, institutionnel ou récréatif qui ont produit des recettes brutes de 16,7 millions de dollars en 2009-2010, comparativement à 16 millions en 2008-2009. Les revenus tirés de ce portefeuille sont généralement stables, en raison de la très longue durée de la plupart des baux commerciaux.

### Projets du cœur de la capitale

#### *Cible*

Quatre-vingts pour cent ou plus des Canadiens et Canadiennes qui ont vécu l'expérience de la capitale indiquent que les projets de la CCN dans le secteur du cœur lui confèrent de l'importance.

#### *Résultats*

Lors du sondage sur les plaines LeBreton, 70 p. 100 des répondants ont indiqué que leur visite de l'endroit avait enrichi leur visite de la capitale.

Le bail foncier conclu pour le projet de réaménagement Canlands A, sur la rue Sparks, est entré en vigueur en décembre 2009. Le locataire doit terminer l'immeuble d'ici 2013-2014. Le centre des ventes devrait ouvrir ses portes au début de 2010-2011.

Aux plaines LeBreton, l'achèvement de l'aménagement des terrains de la MTIN et de ceux qui n'en font pas partie a été retardé. La mise en valeur des terrains de deuxième catégorie a progressé plus lentement que prévu à cause de travaux inattendus de dépollution environnementale. Les fouilles archéologiques des îlots L et O sont terminées. Plus de 45 000 artefacts ont été analysés.

## Gestion des terrains et des biens immobiliers

### **Cible**

Quatre-vingt-dix pour cent des Canadiens et Canadiennes qui ont vécu l'expérience de la capitale indiquent qu'ils sont satisfaits de l'utilisation qu'ils ont faite des biens fédéraux et des services publics relevant de la CCN.

### **Résultats**

Aucune évaluation en 2009-2010.

### **Acquisitions et aliénations**

En janvier 2008, la CCN a répertorié, en vue de leur acquisition, 405 propriétés privées du parc de la Gatineau dont la superficie totale est d'environ 600 hectares. En 2009-2010, elle a acquis 12 propriétés d'une superficie totale de 103,4 hectares, portant ainsi à 150,5 hectares celle des terrains acquis depuis janvier 2008. L'aliénation de propriétés est présentement restreinte pour permettre la vente de propriétés fédérales excédentaires non controversées à l'égard desquelles il existe déjà une entente avec des acheteurs ou un accord avec d'autres ordres de gouvernement. En 2009-2010, la CCN a réalisé deux aliénations, par rapport à trois en 2008-2009.

### **Leadership environnemental**

L'engagement institutionnel envers le leadership environnemental aura une incidence sur tous les aspects des opérations de la CCN et touchera l'ensemble des champs de compétence et des activités de programme. Parmi les grandes initiatives du Programme de gestion des biens immobiliers, on compte un plan visant à obtenir la certification LEED® (Leadership in Energy and Environmental Design) pour tous les nouveaux édifices construits par la CCN d'ici 2013 ainsi qu'un plan détaillé pour sécuriser tous les sites contaminés de la CCN d'ici 2017.

En 2009-2010, la CCN a réalisé, à l'étape 2 ou à une étape suivante, 40 évaluations environnementales détaillées de sites dont on soupçonnait la contamination. Par suite de ces travaux, 15 de ses propriétés ont été ajoutées à la liste des sites officiellement désignés comme étant contaminés. Six sites ont fait l'objet de mesures actives de réhabilitation. La sécurisation d'un site contaminé signifie qu'on l'étudie et qu'on prend toutes les mesures de réhabilitation ou de gestion des risques qui sont nécessaires et conformes à l'usage déterminé du site. D'ici 2017, tous les sites contaminés de la CCN ne nécessiteront qu'une surveillance et un entretien de routine. La CCN est en train de réaliser un examen systématique de ses propriétés (plus de 1 400) afin de déterminer ce qu'il faut faire pour sécuriser chacune d'elles. Jusqu'à présent, environ les deux tiers des propriétés ont été étudiés sous cet angle.

Le Plan de conservation des écosystèmes du parc de la Gatineau a été approuvé et présenté au public. Une étude des corridors écologiques a été amorcée.

### **Fonctionnement et entretien**

On a mis en œuvre une approche renouvelée et axée sur les priorités pour le Programme pluriannuel des immobilisations. Elle a amélioré l'efficacité et la capacité de réaliser des projets réussis, comme l'a prouvé la CCN au cours de l'exercice financier. La valeur totale de ceux-ci a dépassé de 12,8 millions de dollars celle des initiatives de 2008-2009, pour atteindre 30,7 millions.

Le financement d'immobilisations corporelles de la CCN a bénéficié de fonds supplémentaires de l'ordre de 1 million de dollars qui seront alloués en 2009-2010 et en 2010-2011 par le Programme de stimulation de l'infrastructure du gouvernement fédéral pour la réalisation de deux projets. Le projet de réfection des tunnels du pont du Portage est terminé et le contrat de conception du passage supérieur du chemin Kingsmere a été accordé; sa construction débutera en juin 2010. Ces deux projets assureront la sécurité du public et amélioreront la fiabilité et l'efficacité de l'infrastructure routière. Pour 2010-2011, 18 autres projets d'infrastructures, en Ontario et au Québec, ont été approuvés pour un total de 45,7 millions de dollars, grâce au Plan d'action économique du Canada. Ces projets comprennent le pavage de la promenade de l'Aviation et la réfection de la ferme Moore. Tous les projets doivent être terminés le 31 mars 2011. Ils sont essentiels à la réalisation du mandat de la CCN. Grâce à ces fonds, ces projets prioritaires pourront être réalisés à l'intérieur d'un calendrier de travail plus serré que ne le permettraient normalement les crédits budgétaires.

### La capitale et le plein air

On a amorcé l'élaboration d'un plan stratégique quinquennal pour la patinoire du canal Rideau. Ce document comportera une vision, une orientation stratégique et des objectifs clés qui seront destinés à maximiser la contribution de la patinoire à la réalisation du mandat de la CCN.

La conception du plan des services récréatifs du parc de la Gatineau s'est poursuivie tout au long de l'exercice. L'énoncé de vision, la mission et les principes directeurs ont été présentés à la population. Il est maintenant interdit de faire voler des avions modèles télécommandés dans la Vallée-du-Ruisseau-Meech et d'utiliser des canots à moteur sur le lac La Pêche. En outre, l'accès de ces embarcations au lac Meech a été limité. La pratique de la motoneige dans le parc de la Gatineau a été réduite en janvier 2010 et sera entièrement interdite d'ici 2012.

On a élaboré un plan d'action quinquennal pour la mise en œuvre des principales recommandations du plan stratégique du réseau de sentiers de la capitale. Il comporte des mesures destinées à soutenir l'aménagement du réseau, à améliorer la sécurité des usagers, à mettre au point des services et à promouvoir le réseau. En outre, dans le cadre du plan stratégique et en partenariat avec les villes de Gatineau et d'Ottawa, un projet pilote de programme de vélos en libre-service a été réalisé avec succès, avec plus de 5 000 locations l'an dernier.

### Résidences officielles

La CCN gère les six résidences officielles du Canada dans la région de la capitale. Chacune est une propriété patrimoniale d'importance nationale.

#### **Cible**

Amélioration, par rapport à une évaluation de référence effectuée en 2005-2006, du degré auquel les résidences officielles respectent les normes d'application de la réglementation et les lignes directrices, afin qu'elles soient des habitations adéquates pour les dirigeants du Canada, ainsi que des lieux pour la tenue d'activités et de cérémonies d'État.

#### **Résultats**

Aucune évaluation en 2009-2010.

En 2009-2010, les plus grands travaux réalisés dans les résidences officielles l'ont été à Rideau Hall, résidence et lieu de travail du gouverneur général du Canada. Les travaux à la Salle de la Tente, d'intérêt historique, ont débuté en janvier 2010 pour être achevés avant la visite de la reine en juillet; ceux aux serres honorifiques sont en bonne voie de réalisation. L'appel d'offres pour la réfection de l'intérieur et de l'extérieur de l'édifice du Dôme a été lancé. Les travaux de construction devraient commencer en juin 2010. Enfin, des progrès ont été accomplis relativement à d'importants projets à la résidence du lac Mousseau et à la Ferme.

Au 24, promenade Sussex, résidence du premier ministre, les rénovations ont été retardées pour des questions de sécurité. Les travaux d'investigation et de préparation vont bon train.

### Paiements tenant lieu d'impôts fonciers

#### **Cible**

Tous les paiements tenant lieu d'impôts fonciers sur les propriétés municipales sont versés à temps, sans tenir compte de ceux qui sont mis en question en vertu de la *Loi sur la capitale nationale* et de la *Loi sur les paiements versés en remplacement d'impôts*.

#### **Résultat**

Tous les paiements ont été versés à temps.

## SERVICES GÉNÉRAUX

### RÉSULTAT PRÉVU

Assurer le fonctionnement efficace et efficient de la CCN.

### APERÇU DES ACTIVITÉS

Produire des documents et des rapports exigés par des lois et réaliser des audits, des évaluations et des recherches internes afin de soutenir une gouvernance efficace et les affaires publiques.

Fournir, à l'ensemble de la CCN, un soutien stratégique, financier, technologique, légal, administratif ainsi qu'en matière de communications et des ressources humaines.

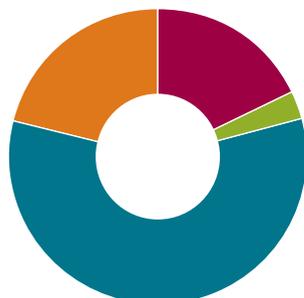
En 2009-2010, la CCN a poursuivi le renouvellement de sa structure de gouvernance et de ses processus ainsi que la modernisation de ses pratiques, s'adaptant ainsi à l'évolution des politiques gouvernementales et des pratiques exemplaires. L'examen des règlements administratifs et des chartes des comités est terminé. Toutefois, l'actualisation a été reportée d'un an, à l'exercice 2010-2011, afin de tenir compte de l'incidence des modifications possibles de la *Loi sur la capitale nationale*.

Malgré les retards liés à l'examen stratégique, les travaux d'élaboration du code de déontologie des employés ont progressé. Les étapes de la définition du concept et de la consultation de la haute direction sont terminées. Un comité a été constitué pour voir à ce que le code soit effectivement conçu et mis en œuvre et à ce que les objectifs soient atteints, compte tenu des valeurs, de l'éthique et du profil de risque de la CCN. Les employés seront consultés au début de 2010-2011, tandis qu'on prévoit l'approbation définitive pour novembre 2010.

Bien que la mise en œuvre intégrale du cadre de gestion des risques d'entreprise ait été retardée à 2010-2011 afin de se concentrer sur l'examen stratégique prescrit par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, une stratégie de remobilisation des employés a été élaborée. En outre, d'importants progrès ont été accomplis relativement à un cours de formation en ligne sur la gestion des risques qui s'adresse à tous les employés. Le cours devrait être lancé en 2010-2011.

## DÉPENSES DE LA CCN PAR SECTEUR, POUR 2009-2010

(en millions de dollars)



Total : 138,0

- Animation et promotion de la capitale : 24,2
- Planification de la capitale, design et utilisation du sol : 4,5
- Gestion des biens immobiliers et intendance : 79,9
- Services généraux : 29,4

## RENDEMENT FINANCIER

### CRÉDITS PARLEMENTAIRES

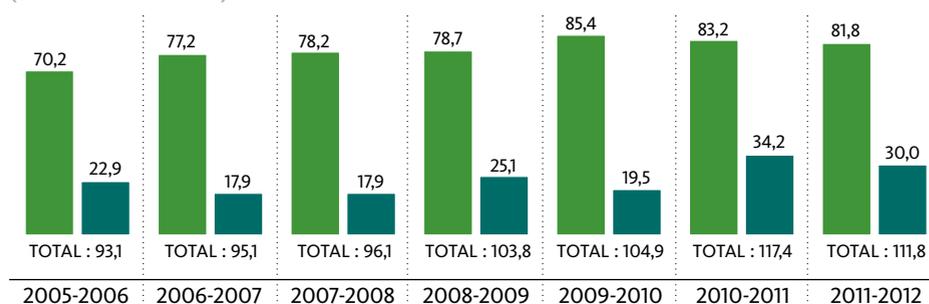
En 2009-2010, la CCN a reçu 104,9 millions de dollars en crédits parlementaires pour ses dépenses d'exploitation et en immobilisations. Cette somme représente une augmentation de 1,1 million de dollars par rapport aux crédits obtenus pour l'exercice 2008-2009, qui totalisaient 103,8 millions (voir le diagramme 1 et le tableau 1).

Des crédits supplémentaires ont été reçus pour couvrir l'augmentation des salaires et des avantages sociaux découlant de la convention collective (3 millions de dollars), des investissements dans l'infrastructure, à la suite du budget de 2009 (1 million), et le coût d'études environnementales réalisées en vertu du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux (0,5 million). Ces hausses ont été partiellement annulées par une redistribution nette des fonds affectés au programme des résidences officielles, qui s'est chiffrée à 3,6 millions en 2009-2010.

On s'attend à ce que les crédits totaux augmentent à 117,4 millions de dollars en 2010-2011 (111,8 millions en 2011-2012), surtout en raison d'une hausse de 13 millions du financement global des résidences officielles en raison de redistributions (augmentation de 11,9 millions en 2011-2012). Les fluctuations du financement des études environnementales réalisées en vertu du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux entraîneront, pour leur part, une augmentation de 1,5 million en 2010-2011 (une diminution de 2,1 millions en 2011-2012). Ces sommes seront partiellement annulées par une réduction de 1,7 million de dollars qui visera, au cours des deux exercices, les crédits annuels destinés aux salaires et aux avantages sociaux et accordés seulement par le truchement du budget supplémentaire des dépenses. Elles le seront aussi par le non-versement des crédits temporaires de 1 million de dollars reçus en 2009-2010 et en 2010-2011 au titre de l'infrastructure par suite du budget de 2009. À cela s'ajoute l'imposition d'une réduction budgétaire supplémentaire par le gouvernement fédéral (0,2 million et 0,4 million en 2010-2011 et en 2011-2012, respectivement).

### DIAGRAMME 1 — CRÉDITS PARLEMENTAIRES DE 2005-2006 À 2011-2012

(en millions de dollars)



- Crédits d'exploitation
- Crédits en immobilisations

### TABEAU 1 — CRÉDITS PARLEMENTAIRES DE 2007-2008 À 2010-2011

(en milliers de dollars)

	RÉELS			PROJECTIONS	
	2008-2009	2009-2010	Écart	2010-2011	2011-2012
Exploitation	76 313	79 627	3 314	83 173	81 870
Exploitation — supplémentaires	2 390	5 760	3 370	—	—
Total partiel	78 703	85 387	6 684	83 173	81 870
Immobilisations	17 934	30 513	12 579	34 188	29 973
Immobilisations — supplémentaires	7 200	(10 980)	(18 180)	—	—
Total partiel	25 134	19 533	(5 601)	34 188	29 973
<b>Total des crédits</b>	<b>103 837</b>	<b>104 920</b>	<b>1 083</b>	<b>117 361</b>	<b>111 843</b>

## PRODUITS D'EXPLOITATION

Comme l'indique l'état des résultats (*voir le tableau 2 à la page 47*), la CCN a engendré des produits d'exploitation de 37,4 millions de dollars en 2009-2010, comparativement à 38,1 millions en 2008-2009. Cette baisse de 0,7 million de dollars est principalement attribuable à une diminution des produits d'intérêts (2,8 millions) et à des revenus de commandite inférieurs (1,1 million). Cette réduction a été annulée en partie par une hausse au titre de la perception d'autres frais et de recouvrements (2,5 millions), provenant surtout d'un règlement à l'égard d'un site contaminé (1,8 million), et au titre des opérations de location et des servitudes (0,4 million).

Les opérations de location et les servitudes ont constitué la plus importante source de produits d'exploitation en 2009-2010. Elles représentent 55 p. 100 du total (53 p. 100 durant l'exercice 2008-2009), en excluant le gain net réalisé sur la cession d'immobilisations corporelles. Toutes les sources de produits d'exploitation devraient demeurer relativement stables pendant les prochaines années, sauf pour les variations du gain net sur la cession d'immobilisations corporelles (*voir le diagramme 2*).

Le financement total des activités d'exploitation (crédits et produits d'exploitation) est demeuré relativement stable au cours des derniers exercices (*voir le diagramme 3*), sauf en 2009-2010, lorsqu'il a augmenté en raison de l'octroi de crédits supplémentaires pour couvrir la hausse des salaires et des avantages sociaux et en raison de la redistribution des fonds affectés aux résidences officielles. En 2005-2006, un autre important gain net avait été réalisé par suite de l'aliénation d'immobilisations corporelles.

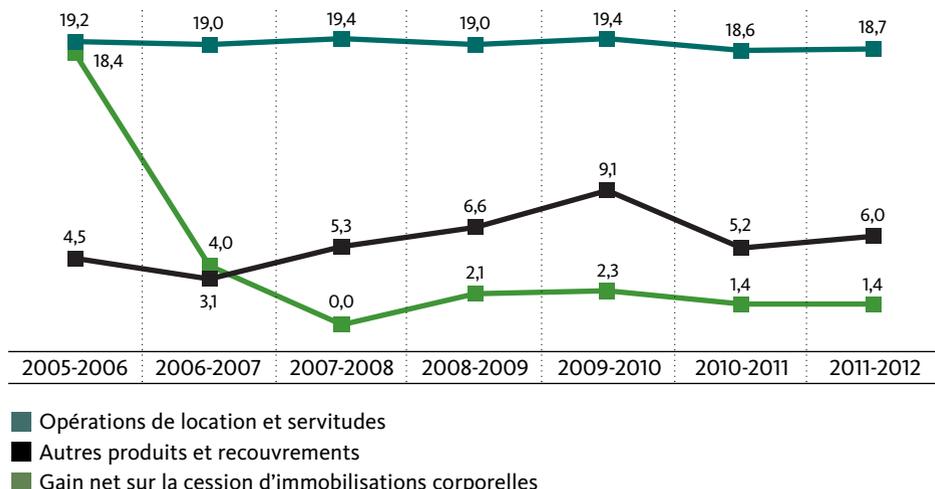
## CHARGES D'EXPLOITATION

Comme l'état des résultats et du résultat étendu l'indique et comme la note 10 des états financiers le montre plus en détail (*voir le diagramme 4*), les charges d'exploitation de la CCN pour l'exercice 2009-2010 ont diminué de 7 p. 100, pour atteindre 138 millions de dollars, comparativement à 148,8 millions pour l'exercice précédent. Cette baisse de 10,8 millions s'explique surtout par une perte subie en 2008-2009, liée au transfert de propriétés des plaines LeBreton (11,7 millions), par des dépenses inférieures relatives à l'environnement (1,8 million) qui résultent essentiellement d'une réduction de la provision prévue à ce chapitre, et par la diminution des coûts de location immobilière (1,7 million). Ces réductions ont été annulées partiellement par une hausse des salaires et des avantages (3,2 millions), des contributions versées aux partenaires (0,7 million) et des frais d'intérêts (0,5 million).

Au cours des prochaines années, la CCN subira des pressions accrues au chapitre des charges pour les locaux de son siège social et à celui du renouvellement des marchés d'entretien des propriétés, car chacun de ces secteurs de dépenses comporte des contrats assortis de clauses d'indexation à l'inflation. Les coûts de gestion du cycle de vie, y compris pour le matériel et la main-d'œuvre, augmenteront aussi.

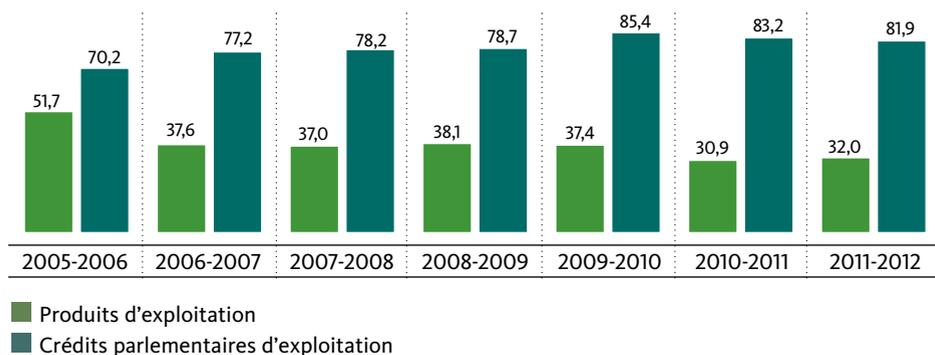
### DIAGRAMME 2 — PRINCIPALES SOURCES DES PRODUITS D'EXPLOITATION, DE 2005-2006 À 2011-2012

(en millions de dollars)



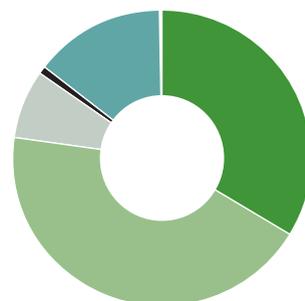
### DIAGRAMME 3 — FINANCEMENT D'EXPLOITATION TOTAL, DE 2005-2006 À 2011-2012

(en millions de dollars)



### DIAGRAMME 4 — VENTILATION DES CHARGES PAR POSTE PRINCIPAL

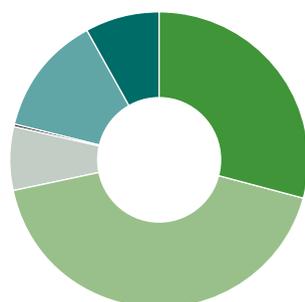
2009-2010  
(en millions de dollars)



Total : 138,0

- Salaires et avantages sociaux : 46,7
- Biens et services : 60,1
- Paiements tenant lieu d'impôt foncier : 10,3
- Contributions : 1,0
- Amortissement et perte de valeur : 19,8
- Réaménagement des plaines LeBreton : 0
- Perte nette sur la cession d'immobilisations incorporelles : 0,1

2008-2009  
(en millions de dollars)



Total : 148,8

- Salaires et avantages sociaux : 43,5
- Biens et services : 63,3
- Paiements tenant lieu d'impôt foncier : 10,4
- Contributions : 0,3
- Amortissement et perte de valeur : 19,6
- Réaménagement des plaines LeBreton : 11,7
- Perte nette sur la cession d'immobilisations incorporelles : 0

## DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

En 2009-2010, des investissements en immobilisations de 38,9 millions de dollars ont été réalisés, comparativement à des dépenses de 23,5 millions en 2008-2009. On a constaté une hausse des débours dans la plupart des catégories de projets. La plus forte croissance s'est produite à l'égard des projets relatifs aux terrains urbains et aux transports (5,8 millions), y compris des investissements dans de nouvelles initiatives d'infrastructure visant à stimuler l'économie (2 millions). Il y a également eu une augmentation des dépenses en immobilisations pour la réfection des résidences officielles (3,3 millions), l'acquisition de propriétés (2,5 millions), des initiatives d'animation et de promotion (2,2 millions) et des projets environnementaux (1,4 million).

## ANALYSE BUDGÉTAIRE

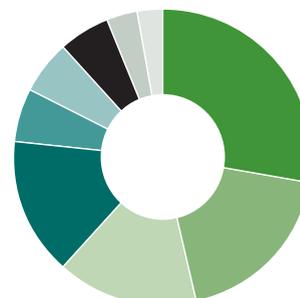
Le tableau 2 présente les comparaisons suivantes en ce qui a trait aux résultats d'exploitation : pour 2009-2010, les résultats réels comparés aux prévisions d'exploitation figurant dans le Résumé du plan d'entreprise de 2009-2010 à 2013-2014; une comparaison semblable pour 2008-2009 des résultats réels par rapport au budget, en se basant sur le Résumé du plan d'entreprise de 2008-2009 à 2012-2013. Le tableau contient aussi les prévisions des dépenses de fonctionnement pour 2010-2011, présentées dans le Résumé du plan d'entreprise de 2010-2011 à 2014-2015.

En 2009-2010, les recettes de la CCN ont été supérieures de 4,6 millions de dollars par rapport aux prévisions. Cette hausse est attribuable à des produits supérieurs aux prévisions budgétaires pour ce qui est des contributions des partenaires aux activités et aux programmes (2,3 millions), des frais d'accès imposés aux usagers (0,9 million) et des sommes générées par les opérations de location et les servitudes (0,4 million). À cela s'ajoutent un gain net au titre de l'aliénation d'immobilisations corporelles (0,9 million), et l'obtention d'une somme d'argent par suite d'un règlement imprévu au budget concernant un site contaminé (1,8 million). Ces augmentations ont été partiellement annulées par des produits d'intérêts inférieurs aux prévisions budgétaires (1 million), une diminution des revenus provenant des commandites par rapport aux prévisions (0,4 million) et le retard subi par des initiatives de planification financées par des partenaires (0,3 million).

Les charges d'exploitation réelles ont dépassé de 3,4 millions de dollars les prévisions budgétaires, surtout à cause de dépenses plus élevées que prévu pour les programmes d'activités (2,3 millions), d'une hausse des sommes déboursées au titre du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux (1,0 million), du versement d'intérêts non prévus au budget à la suite d'un règlement d'indemnité (0,5 million) et de la majoration des salaires et des avantages sociaux (0,9 million). Ces augmentations ont été partiellement annulées par des retards subis par des initiatives de planification (1,3 million).

## DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS DE LA CCN POUR 2009-2010

(en millions de dollars)



Total : 38,9

- Projets relatifs aux terrains urbains : 10,9
- Réfection des propriétés louées : 7,3
- Réfection des résidences officielles : 5,9
- Acquisitions de propriétés : 5,8
- Projets d'animation et de promotion : 2,3
- Réaménagement des plaines LeBreton : 2,2
- Projets relatifs au parc de la Gatineau : 2,1
- Projets environnementaux : 1,4
- Autres : 1,0

**TABLEAU 2 — ÉTAT DES RÉSULTATS ET DU RÉSULTAT ÉTENDU**

pour les exercices terminés le 31 mars, 2009 à 2011 (en milliers de dollars)

	2010-2011	2009-2010			2008-2009		
	Budget	Budget	Réel	Écart	Budget	Réel	Écart
<b>Produits</b>							
Opérations de location et servitudes	18 584	18 960	19 350	390	18 260	18 992	732
Intérêts	1 353	2 406	1 445	(961)	3 541	4 286	745
Gain net sur la cession d'immobilisations corporelles	1 400	1 400	2 289	889	4 200	2 123	(2 077)
<b>Commanditaires</b>							
Commandites monétaires	966	966	1 057	91	966	1 390	424
Commandites en biens et services	250	750	224	(526)	750	949	199
Sous-location du siège social	1 849	1 802	1 821	19	1 799	1 801	2
Frais d'accès aux usagers	1 315	1 115	2 041	926	1 115	1 965	850
Autres produits et recouvrements	5 211	5 317	9 130	3 813	3 240	6 624	3 384
	<b>30 928</b>	<b>32 716</b>	<b>37 357</b>	<b>4 641</b>	<b>33 871</b>	<b>38 130</b>	<b>4 259</b>
<b>Charges d'exploitation</b>							
Animation et promotion de la capitale	20 628	21 598	24 194	(2 596)	19 087	22 379	(3 292)
Planification de la capitale, design et utilisation du sol	6 633	5 746	4 463	1 283	3 229	3 647	(418)
Gestion des biens immobiliers et intendance	90 973	78 932	79 870	(938)	77 096	94 740	(17 644)
Services généraux	30 970	28 286	29 476	(1 190)	29 256	28 015	1 241
	<b>149 204</b>	<b>134 562</b>	<b>138 003</b>	<b>(3 441)</b>	<b>128 668</b>	<b>148 781</b>	<b>(20 113)</b>
<b>Résultat étendu net avant le financement du gouvernement du Canada</b>	<b>(118 276)</b>	<b>(101 846)</b>	<b>(100 646)</b>	<b>1 200</b>	<b>(94 797)</b>	<b>(110 651)</b>	<b>(15 854)</b>
<b>Financement du gouvernement du Canada</b>							
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation	83 173	79 627	85 387	5 760	76 313	78 703	2 390
Amortissement du financement d'immobilisations reporté	13 734	16 160	18 126	1 966	–	21 055	21 055
<b>Résultat étendu net</b>	<b>(21 369)</b>	<b>(6 059)</b>	<b>2 867</b>	<b>8 926</b>	<b>(18 484)</b>	<b>(10 893)</b>	<b>7 591</b>

## FONCTIONS AUXILIAIRES

### RESSOURCES HUMAINES

En 2009-2010, la CCN a poursuivi l'intégration de la planification des ressources humaines dans la planification d'entreprise. Toutes les directions ont terminé la phase II de l'exercice de planification des ressources humaines, dans le contexte duquel elles ont dressé la liste des postes importants, puis élaboré des plans de relève ou d'action pour ceux-ci. La mise au point des plans de relève des postes clés a été achevée en 2008-2009. Un nouveau programme d'orientation donne aux employés venant d'être embauchés l'occasion de se renseigner sur la CCN et d'intégrer harmonieusement ses effectifs. Jusqu'à présent, 44 employés y ont pris part. Par ailleurs, un nouveau programme de reconnaissance a vu le jour. Ce programme prévoit notamment diverses options pour souligner l'apport des employés et le Petit-déjeuner du prix d'excellence de la première dirigeante, lors duquel on rendra hommage à des membres du personnel au rendement exceptionnel.

### GESTION DE L'INFORMATION

La CCN s'est concentrée sur la mise en œuvre des processus et des moyens techniques grâce auxquels elle verra à ce que ses mesures de sécurité en matière d'information et de technologie de l'information soient conformes, d'ici avril 2012, à la Politique sur la sécurité du gouvernement qui est récemment entrée en vigueur. Afin de soutenir les travaux techniques en cours, un programme a été lancé pour sensibiliser les employés à la nécessité de sécuriser leur information.

Au cours de l'exercice, un projet de système de gestion des relations avec la clientèle a été mis en œuvre. Les besoins des utilisateurs ont été précisés et un cadre de mise en œuvre de l'initiative d'ici 2012-2013 a été élaboré. Ce système consolidera les capacités de la CCN en matière de gestion de la clientèle et permettra à l'organisme d'être plus à l'écoute des besoins de celle-ci, de surveiller les tendances et de déceler les occasions et les problèmes au fur et à mesure qu'ils surgissent.

## LES RISQUES ET LEUR GESTION

Selon le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, la gestion des risques d'entreprise constitue un volet essentiel de la gestion moderne dans la fonction publique fédérale. Elle aide les ministères et les organismes à penser plus stratégiquement et améliore leur aptitude à fixer des priorités communes. Sur le plan personnel, elle permet à tous les employés d'acquérir de nouvelles compétences et renforce leur capacité de prévoir, d'évaluer et de gérer les risques.

### CADRE DE GESTION DES RISQUES D'ENTREPRISE

Le cadre de gestion des risques d'entreprise de la CCN a été approuvé en 2008-2009, mais sa mise en œuvre a été retardée dans l'attente de l'achèvement de l'examen stratégique. Dans le contexte de ce cadre, la CCN a précisé :

- les principaux risques inhérents actuels et les contrôles connexes — l'état de la gestion des risques, tout spécialement le degré de tolérance à l'égard du risque et l'aptitude et la capacité de l'organisme à atténuer celui-ci;
- les défis et les possibilités en matière de gestion des risques d'entreprise à la CCN.

En outre, celle-ci a élaboré les processus de surveillance, de suivi, de contrôle et de formation qui seront nécessaires à la mise en œuvre de la gestion des risques d'entreprise.

## STRATÉGIE DE REMOBILISATION

Le projet de gestion des risques d'entreprise a recommencé en 2009-2010 par l'élaboration d'une stratégie de remobilisation qui sera mise en œuvre graduellement en 2010-2011. La stratégie comporte quatre volets :

**L'intégration** Poursuivre l'incorporation de la gestion des risques dans les fonctions administratives et le processus de planification actuels.

**L'éducation** Concevoir une séance de formation pour expliquer l'utilisation du processus de gestion des risques et l'offrir dans l'intranet à tout le personnel.

**La promotion** Recourir aux forums existants pour promouvoir le processus de gestion des risques.

**Le contrôle** Contrôler l'emploi du processus de gestion des risques par des évaluations et des sondages.

## LES RISQUES D'ENTREPRISE ET LEUR ATTÉNUATION

À la CCN, la gestion des risques constitue un volet fondamental de la planification stratégique depuis de nombreuses années. Bien que des risques plus sérieux et plus grands seront précisés dans le contexte de la gestion des risques d'entreprise, les risques suivants ont été relevés dans le Résumé du plan d'entreprise de 2010-2011 à 2013-2014 :

**Examen du mandat** Le Parlement étudie toujours le projet de loi qui modifie la *Loi sur la capitale nationale*, mais la CCN procède déjà à des améliorations là où elle le peut et demeure prête à réaliser les changements proposés dès qu'ils auront été approuvés. Entre autres, elle verra à faire progresser la gouvernance, l'ouverture et la transparence; elle assumera un rôle accru à titre de responsable de la gérance environnementale; elle devra déposer tous les 10 ans un plan directeur pour la région de la capitale du Canada.

**Financement** La protection de l'économie nationale contre la crise économique mondiale constitue un objectif prioritaire du gouvernement canadien. Non seulement la CCN sera-t-elle touchée par le gel des crédits annoncé dans le budget de 2010, dans le contexte de l'exercice pangouvernemental d'examen stratégique, mais son budget sera réduit au cours des trois prochaines années pour tenir compte de la réaffectation de 5 p. 100 de ses dépenses de programmes moins prioritaires ou dont le rendement est plus faible. Une fois l'économie rétablie, les efforts de réduction de la dette nationale pourraient continuer d'avoir une incidence sur les ministères et les organismes gouvernementaux. La CCN poursuivra la réalisation de son mandat en cherchant à être plus efficace, en examinant des possibilités de production de recettes et en établissant des partenariats.

**Environnement** La population canadienne se préoccupe de plus en plus de l'état de l'environnement et nourrit de fortes attentes à l'égard de la préservation de son patrimoine naturel. La gestion environnementale et le transport durable sont perçus comme étant d'importants domaines sur lesquels la CCN a une grande influence. L'utilisation des terrains de la CCN et les rapports de ceux-ci avec les modes de transport qui requièrent leur usage feront l'objet d'un vif intérêt durant les prochaines années.

**Plan d'action économique du Canada** Pour les exercices 2009-2010 et 2010-2011, la CCN a obtenu 2 millions de dollars pour la réfection de ponts, 3,5 millions pour des études environnementales et l'assainissement de l'environnement et 45,7 millions pour 18 autres projets d'infrastructure en Ontario et au Québec, dans le contexte des efforts gouvernementaux de stimulation de l'économie. Ces travaux d'infrastructure doivent être terminés d'ici le 31 mars 2011. Bien que des risques soient associés à la réalisation d'un aussi grand nombre d'initiatives à l'intérieur d'un calendrier d'exécution serré, la CCN a confiance en sa capacité de gérer ces projets avec succès. Elle évaluera le besoin de mesures d'atténuation au fil de l'évolution des travaux.

## MODIFICATIONS FUTURES EN MATIÈRE DE COMPTABILITÉ ET DE PRODUCTION DE RAPPORTS

### NORMES DE COMPTABILITÉ DU SECTEUR PUBLIC

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les principes comptables généralement reconnus du Canada seraient remplacés par les Normes internationales d'information financière (IFRS) pour les exercices financiers commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2011 ou après cette date. Par suite d'une décision du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP), il a été décidé que la CCN devrait, elle aussi, adopter les IFRS. Toutefois, en septembre 2009, le CCSP a approuvé une modification à la Préface du *Manuel de comptabilité de l'ICCA pour le secteur public* qui a donné lieu au retrait de la catégorie « organisme public de type commercial » dont la CCN faisait partie.

Le Manuel répartit les organismes entre trois catégories : les entreprises publiques, les organismes sans but lucratif du secteur public et les autres organismes publics. Tandis que les entreprises publiques qui sont des organismes commerciaux indépendants doivent respecter les IFRS, les autres organismes publics ont pu choisir la norme comptable la mieux adaptée à leurs besoins et à leurs objectifs. Après une analyse des divers facteurs fournie par le CCSP pour orienter cette décision, la CCN a conclu que les normes comptables pour le secteur public répondaient le mieux à ses besoins et à ceux des utilisateurs de ses états financiers. Elle adoptera ces normes d'ici le 1<sup>er</sup> avril 2011.

### NORME SUR LA PRÉSENTATION DE RAPPORTS FINANCIERS TRIMESTRIELS PAR LES SOCIÉTÉS D'ÉTAT

Des modifications à la *Loi sur la gestion des finances publiques* exigeront que la CCN, en qualité de société d'État mère, prépare et rende publics des rapports financiers trimestriels, conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État, qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2011. Le rapport trimestriel sera constitué des états financiers non vérifiés et d'un compte rendu des résultats financiers, des risques et des changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes. Les états financiers présenteront les résultats du trimestre concerné et de la période comprise entre le début de l'exercice et la fin du trimestre, y compris l'information comparative de l'exercice précédent.

La CCN se préparera à mettre en œuvre la Norme en 2010-2011 en saisissant les renseignements financiers comparatifs et en modifiant son régime de présentation de rapports et ses échéanciers internes.

## PRINCIPAUX INDICATEURS DE RENDEMENT

Le rendement opérationnel de la CCN est mesuré par un ensemble d'objectifs et de résultats prévus, d'indicateurs de rendement et de cibles. Le tableau ci-dessous rend compte du rendement institutionnel en fonction des principaux résultats prévus dans le Résumé du plan d'entreprise de 2009-2010 à 2013-2014.

### VENTILATION DE L'ÉCHELLE DE NOTATION

**Cible atteinte** La direction a atteint ( $\pm 5$  p. 100) la cible pour la période examinée. « Cible atteinte » peut également servir à noter des projets à long terme.

**Cible partiellement atteinte** La direction a atteint, dans une proportion oscillant entre 75 p. 100 et 95 p. 100, la cible fixée pour la période examinée.

**En bonne voie de réalisation** Mention utilisée pour noter les projets à long terme dont les échéances ne sont pas clairement définies pour la période examinée, mais à l'égard desquels d'importants progrès ont été réalisés vers l'atteinte de l'objectif à long terme.

**Cible non atteinte** La direction a atteint, dans une proportion inférieure à 75 p. 100, la cible fixée pour la période examinée. La mention « Cible non atteinte » peut également être utilisée lorsque des cibles ont été modifiées ou que des projets ont été reportés.

**Résultats non évalués** Mention utilisée pour les projets à long terme, quand l'atteinte de la cible ne peut être établie que lorsque le projet est terminé.

s. o. Mention utilisée lorsqu'il n'y a aucune cible.

PRINCIPAUX RÉSULTATS PRÉVUS POUR 2009-2010	RÉSULTATS POUR 2009-2010	RÉSULTATS POUR 2008-2009*
<b>ANIMATION ET PROMOTION DE LA CAPITALÉ</b>		
<b>Évènements, programmes d'interprétation et commémorations</b>		
<i>Évènements</i>		
Maintenir le taux annuel de participation aux activités et aux programmes vedettes : a) le spectacle son et lumière (objectif : 250 000 personnes); b) la fête du Canada (objectif : 325 000 personnes); c) le Bal de Neige (objectif : 600 000 personnes).	<b>Cible atteinte :</b> a) le spectacle son et lumière (233 000) b) la fête du Canada (350 000, selon des comptages visuels) c) le Bal de Neige (600 000, selon des comptages visuels)	<b>Cible atteinte :</b> a) le spectacle son et lumière (218 000) b) la fête du Canada (466 000) c) le Bal de Neige (457 000)
Conclure chaque année des ententes de partenariat avec au moins 10 ministères ou organismes fédéraux.	<b>Cible atteinte :</b> 20 partenariats fédéraux ont été conclus.	<b>Cible atteinte :</b> 21 partenariats fédéraux ont été conclus.

\* Selon les principaux résultats prévus pour 2008-2009

PRINCIPAUX RÉSULTATS PRÉVUS POUR 2009-2010	RÉSULTATS POUR 2009-2010	RÉSULTATS POUR 2008-2009*
<b>ANIMATION ET PROMOTION DE LA CAPITALE</b>		
<b>Évènements, programmes d'interprétation et commémorations</b>		
<b>Interprétation et rayonnement</b>		
Maintenir la fréquentation annuelle et la portée : a) des programmes de la colline du Parlement (objectif : 700 000 visites); b) des services de l'Infocentre de la capitale (objectif : 325 000 visiteurs).	<b>Cible atteinte :</b> a) programmes de la colline du Parlement (741 000) b) services de l'Infocentre de la capitale (318 670)	<b>Cible atteinte :</b> a) programmes de la colline du Parlement (690 900) b) services de l'Infocentre de la capitale (318 200)
Portée du programme jeunesse (objectif : joindre 500 000 jeunes en 2009-2010 et 600 000 d'ici 2013-2014).	<b>Cible atteinte :</b> on a joint 500 000 jeunes.	<b>Cible atteinte :</b> on a joint 500 000 jeunes.
En 2009-2010, amorcer le renouvellement de l'Infocentre de la capitale en vue de l'achèvement du projet en 2011-2012.	<b>En bonne voie de réalisation :</b> le quart du projet est maintenant terminé.	<b>s. o.</b>
<b>Monuments commémoratifs et art public</b>		
Élaborer et mettre en œuvre un programme de sensibilisation aux possibilités d'installation de monuments commémoratifs dans la capitale, en mettant l'accent sur les thèmes sous-représentés, et ce, dans le but de recevoir annuellement au moins cinq nouvelles demandes de monument au cours de la période de planification.	<b>Cible atteinte :</b> six nouvelles demandes de monument commémoratif ont été reçues.	<b>Cible atteinte :</b> neuf nouvelles demandes de monument commémoratif ont été reçues.
Souligner les anniversaires nationaux importants dont le ministère du Patrimoine canadien fait mention dans son plan quinquennal de commémoration (2008-2012), et en soutenir la célébration.	<b>Cible atteinte :</b> on a souligné sept anniversaires nationaux et on en a soutenu la célébration.	<b>Cible atteinte :</b> on a souligné sept anniversaires nationaux et on en a soutenu la célébration.
<b>Marketing et communications</b>		
Maintenir le ton généralement positif de la couverture médiatique dans au moins 80 p. 100 des cas.	<b>Cible atteinte :</b> le ton général de la couverture médiatique a été jugé très positif.	<b>Cible atteinte :</b> le ton général de la couverture médiatique a été jugé positif.
Conclure au moins deux nouvelles alliances stratégiques et se concentrer sur la conclusion, avec de grands commanditaires, d'ententes dont le rendement des investissements est élevé, de sorte qu'au moins 60 p. 100 des recettes découlant des commandites proviennent de 10 accords pluriannuels.	<b>Cible partiellement atteinte :</b> trois nouvelles alliances stratégiques ont été conclues. Sept accords pluriannuels ont été conclus. Ils correspondent à 35 p. 100 des recettes découlant des commandites.	<b>Cible atteinte :</b> deux nouvelles alliances stratégiques ont été conclues. Dix accords pluriannuels ont été conclus. Ils correspondent à 67 p. 100 des recettes découlant des commandites.

\* Selon les principaux résultats prévus pour 2008-2009

PRINCIPAUX RÉSULTATS PRÉVUS POUR 2009-2010	RÉSULTATS POUR 2009-2010	RÉSULTATS POUR 2008-2009*
--	--------------------------	---------------------------

PLANIFICATION DE LA CAPITALE, DESIGN ET UTILISATION DU SOL		
<i>Cadre de planification de l'aménagement des terrains et examen de la MTIN</i>		
Remanier le <i>Plan de la capitale du Canada</i> de 1999 d'ici 2012-2013.	<b>En bonne voie de réalisation.</b>	<b>Cible atteinte :</b> l'évaluation et l'examen sont terminés.
Achever ou remanier le cadre de planification de l'aménagement des terrains à l'échelon du plan directeur (achever le plan directeur des terrains urbains de la capitale et remanier le <i>Plan directeur de la Ceinture de verdure</i> de 1996) d'ici 2011-2012.	<b>En bonne voie de réalisation.</b>	<b>Cible non atteinte :</b> l'achèvement (la phase II) a été reporté à 2011-2012. <b>Cible non atteinte :</b> la révision a été reportée à 2011-2012.
Examiner la MTIN et élaborer les plans d'action relatifs aux propriétés qui ne font pas partie de la MTIN d'ici 2012-2013.	<b>Cible non atteinte :</b> l'achèvement a été reporté à 2014-2015.	<b>s. o.</b>
<i>Transports</i>		
Exécuter la phase II de l'étude d'évaluation des futures liaisons interprovinciales et obtenir les approbations sur une période de trois ans prenant fin en 2011-2012.	<b>Cible non atteinte :</b> l'achèvement a été reporté à 2013-2014.	<b>Cible non atteinte :</b> la phase I est terminée. La phase II a été reportée à l'été 2009.
Intégrer le transport en commun interprovincial dans l'étude de planification du secteur du cœur et obtenir les approbations en 2009-2010.	<b>Cible non atteinte :</b> l'achèvement a été reporté à 2010-2011.	<b>En bonne voie de réalisation :</b> l'étude a été amorcée; on prévoit la terminer en janvier 2010.
<i>Approbations fédérales de l'utilisation du sol et du design</i>		
En 2009-2010, mettre en œuvre les améliorations apportées au processus des approbations fédérales de l'utilisation du sol et du design.	<b>Cible atteinte.</b>	<b>s. o.</b>
D'ici 2011-2012, atteindre un taux de satisfaction des intervenants d'au moins 75 p. 100 à l'égard de la clarté du processus des approbations fédérales de l'utilisation du sol et du design et de l'information disponible.	<b>Résultats non évalués :</b> cible à long terme.	<b>s. o.</b>

\* Selon les principaux résultats prévus pour 2008-2009

PRINCIPAUX RÉSULTATS PRÉVUS POUR 2009-2010	RÉSULTATS POUR 2009-2010	RÉSULTATS POUR 2008-2009*
<b>GESTION DES BIENS IMMOBILIERS ET INTENDANCE</b>		
<b>Projets du cœur de la capitale</b>		
<i>Grands projets de revitalisation</i>		
Canlands A : Terminer le réaménagement d'ici 2012-2013.	<b>En bonne voie de réalisation.</b>	<b>En bonne voie de réalisation.</b>
Plaines LeBreton : a) En 2009-2010, déterminer l'approche et obtenir les approbations pour le réaménagement des terrains restants qui ne font pas partie de la MTIN, puis amorcer les travaux de réaménagement. b) Faire progresser l'aménagement des îlots U et T d'ici 2013-2014.	a) <b>Cible partiellement atteinte :</b> l'achèvement a été reporté à 2010-2011. b) <b>En bonne voie de réalisation.</b>	a) <b>s. o.</b> b) <b>Cible non atteinte :</b> les discussions se poursuivent en ce qui concerne la vente des îlots U et T.
<b>Gestion des terrains et des biens immobiliers</b>		
<i>Leadership environnemental</i>		
En 2009-2010, concevoir une stratégie environnementale institutionnelle ainsi qu'un plan d'action précis, et amorcer leur mise en œuvre.	<b>Cible atteinte :</b> on est à mettre en œuvre la stratégie.	<b>En bonne voie de réalisation :</b> les travaux ont été amorcés.
Mettre en œuvre un plan de gestion des risques pour tous les sites contaminés de la CCN.	<b>En bonne voie de réalisation.</b>	<b>En bonne voie de réalisation.</b>
Effectuer des études dans le contexte du programme de recherche sur les ressources naturelles en vue de donner suite aux recommandations du plan de conservation des écosystèmes.	<b>Cible atteinte.</b>	<b>En bonne voie de réalisation.</b>
<i>Fonctionnement et entretien</i>		
Faire en sorte que, chaque année, 99 p. 100 des actifs immobiliers qui sont destinés à un usage public soient ouverts, disponibles et sécuritaires.	<b>Cible atteinte.</b>	<b>Cible atteinte.</b>
En 2009-2010, mettre en œuvre une approche renouvelée et axée sur les priorités pour le Programme pluriannuel des immobilisations et valider son incidence positive sur l'efficacité et la capacité de donner des résultats.	<b>Cible atteinte.</b>	<b>s. o.</b>

\* Selon les principaux résultats prévus pour 2008-2009

PRINCIPAUX RÉSULTATS PRÉVUS POUR 2009-2010	RÉSULTATS POUR 2009-2010	RÉSULTATS POUR 2008-2009*
<b>GESTION DES BIENS IMMOBILIERS ET INTENDANCE</b>		
Gestion des terrains et des biens immobiliers		
<i>La capitale et le plein air</i>		
Renouveler le Plan stratégique de la patinoire du canal Rideau en se concentrant sur le nouveau modèle opérationnel de gestion et sur la stratégie d'écologisation, afin de réduire au minimum l'incidence environnementale du programme.	<b>En bonne voie de réalisation.</b>	<b>En bonne voie de réalisation.</b>
Pour le parc de la Gatineau, d'ici la fin de 2010-2011 : a) terminer un plan des services récréatifs et un plan de conservation du patrimoine; b) éliminer les activités motorisées hors route sur les sentiers et les routes de l'arrière-pays.	a) <b>En bonne voie de réalisation :</b> les principales phases préliminaires sont terminées en vue de l'atteinte de l'objectif en 2010-2011. b) <b>En bonne voie de réalisation.</b>	a) <b>En bonne voie de réalisation :</b> les plans du projet sont terminés. b) <b>En bonne voie de réalisation.</b>
Élaborer un plan d'action quinquennal pour la mise en œuvre des principales recommandations du Plan stratégique du réseau de sentiers de la capitale.	<b>Cible atteinte.</b>	<b>Cible atteinte.</b>
<b>Résidences officielles</b>		
Continuer de mettre en œuvre les priorités établies dans le Programme pluriannuel des immobilisations en se concentrant sur la réfection du 24, promenade Sussex.	<b>En bonne voie de réalisation.</b>	<b>En bonne voie de réalisation.</b>
<b>Paiements tenant lieu d'impôts fonciers</b>		
Annuellement, d'ici la date d'échéance, verser aux administrations fiscales la totalité des paiements tenant lieu d'impôts fonciers qui s'appliquent aux propriétés de la CCN, sauf ceux qui sont contestés aux termes de la <i>Loi sur la capitale nationale</i> et de la <i>Loi sur les paiements versés en remplacement d'impôts</i> .	<b>Cible atteinte :</b> tous les paiements ont été versés à temps.	<b>Cible atteinte :</b> tous les paiements ont été versés à temps.

\* Selon les principaux résultats prévus pour 2008-2009

PRINCIPAUX RÉSULTATS PRÉVUS POUR 2009-2010	RÉSULTATS POUR 2009-2010	RÉSULTATS POUR 2008-2009*
<b>SERVICES GÉNÉRAUX</b>		
<b>Gouvernance et affaires publiques</b>		
<b>Gouvernance</b>		
En 2009-2010, la CCN : a) achèvera l'examen et l'actualisation du cadre de gouvernance et des règlements administratifs; b) instaurera un code de déontologie qui s'applique aux employés; c) recevra le premier rapport annuel de l'ombudsman; d) mettra en œuvre le cadre de gestion des risques d'entreprise, puis, continuera d'améliorer les méthodes d'évaluation et la gestion de ces risques.	a) <b>Cible partiellement atteinte</b> : l'examen est terminé, mais l'actualisation a été reportée à 2010-2011. b) <b>Cible partiellement atteinte</b> . c) <b>Cible atteinte</b> . d) <b>Cible partiellement atteinte</b> .	a) <b>Cible non atteinte</b> . b) <b>s. o.</b> c) <b>s. o.</b> d) <b>En bonne voie de réalisation</b> .
<b>Affaires publiques</b>		
Durant la période de planification, la CCN mettra l'accent sur l'amélioration du service à la clientèle.	<b>Cible atteinte.</b>	<b>s. o.</b>
<b>Services centraux</b>		
Terminer la conversion de la CCN aux Normes internationales d'information financière d'ici le 1 <sup>er</sup> avril 2011.	<b>En bonne voie de réalisation</b> : la CCN va maintenant se convertir aux normes comptables pour le secteur public d'ici le 1 <sup>er</sup> avril 2011.	<b>En bonne voie de réalisation.</b>
Achever le plan d'audit interne et présenter un rapport à ce sujet au Comité de vérification et d'évaluation.	<b>Cible atteinte.</b>	<b>Cible atteinte.</b>
En 2009-2010, élaborer et mettre en œuvre un plan pluriannuel d'évaluation.	<b>Cible partiellement atteinte.</b>	<b>s. o.</b>
<b>Ressources humaines</b>		
En 2009-2010, examiner le plan d'équité en matière d'emploi.	<b>Cible atteinte.</b>	<b>s. o.</b>

\* Selon les principaux résultats prévus pour 2008-2009

## REGARD SUR L'AVENIR

À l'aube de l'exercice financier 2010-2011, bon nombre des priorités et des enjeux mentionnés dans le rapport annuel 2009-2010 demeurent : l'infrastructure, les transports, la densification, les réalités démographiques et la technologie.

L'infrastructure demeure une priorité alors que la CCN tente de résoudre les problèmes croissants créés par le vieillissement des propriétés fédérales, comme les résidences officielles, et la détérioration du revêtement de ses promenades. En même temps, l'organisme améliorera les services offerts à ses propriétés et réaménagera des paysages urbains, tandis que les municipalités remettront en état l'infrastructure vieillissante dont elles sont responsables.

La CCN continuera de jouer un rôle de premier plan dans la facilitation de l'amélioration du transport interprovincial et dans la mise au point de modes de transport écologiques. En outre, elle devra continuer de chercher des stratégies d'adaptation à la croissance de la région de la capitale du Canada sans toucher à son intégrité environnementale. Sans court-circuiter les programmes de marketing et de communications qui s'adressent à toute la population canadienne, des initiatives bien précises viseront les jeunes, les nouveaux immigrants et les personnes qui habitent loin de la capitale.

Enfin, beaucoup d'initiatives dépendront des nouvelles technologies afin de rendre la CCN plus apte à atteindre davantage de Canadiens et Canadiennes, et à les faire participer à son processus de décision. En 2010-2011, le site Web institutionnel sera remanié pour le rendre plus interactif. En se dotant de la nouvelle technologie nécessaire, la CCN sera en mesure de créer un système de gestion de la clientèle qui lui permettra d'être plus à l'écoute des besoins de celle-ci.

En 2017, le Canada soulignera le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération. La région de la capitale sera un important lieu de festivités pour le pays. Il s'agit là d'un jalon historique. La CCN a déjà commencé à élaborer des plans, tout en poursuivant la réalisation de sa mission, qui consiste à susciter la fierté et l'unité nationales.

# états financiers de 2009-2010

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION EN MATIÈRE D'ÉTATS FINANCIERS

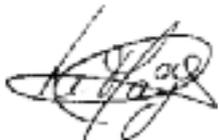
Les états financiers ci-joints de la Commission de la capitale nationale (CCN) sont la responsabilité de la direction et ont reçu l'approbation du conseil d'administration. Ils ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et comprennent, s'il y a lieu, des estimations que la direction a faites au meilleur de son jugement. L'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel concorde avec celle présentée dans les états financiers.

La direction a établi, et tient à jour, des documents comptables, des contrôles financiers et de gestion et des systèmes d'information conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les biens de la CCN sont protégés et contrôlés, que les ressources sont gérées de façon économique et efficiente en vue de la réalisation des objectifs de l'entreprise, et que les opérations sont conformes à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et aux règlements afférents, à la *Loi sur la capitale nationale* et aux règlements administratifs de la CCN. Des vérifications internes sont effectuées pour évaluer le rendement des systèmes d'information, des contrôles de gestion et des pratiques connexes.

Le vérificateur externe de la CCN, soit la vérificatrice générale du Canada, vérifie les états financiers et en fait rapport au ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités.

Le conseil d'administration s'acquitte de ses responsabilités à l'égard des états financiers principalement par l'entremise du Comité de vérification et d'évaluation où seuls ses membres siègent. Ce comité rencontre périodiquement la direction et les vérificateurs internes et externes pour discuter des résultats des vérifications en ce qui a trait à l'efficacité des contrôles comptables internes, pour examiner les questions relatives aux rapports financiers et en discuter. Les vérificateurs internes et externes ont un accès sans restriction au Comité de vérification et d'évaluation, en présence ou non de la direction.

La première dirigeante,



Marie Lemay, ing., P.Eng.

Le directeur administratif des finances et  
de l'approvisionnement et chef des services financiers,



Pierre Désautels, CMA

Le 4 juin 2010



Auditor General of Canada  
Vérificatrice générale du Canada

## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités

J'ai vérifié le bilan de la Commission de la capitale nationale (CCN) au 31 mars 2010 et les états des résultats et du résultat étendu, des capitaux propres et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la CCN. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la CCN au 31 mars 2010 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de la CCN dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur la capitale nationale* et aux règlements administratifs de la CCN.

Pour la vérificatrice générale du Canada,

John Rossetti, CA  
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada

Le 4 juin 2010

**COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE**  
**BILAN**

31 mars (en milliers de dollars)

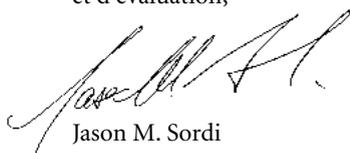
	2010	2009
<b>ACTIF</b>		
<b>À court terme</b>		
Trésorerie (note 3)	4 654	65 566
Placements à court terme (note 3)	33 383	–
Créances		
Ministères et organismes fédéraux	3 851	4 343
Locataires et autres	3 838	3 931
Frais payés d'avance	2 829	3 285
	<b>48 555</b>	<b>77 125</b>
<b>Créance à long terme (note 4)</b>	<b>1 908</b>	<b>2 085</b>
<b>Placements à long terme (note 3)</b>	<b>19 584</b>	<b>–</b>
<b>Trésorerie et placements affectés (note 3)</b>	<b>68 075</b>	<b>72 504</b>
<b>Immobilisations (note 5)</b>		
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>544 449</b>	<b>515 863</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>497</b>	<b>302</b>
	<b>683 068</b>	<b>667 879</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>À court terme</b>		
Créditeurs et charges à payer		
Ministères et organismes fédéraux	1 857	2 104
Autres	20 218	17 055
Tranche à court terme de la provision pour nettoyage environnemental (note 13)	3 600	2 200
	<b>25 675</b>	<b>21 359</b>
<b>Financement d'immobilisations reporté (note 8)</b>	<b>236 163</b>	<b>236 811</b>
<b>Provision pour nettoyage environnemental (note 13)</b>	<b>35 739</b>	<b>27 663</b>
<b>Avantages sociaux futurs (note 6)</b>	<b>6 659</b>	<b>6 915</b>
<b>Produits de location reportés (note 7)</b>	<b>4 717</b>	<b>4 820</b>
<b>Incitatif de location reporté</b>	<b>1 765</b>	<b>1 947</b>
<b>Autres passifs à long terme</b>	<b>397</b>	<b>1 335</b>
<b>Expropriations foncières et échanges de terrains non réglés</b>	<b>1 796</b>	<b>1 794</b>
	<b>312 911</b>	<b>302 644</b>
<b>Engagements et éventualités (notes 12 et 13)</b>		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>370 157</b>	<b>365 235</b>
	<b>683 068</b>	<b>667 879</b>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le conseil d'administration

Le président du  
conseil d'administration,Le président du Comité de vérification  
et d'évaluation,


Russell Mills



Jason M. Sordi

## COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE ÉTAT DES RÉSULTATS ET DU RÉSULTAT ÉTENDU

Exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars)

	2010	2009
<b>Produits</b>		
Opérations de location et servitudes	19 350	18 992
Intérêts	1 445	4 286
Gain net sur la cession d'immobilisations corporelles	2 289	2 123
Commanditaires		
Commandites monétaires	1 057	1 390
Commandites en biens et services (note 14)	224	949
Sous-location du siège social	1 821	1 801
Frais d'accès aux usagers	2 041	1 965
Autres produits et recouvrements	9 130	6 624
	<b>37 357</b>	<b>38 130</b>
<b>Charges d'exploitation (notes 9 et 10)</b>		
Animation et promotion de la capitale	24 194	22 379
Planification de la capitale, design et utilisation du sol	4 463	3 647
Gestion des biens immobiliers et intendance	79 870	94 740
Services généraux	29 476	28 015
	<b>138 003</b>	<b>148 781</b>
<b>Résultat étendu net avant le financement du gouvernement du Canada</b>	<b>(100 646)</b>	<b>(110 651)</b>
<b>Financement du gouvernement du Canada</b>		
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation (note 11)	85 387	78 703
Amortissement du financement d'immobilisations reporté (note 8)	18 126	21 055
	103 513	99 758
<b>Résultat étendu net</b>	<b>2 867</b>	<b>(10 893)</b>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

## COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE ÉTAT DES CAPITAUX PROPRES

Exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars)

	2010	2009
<b>Bénéfices non répartis</b>		
Solde au début de l'exercice	365 235	376 062
Résultat étendu net	2 867	(10 893)
Crédits parlementaires pour l'acquisition et l'amélioration d'immobilisations non amortissables (note 11)	2 055	66
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>370 157</b>	<b>365 235</b>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

**COMMISSION DE LA CAPITALÉ NATIONALE**  
**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

Exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars)

	2010	2009
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires liés aux activités d'exploitation	86 855	77 711
Rentrées de fonds provenant des opérations de location et servitudes	18 253	19 435
Rentrées de fonds provenant des autres activités	12 734	10 305
Paiements aux fournisseurs et aux employés	(116 085)	(111 280)
Intérêts reçus	1 820	4 865
Déboursés relatifs aux sites contaminés	(2 242)	(1 669)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>1 335</b>	<b>(633)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Acquisition et amélioration d'immobilisations corporelles	(34 044)	(23 290)
Acquisition et développement des immobilisations incorporelles	(398)	(71)
Produits de la cession d'immobilisations corporelles	2 845	2 882
Déboursés pour le nettoyage environnemental	(1 300)	–
Variation nette des placements à court terme	(33 383)	–
Variation nette de la trésorerie affectée	13 720	(5 614)
Variation nette des placements à court terme affectés	(9 066)	8 900
Acquisition de placements à long terme	(19 731)	–
Acquisition de placements à long terme affectés	(1 229)	(1 600)
Encaissement de placements à long terme affectés	806	1 210
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(81 780)</b>	<b>(17 583)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires pour l'acquisition et l'amélioration d'immobilisations	19 533	25 134
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>19 533</b>	<b>25 134</b>
<b>Augmentation (Diminution) de la trésorerie</b>	<b>(60 912)</b>	<b>6 918</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>65 566</b>	<b>58 648</b>
<b>Trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>4 654</b>	<b>65 566</b>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS 2010

### 1. POUVOIRS ET OBJECTIFS

La Commission de la capitale nationale (CCN) a été constituée en 1959 en vertu de la *Loi sur la capitale nationale* (1958). La CCN est une société d'État mandataire sans capital-actions nommée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et n'est pas assujettie à la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Sa mission, telle qu'elle a été modifiée en 1988 dans la *Loi sur la capitale nationale*, est la suivante :

- a) Établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et concourir à la réalisation de ces trois buts, afin de doter le siège du gouvernement du Canada d'un cachet et d'un caractère dignes de son importance nationale;
- b) Organiser, parrainer ou promouvoir, dans la région de la capitale nationale, des activités et des manifestations publiques enrichissantes pour le Canada sur les plans culturel et social, en tenant compte du caractère fédéral du pays, de l'égalité du statut des langues officielles du Canada ainsi que du patrimoine des Canadiens.

En plus de ces objectifs, en 1988, la *Loi sur la capitale nationale* a confié à la CCN un important pouvoir additionnel : coordonner les orientations et les programmes du gouvernement du Canada en ce qui concerne l'organisation, le parrainage ou la promotion, par les ministères, d'activités et de manifestations publiques liées à la région de la capitale nationale.

La CCN est aussi chargée de la gestion et de l'entretien des immobilisations corporelles des résidences officielles situées dans la région de la capitale nationale. Elle a constitué le Fonds Canadiana afin d'encourager les Canadiens à participer à la mise en valeur des aires publiques des résidences officielles grâce à des dons publics de meubles, de peintures et d'objets d'art ou au versement de sommes destinées aux acquisitions. Les pièces choisies doivent refléter le patrimoine et les traditions artistiques du Canada, être associées à des événements historiques ou s'intégrer au style architectural d'une résidence.

### 2. CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTES

Les états financiers sont établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et respectent les conventions suivantes :

#### A. Adoption de nouvelles normes comptables

À compter du 1<sup>er</sup> avril 2009, la CCN a adopté les normes comptables suivantes de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA).

#### i. Chapitre 3064 — Écarts d'acquisition et actifs incorporels

En février 2008, l'ICCA a publié ce chapitre qui a remplacé le chapitre 3062

— Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels et le chapitre 3450 —

Frais de recherche et de développement. Ce nouveau chapitre traite de la comptabilisation, de l'évaluation, de la présentation et des informations à fournir relativement aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels.

L'adoption de ce chapitre n'a pas eu d'effet sur les résultats d'exploitation ni sur la situation financière de la CCN. Cependant, elle a eu des répercussions sur la présentation des actifs incorporels de la CCN, lesquels sont maintenant présentés distinctement au bilan et à la note 5.

#### ii. Chapitre 3855 — Instruments financiers — comptabilisation et évaluation

En juin et en août 2009, l'ICCA a apporté diverses modifications à ce chapitre pour changer les catégories dans lesquelles certains instruments de créances doivent ou peuvent être classés et pour exiger, dans des circonstances précises, la reprise d'une moins-value déjà comptabilisée pour des actifs financiers disponibles à la vente. Ces modifications n'ont pas eu d'effet sur les résultats d'exploitation ni sur la situation financière de la CCN.

**iii. Chapitre 3862 — Instruments financiers — information à fournir**

En juin 2009, l'ICCA a modifié ce chapitre pour améliorer les informations à fournir sur la juste valeur et le risque de liquidité. Le chapitre 3862 exige maintenant que tous les instruments financiers évalués à la juste valeur soient classés et présentés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser ces évaluations. Ces modifications n'ont pas eu d'effet sur les résultats d'exploitation ni sur la situation financière de la CCN. Cependant, elles ont eu des répercussions sur les informations à fournir qui se retrouvent à la note 16 D.

**iv. Chapitre 1000 — Fondements conceptuels des états financiers**

En février 2008, l'ICCA a apporté diverses modifications à ce chapitre pour modifier principalement la comptabilisation d'éléments à titre d'actifs et de passifs strictement sur la base du rapprochement des éléments du bénéfice net. Ces modifications n'ont pas eu d'effet significatif sur les résultats d'exploitation ni sur la situation financière de la CCN.

**B. Trésorerie**

La trésorerie comprend de l'encaisse et des placements hautement liquides. Ces placements achetés trois mois ou moins avant leur date d'échéance sont enregistrés à leur juste valeur.

**C. Immobilisations**

Les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles constituent collectivement les immobilisations. Les immobilisations sont généralement comptabilisées au prix coûtant. Les immobilisations de la CCN font l'objet d'un test de dépréciation dès que des faits ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'une immobilisation ne sera peut-être pas recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable d'une immobilisation ne peut pas être recouvrée et qu'elle en excède sa juste valeur. La perte de valeur est calculée comme le montant de l'excédent de la valeur comptable sur sa juste valeur. Les biens immobiliers acquis contre une somme nominale ou par voie de dons sont comptabilisés comme une opération non monétaire, à leur juste valeur au moment de l'acquisition ou à la valeur nominale si la juste valeur peut difficilement être établie. Les antiquités et les œuvres d'art de la CCN et celles reçues sous forme de dons par le Fonds Canadien sont inscrites comme un don d'immobilisations corporelles et sont comptabilisées comme une opération non monétaire à la juste valeur au moment du don. Si la juste valeur peut difficilement être établie, l'opération est inscrite à la valeur nominale. Les gains résultant de dons grevés d'une affectation externe sont comptabilisés à titre d'autres éléments du résultat étendu. Les gains résultant de dons non affectés sont comptabilisés à l'état des résultats et du résultat étendu à titre d'autres produits et recouvrements si l'opération a eu lieu avec une entité non apparentée, sinon ils sont comptabilisés dans les capitaux propres aux bénéfices non répartis. Les améliorations qui prolongent la vie utile des immeubles et du matériel sont capitalisées et amorties selon leurs catégories d'actifs respectives. Les améliorations et l'aménagement des terrains sont également capitalisés.

#### D. Amortissement

L'amortissement des immobilisations utilisées est imputé à l'exploitation en sommes annuelles égales, en fonction du coût des immobilisations et de leur durée de vie utile prévue qui s'établit comme suit :

##### **Immobilisations corporelles**

Immeubles	20 ans
Promenades, ponts et chaussées	25 ans
Paysagement et amélioration des parcs	20 et 25 ans
Améliorations locatives	Période la plus courte entre la durée du bail ou la durée de vie utile
Matériel et outillage	5 et 10 ans
Mobilier et matériel de bureau	10 ans
Véhicules	5 ans
Matériel informatique et de communication	3 ans
Antiquités et œuvres d'art	Non amorties

##### **Immobilisations incorporelles**

Logiciels et site Web	3 et 5 ans
-----------------------	------------

#### E. Immobilisations corporelles destinées à la vente

La CCN enregistre une immobilisation corporelle comme destinée à la vente lorsque tous les critères suivants sont atteints : la vente de l'immobilisation corporelle est approuvée, l'immobilisation corporelle est disponible à la vente immédiatement, un programme actif de recherche d'acquéreur a été entrepris, la vente est probable au cours de l'exercice qui suit, l'immobilisation corporelle fait l'objet d'efforts de vente soutenus et est offerte à un prix qui est raisonnable et les démarches qu'il reste à faire pour compléter la vente donnent à croire qu'il est peu probable que la vente soit abandonnée. L'immobilisation corporelle destinée à la vente est alors évaluée à sa valeur comptable ou à sa juste valeur diminuée des frais de vente, selon la moins élevée des deux, et n'est pas amortie tant qu'elle est classée comme immobilisation corporelle destinée à la vente. Une immobilisation corporelle destinée à être sortie autrement que par vente est classée comme immobilisation corporelle destinée à la vente et est utilisée jusqu'à sa sortie, et les estimations d'amortissement sont révisées en fonction de la durée de vie utile abrégée de l'immobilisation corporelle.

#### F. Opérations non monétaires

Dans le cours normal de ses activités, la CCN conclut régulièrement des opérations non monétaires. Entre autres, elle effectue des échanges non monétaires, c'est-à-dire des échanges d'actifs, de biens ou de services non monétaires contre d'autres actifs, biens ou services, sans contrepartie monétaire ou moyennant une contrepartie monétaire négligeable. De plus, elle effectue ou reçoit des transferts non monétaires et non réciproques, c'est-à-dire des transferts d'actifs, de biens ou de services sans contrepartie. Lorsqu'une opération non monétaire présente une substance commerciale pour la CCN, l'opération est comptabilisée à la juste valeur de l'actif, du bien ou du service cédé, à moins que la juste valeur de l'actif, du bien ou du service reçu soit plus fiable. Si l'opération ne présente aucune substance commerciale, elle est comptabilisée à la valeur comptable de l'actif, du bien ou du service cédé.

Une opération non monétaire présente une substance commerciale pour la CCN lorsque la variation attendue de ses flux de trésorerie, du fait de cette opération, est significative. Elle est significative lorsque la configuration des flux de trésorerie futurs rattachés à l'actif, au bien ou au service reçu diffère de façon significative des flux de trésorerie rattachés à l'actif, au bien ou au service cédé. Elle est également significative lorsque la valeur spécifique à la CCN de l'actif, du bien ou du service reçu diffère de façon significative de la valeur spécifique à la CCN de l'actif, du bien ou du service cédé, et l'écart est significatif par rapport à la juste valeur des actifs, des biens ou des services échangés.

## G. Avantages sociaux futurs

## i. Régime de retraite

Tous les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations que la CCN verse à titre d'employeur sont équivalentes à un multiple des cotisations versées par les employés et pourraient changer au fil du temps selon la situation financière du Régime. Les cotisations de la CCN sont imputées à l'exercice au cours duquel les services sont rendus et représentent l'ensemble de ses obligations en matière de prestations de retraite. La CCN n'est pas tenue à l'heure actuelle de verser des cotisations au titre des insuffisances actuarielles du Régime de retraite de la fonction publique. Les surplus ou les insuffisances actuariels sont comptabilisés dans les états financiers du gouvernement du Canada à titre de promoteur du Régime.

## ii. Autres régimes d'avantages sociaux

Les indemnités de départ et les indemnités pour accidents de travail constituent pour la CCN des obligations dont le règlement entraînera des paiements au cours des prochains exercices.

**Indemnités de départ** Les employés ont droit à des indemnités de départ comme le prévoient les conventions collectives et les conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités est imputé aux résultats de l'exercice au cours duquel elles sont gagnées par les employés. Le coût des indemnités gagnées par les employés est établi au moyen d'une évaluation actuarielle fondée sur la méthode de répartition des prestations au prorata des services. La valeur de l'obligation est fondée sur un taux d'actualisation courant lié au marché et sur l'évolution future de la rémunération ainsi que sur des hypothèses démographiques qui représentent les meilleures estimations à long terme par la direction. La perte actuarielle résulte des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation au titre des indemnités constituées. L'excédent de la perte actuarielle sur 10 p. 100 de l'obligation au titre des indemnités constituées est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par ce régime qui est de 12 ans pour les exercices terminés les 31 mars 2009 et 2010. La perte actuarielle n'est pas amortie lorsqu'elle représente moins de 10 p. 100 de l'obligation au titre des indemnités constituées.

**Indemnités pour accidents de travail** Les indemnités pour accidents de travail constituent pour la CCN des obligations dont le règlement entraînera des paiements au cours des prochains exercices. La CCN est assujettie à la *Loi sur l'indemnisation des agents de l'État* et n'est donc pas sujette aux lois provinciales sur les indemnités pour les accidents de travail. En tant qu'employeur qui s'autoassure, la CCN est responsable de l'obligation prise en charge depuis sa constitution. Les obligations de la CCN pour les avantages liés aux indemnités pour accidents de travail et pour les avantages postérieurs à l'emploi pour les salariés qui bénéficient de prestations d'invalidité prolongée sont établies en considérant les rentes d'invalidité et celles aux survivants qui sont conférées ainsi que d'autres montants futurs potentiels liés à des accidents survenus jusqu'à la date de l'évaluation. L'obligation est établie à partir des meilleures estimations de la direction et des données actuarielles obtenues de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail de l'Ontario.

#### H. Provision pour nettoyage environnemental

La CCN comptabilise une provision pour nettoyage environnemental dans les situations où elle a l'obligation, ou il est probable qu'elle ait l'obligation, de payer des coûts associés à la gestion et à l'assainissement de sites contaminés et lorsque les coûts peuvent être estimés de façon raisonnable selon une évaluation environnementale approfondie. Les coûts associés à l'assainissement sont capitalisés lorsque la contamination s'est produite avant l'acquisition et ils sont passés en charges de l'exercice lorsqu'elle s'est produite après l'acquisition. Les coûts associés à la gestion des sites contaminés sont comptabilisés dans les charges de l'exercice. Si l'obligation de payer ces coûts est impossible à déterminer ou peu probable, ou si un montant ne peut être estimé raisonnablement, l'éventualité est présentée dans les notes afférentes aux états financiers.

La CCN a l'obligation, ou il est probable qu'elle ait l'obligation, d'acquitter de tels coûts pour des raisons de santé et de sécurité publiques, pour respecter ses accords contractuels ou pour se conformer aux normes énoncées dans une loi ou un règlement canadien. Il est probable que la CCN ait l'obligation d'acquitter de tels coûts lorsque des éléments, notamment des documents rendus publics ainsi que des décisions du Conseil du Trésor, démontrent qu'elle a un engagement ou une responsabilité envers des tiers qui ne lui laisse que peu ou pas de pouvoir discrétionnaire de se soustraire au règlement de l'obligation.

Les coûts associés à la gestion et à l'assainissement de sites contaminés peuvent différer selon l'utilisation du sol qui est déterminée lors du processus de planification urbaine et d'aménagement de la région de la capitale nationale. Ces coûts sont ajustés chaque année pour tenir compte de la valeur temporelle de l'argent, ajustés en fonction des nouvelles évaluations environnementales et diminués des coûts réels engagés.

#### I. Incitatif de location reporté

La CCN loue l'espace où est situé son siège social. Les frais de déménagement ainsi que les améliorations locatives importantes qui ont été engagés par le bailleur afin de satisfaire aux besoins de la CCN ont été comptabilisés à titre d'incitatif de location reporté à la date d'entrée en vigueur du bail et sont amortis sur la durée du bail. L'amortissement de l'incitatif de location reporté est comptabilisé en déduction des charges de biens et services (note 10).

#### J. Expropriations foncières et échanges de terrains non réglés

Les expropriations foncières et les échanges de terrains non réglés sont inscrits selon des évaluations de biens immobiliers faites par des évaluateurs agréés et d'autres experts de divers domaines et incluent les charges connexes payées dans le cadre du processus d'expropriation.

#### K. Constatation des produits

Les produits proviennent des opérations de location et de servitudes, de gains nets sur la cession d'immobilisations, d'intérêts, de commanditaires, de la sous-location du siège social, de frais d'accès aux usagers, et d'autres produits et recouvrements tels que la vente de marchandises et de publicités, les concessions, les apports, les gains résultant de dons non grevés d'une affectation externe provenant d'une entité non apparentée et les recouvrements de charges.

La CCN constate ses produits lorsqu'il existe une preuve évidente qu'un accord est intervenu, que les services ont été rendus ou que les produits ont été livrés, que le montant est établi et déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré. La CCN constate aussi des produits reportés lorsqu'ils sont perçus d'avance.

#### L. Crédits parlementaires

Les crédits parlementaires pour les charges d'exploitation et pour les subventions et contributions versées aux autres ordres de gouvernement et autres organismes sont inscrits à l'état des résultats et du résultat étendu de l'exercice pour lequel ils sont approuvés.

Les crédits parlementaires affectés à l'acquisition et à l'amélioration d'immobilisations amortissables sont comptabilisés à titre de financement d'immobilisations reporté au bilan et sont amortis selon la même méthode et sur les mêmes périodes que les immobilisations qui s'y rattachent. Lors de la cession d'immobilisations amortissables, tout solde du financement d'immobilisations reporté qui se rattache à ces immobilisations est comptabilisé aux résultats. Les crédits parlementaires affectés à l'acquisition et à l'amélioration d'immobilisations non amortissables sont comptabilisés aux bénéfices non répartis à l'état des capitaux propres.

#### M. Instruments financiers

La CCN identifie, évalue et gère ses risques financiers afin d'en minimiser l'effet sur ses résultats et sur sa situation financière. Elle gère ses risques financiers selon des paramètres précis, tels qu'on les présente à la note 16, et n'effectue aucune opération à des fins spéculatives ni n'utilise d'instruments financiers dérivés.

La CCN révisé annuellement les contrats qui pourraient contenir des dérivés incorporés. Un dérivé incorporé est une composante d'un instrument hybride ou d'un autre contrat qui comprend également un contrat hôte non dérivé, ce qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'instrument composé d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome. À la suite de cette révision, la CCN n'a identifié aucun dérivé incorporé qui devrait être séparé de son contrat hôte et être comptabilisé à titre de dérivé.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Le classement est établi lors de la comptabilisation initiale, en fonction de l'objectif sous-jacent à l'instrument.

La CCN a effectué les classements suivants :

- La trésorerie, la trésorerie affectée, les placements à long terme et les placements à long terme affectés sont classés comme des actifs détenus à des fins de transaction et sont évalués à la juste valeur. Les gains et les pertes résultant de la réévaluation périodique sont enregistrés à l'état des résultats et du résultat étendu avec le produit d'intérêts. Les coûts de transaction sont enregistrés à l'état des résultats et du résultat étendu au cours de l'exercice où ils sont engagés.
- Les placements à court terme et les placements à court terme affectés sont classés comme des actifs financiers détenus jusqu'à échéance et sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
- Les créances sont classées comme des prêts et créances et sont évaluées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
- Les créditeurs et charges à payer sont classés comme autres passifs financiers et sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Par la suite, la juste valeur est déterminée selon l'un des trois niveaux hiérarchiques décrits ci-dessous. Chaque niveau reflète l'importance des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs.

**Niveau 1** Les données sont les prix non rajustés d'instruments identiques cotés sur des marchés actifs.

**Niveau 2** Les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement.

**Niveau 3** Les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marchés observables.

La détermination de la juste valeur et la hiérarchie qui s'applique exigent l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Les instruments sont classés dans un des niveaux de la hiérarchie en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur.

#### N. Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif en date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et charges d'exploitation de l'exercice. La provision pour le nettoyage environnemental, les avantages sociaux futurs, les expropriations foncières et les échanges de terrains non réglés, la durée de vie utile prévue des immobilisations, la perte de valeur des immobilisations et les éventualités sont les éléments les plus importants pour lesquels des estimations ont été faites. Les résultats réels pourraient différer de façon significative de ces estimations.

#### O. Modifications comptables futures — normes comptables pour le secteur public

En septembre 2009, le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public a approuvé une modification de la Préface des normes comptables pour le secteur public qui a entraîné l'élimination de la catégorie des « organismes publics de type commercial » du Manuel de comptabilité de l'Institut canadien des comptables agréés pour le secteur public. À la suite de cette modification, la CCN, qui était un « organisme public de type commercial » est dorénavant classée comme les « autres organismes publics ». Les « autres organismes publics » fondent généralement leurs méthodes comptables sur les normes comptables pour le secteur public, mais ils peuvent adopter les Normes internationales d'information financière si ce référentiel est plus approprié. Cependant, la CCN a conclu que les normes comptables pour le secteur public est le référentiel comptable le plus approprié pour répondre aux besoins des utilisateurs de ses états financiers. Ainsi, la CCN devra remplacer les principes comptables généralement reconnus (PCGR) au Canada par les normes comptables pour le secteur public pour son exercice débutant le 1<sup>er</sup> avril 2011.

Les normes comptables pour le secteur public utilisent un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada, mais comportent certaines différences au chapitre de la comptabilisation, de l'évaluation et de l'information à fournir. Par conséquent, un plan de conversion a été élaboré et une évaluation détaillée de l'impact a été entreprise afin d'identifier les différences, d'évaluer leurs incidences et, au besoin, d'analyser les diverses conventions comptables que la CCN pourrait choisir d'appliquer. Au fur et à mesure que les répercussions de la conversion seront connues, l'incidence sur les technologies de l'information et sur les systèmes de données sera évaluée.

### 3. TRÉSORERIE, PLACEMENTS À COURT TERME, PLACEMENTS À LONG TERME, ET TRÉSORERIE ET PLACEMENTS AFFECTÉS

La politique de la CCN est d'investir les excédents de trésorerie sous forme de certificats de placement garanti, d'acceptations bancaires, de billets garantis, de dépôts à terme et de titres du gouvernement du Canada ou d'un gouvernement provincial. Ces catégories de placements sont achetés auprès d'un membre de l'Association canadienne des paiements et sont tous remboursables à court préavis.

#### A. Trésorerie

Au 31 mars 2010, la trésorerie inclut 4,7 millions de dollars (10,5 millions en 2009) d'encaisse. De plus, au 31 mars 2009, la trésorerie incluait des acceptations bancaires et des billets à terme au porteur totalisant 55,1 millions à un taux d'intérêt effectif moyen pondéré de 0,6 p. 100.

#### B. Placements à court terme

Au 31 mars 2010, les placements à court terme incluent des acceptations bancaires et des billets à terme au porteur totalisant 33,4 millions de dollars (0 en 2009) à un taux d'intérêt effectif moyen pondéré de 0,6 p. 100 et ont, en moyenne, une durée de 12 mois.

#### C. Placements à long terme

Au 31 mars 2010, les placements à long terme incluent des obligations de gouvernements provinciaux totalisant 19,6 millions de dollars (0 en 2009) à un taux d'intérêt moyen pondéré de 3,7 p. 100. Ces placements sont évalués à la juste valeur.

## D. Trésorerie et placements affectés (en milliers de dollars)

	2010	2009
Trésorerie affectée	–	13 720
Placements à court terme affectés	60 750	51 684
Placements à long terme affectés	7 325	7 100
	<b>68 075</b>	<b>72 504</b>

Au 31 mars 2009, la trésorerie affectée incluait des acceptations bancaires et des billets à terme au porteur totalisant 13,7 millions à un taux d'intérêt effectif moyen pondéré de 0,6 p. 100.

Au 31 mars 2010, les placements à court terme affectés incluent des acceptations bancaires et des billets à terme au porteur totalisant 60,8 millions de dollars (51,7 millions en 2009) à un taux d'intérêt effectif moyen pondéré de 0,6 p. 100 (2,1 p. 100 en 2009) et ont, en moyenne, une durée de 12 mois (sept mois en 2009).

Au 31 mars 2010, les placements à long terme affectés incluent des obligations du gouvernement du Canada et de gouvernements provinciaux totalisant 7,3 millions de dollars (7,1 millions en 2009) à un taux d'intérêt moyen pondéré de 4,8 p. 100 (4,9 p. 100 en 2009). Ces placements sont évalués à la juste valeur.

La trésorerie et les placements affectés représentent des fonds dont l'utilisation est soumise à des restrictions ou qui ont été réservés pour un usage particulier. Les fonds suivants sont gardés séparément :

- i. des dons en argent versés au Fonds Canadiana s'élevant à 9 163 dollars (9 134 dollars en 2009);
- ii. des fonds de 1,7 million de dollars (1,9 million en 2009) pour la revitalisation de la rue Sparks, à Ottawa;
- iii. des fonds de 2,1 millions de dollars (1,1 million en 2009) pour la réfection des résidences officielles;
- iv. des fonds de 11,7 millions de dollars (13,9 millions en 2009) pour le réaménagement des plaines LeBreton;
- v. des fonds de 2,4 millions de dollars (2,4 millions en 2009) pour le réaménagement des terrains industriels situés sur la rive nord de la rivière des Outaouais;
- vi. des fonds de 10,0 millions de dollars (10,0 millions en 2009) pour l'aménagement du secteur riverain de la rue Jacques-Cartier, à Gatineau;
- vii. des fonds de 40,1 millions de dollars (43,3 millions en 2009) pour l'acquisition de biens immobiliers ou le financement d'autres programmes importants, conformément à l'approbation du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada et du gouverneur en conseil. Au cours de l'exercice, les produits de cession et d'intérêts ont totalisé 3,0 millions de dollars (3,9 millions en 2009) alors que les acquisitions et les charges de cession ont été de 6,2 millions de dollars (3,5 millions en 2009).

#### 4. CRÉANCE À LONG TERME

Dans le cadre d'une opération non monétaire effectuée durant l'exercice 2001-2002, la CCN a cédé des propriétés et s'est engagée à rendre des services à l'ancienne Ville de Hull. En échange, la Ville a également cédé des propriétés et s'est engagée à effectuer l'entretien de parcs et de routes de la CCN jusqu'en 2022. Au 31 mars 2010, la valeur actualisée non amortie de ces services d'entretien, actualisée au taux d'intérêt de 6,5 p. 100, totalise 1,9 million de dollars (2,1 millions en 2009). Cette créance est amortie linéairement et la charge de 177 000 dollars est incluse sous le poste biens et services à la note 10. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable de la créance à long terme ne peut pas être recouvrée et qu'elle dépasse sa juste valeur. Durant l'exercice, aucune perte de valeur n'a été constatée.

## 5. IMMOBILISATIONS

(en milliers de dollars)

	31 MARS 2010						31 MARS 2009
	Terrains	Immeubles et infrastructures	Matériel	Coût total	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>							
<b>Terrains, immeubles et infrastructures<sup>1</sup></b>							
Ceinture de verdure	27 386	33 240	–	60 626	27 534	33 092	33 587
Parc de la Gatineau	27 455	19 149	–	46 604	14 095	32 509	28 189
Promenades	33 692	129 435	–	163 127	83 077	80 050	78 366
Parcs	24 366	76 999	–	101 365	41 650	59 715	59 368
Ponts et voies d'accès	263	78 269	–	78 532	39 784	38 748	39 608
Lieux historiques	126	85 480	–	85 606	46 739	38 867	34 572
Installations de loisirs	20 682	24 071	–	44 753	18 569	26 184	25 603
Propriétés louées	78 708	93 004	–	171 712	49 111	122 601	123 256
Propriétés de développement	56 152	25 412	–	81 564	8 059	73 505	56 184
Expropriations foncières et échanges de terrains non réglés	1 797	–	–	1 797	–	1 797	1 794
Immeubles d'administration et de services	6 654	22 616	–	29 270	14 027	15 243	14 325
	<b>277 281</b>	<b>587 675</b>	<b>–</b>	<b>864 956</b>	<b>342 645</b>	<b>522 311</b>	<b>494 852</b>
<b>Améliorations locatives</b>	<b>–</b>	<b>16 377</b>	<b>–</b>	<b>16 377</b>	<b>10 105</b>	<b>6 272</b>	<b>6 806</b>
<b>Matériel</b>							
Matériel et outillage	–	–	6 791	6 791	4 527	2 264	2 282
Mobilier et matériel de bureau	–	–	3 005	3 005	2 831	174	32
Véhicules	–	–	1 800	1 800	1 415	385	339
Matériel informatique et de communications	–	–	1 841	1 841	1 444	397	279
<b>Antiquités et œuvres d'art</b>							
Fonds Canadiana	–	–	8 402	8 402	–	8 402	8 009
Autres	–	–	4 244	4 244	–	4 244	3 264
	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>26 083</b>	<b>26 083</b>	<b>10 217</b>	<b>15 866</b>	<b>14 205</b>
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>277 281</b>	<b>604 052</b>	<b>26 083</b>	<b>907 416</b>	<b>362 967</b>	<b>544 449</b>	<b>515 863</b>
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>							
Logiciels et site Web	–	–	3 314	3 314	2 817	497	302
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>3 314</b>	<b>3 314</b>	<b>2 817</b>	<b>497</b>	<b>302</b>
<b>Total des immobilisations</b>	<b>277 281</b>	<b>604 052</b>	<b>29 397</b>	<b>910 730</b>	<b>365 784</b>	<b>544 946</b>	<b>516 165</b>

1. Le coût total des terrains, immeubles et infrastructures inclut 29,4 millions de dollars (17,8 millions en 2009) de travaux en cours. Une fois les travaux terminés, leur coût sera amorti selon leur durée de vie utile prévue.

## 6. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

### A. Régime de retraite

La CCN et tous les employés admissibles cotisent au Régime de retraite de la fonction publique. Ce régime offre des prestations fondées sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen de fin de carrière. Le régime de retraite s'accroît jusqu'à une période maximum de 35 ans à un taux de 2 p. 100 par année de service ouvrant droit à pension, multiplié par le salaire moyen des cinq années consécutives de service les mieux payées. Les prestations sont indexées annuellement le 1<sup>er</sup> janvier au coût de la vie. Les cotisations de la CCN et des employés au Régime de retraite de la fonction publique au cours de l'exercice se sont élevées à :

(en milliers de dollars)

	2010	2009
Cotisations de la CCN	5 285	4 795
Cotisations des employés	2 782	2 306

### B. Autres régimes d'avantages sociaux

La CCN verse des indemnités de départ à ses employés fondées sur les années de service et le salaire en fin d'emploi. La CCN verse également des indemnités pour accidents de travail fondées selon des prestations établies par la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail de l'Ontario. L'obligation au titre des indemnités constituées en vertu de ces régimes s'élève à 7,4 millions de dollars (7,7 millions en 2009) et est comprise dans le tableau qui suit.

Ces autres régimes d'avantages sociaux n'étant pas capitalisés, ils ne détiennent aucun actif et présentent un déficit égal à l'obligation au titre des indemnités constituées. Les indemnités seront payées à même les crédits parlementaires futurs de la CCN et au moyen de ses autres sources de produits. À la date du bilan, les informations utiles à l'égard de ces régimes sont les suivantes :

(en milliers de dollars)

	2010	2009
Passif au titre des indemnités constituées au début de l'exercice	7 665	7 175
Coût des services rendus au cours de l'exercice	590	624
Intérêts débiteurs	276	297
Amortissement de la perte actuarielle nette	14	36
Indemnités versées au cours de l'exercice	(1 136)	(467)
Passif au titre des indemnités constituées à la fin de l'exercice	<b>7 409</b>	<b>7 665</b>
Tranche à court terme (incluse dans les créditeurs et charges à payer)	750	750
Tranche à long terme	6 659	6 915
	<b>7 409</b>	<b>7 665</b>

L'obligation pour les indemnités de départ et la charge de l'exercice sont établies par l'actuaire de la CCN selon des hypothèses fournies par la direction. Les hypothèses actuarielles importantes adoptées pour mesurer l'obligation de la CCN touchent le taux d'actualisation (4 p. 100 en 2010 et 4,25 p. 100 en 2009), l'évolution future des salaires et la composition des effectifs. Les hypothèses démographiques telles que les taux de mortalité et de départ à la retraite proviennent de l'évaluation actuarielle du Régime de retraite de la fonction publique en date du 31 mars 2005.

L'évaluation actuarielle la plus récente faite par l'actuaire de la CCN pour les indemnités de départ a été effectuée en date du 31 mars 2009. La prochaine évaluation sera effectuée en date du 31 mars 2011 ou avant si un changement au régime a une incidence significative sur l'obligation.

La valeur de l'obligation au titre des indemnités pour accidents de travail est établie à partir des données actuarielles de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail de l'Ontario.

## 7. PRODUITS DE LOCATION REPORTÉS

Les produits de location reportés à long terme correspondent à la valeur actualisée du montant minimal des produits de location futurs exigibles que la CCN a perçus en vertu de baux de location de terrains. La valeur actualisée a été établie en utilisant des taux d'actualisation de 6,01 p. 100 et 6,5 p. 100. Ces produits de location reportés seront constatés aux résultats sur la durée des baux qui comportent différentes dates d'échéance, le dernier se terminant en 2068. Durant l'exercice, des produits de location reportés de 0,1 million de dollars (0,1 million en 2009) ont été constatés aux résultats.

## 8. FINANCEMENT D'IMMOBILISATIONS REPORTÉ

(en milliers de dollars)

	2010	2009
Solde reporté au début de l'exercice	236 811	232 798
Crédits parlementaires pour l'acquisition et l'amélioration d'immobilisations amortissables durant l'exercice (note 11)	17 478	25 068
Amortissement du financement d'immobilisations reporté	(18 126)	(21 055)
<b>Solde reporté à la fin de l'exercice</b>	<b>236 163</b>	<b>236 811</b>
<b>Réparti comme suit :</b>		
Financement d'immobilisations reporté utilisé	224 585	211 713
Financement d'immobilisations reporté non utilisé	11 578	25 098
	<b>236 163</b>	<b>236 811</b>

## 9. DÉFINITIONS ET OBJECTIFS DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME

La CCN réalise son mandat par le truchement de quatre activités de programme qui servent de fondement à la CCN pour la reddition de comptes au Parlement et à la population canadienne et qui comportent chacune un résultat prévu. Les objectifs de chacune des activités sont les suivants :

### Animation et promotion de la capitale

L'objectif de cette activité est de susciter la fierté et de promouvoir l'unité grâce à la programmation dans la capitale. Les principaux produits sont une série de manifestations marquantes (notamment la fête du Canada et le Bal de Neige), des programmes d'interprétation et des monuments commémoratifs. De même, cette activité vise à mieux faire connaître la capitale partout au Canada, au moyen de campagnes nationales de marketing et de communications.

### Planification de la capitale, design et utilisation du sol

Cette activité guide la planification et l'aménagement des terrains fédéraux afin que leur importance et leur rôle soient dignes de la capitale et qu'ils respectent le patrimoine et le milieu naturel. Elle implique l'élaboration de plans visionnaires à long terme de manière à orienter l'utilisation et la mise en valeur des terrains de la capitale, la détermination de la Masse des terrains d'intérêt national à préserver pour les générations à venir ainsi que de résoudre, avec des partenaires provinciaux et municipaux, des enjeux de transport interprovincial dans la région de la capitale du Canada. La CCN est aussi responsable de l'examen et de l'approbation des utilisations, du design et des opérations relativement aux terrains fédéraux de la région de la capitale du Canada.

### Gestion des biens immobiliers et intendance

L'objectif de cette activité est d'administrer et de protéger les biens matériels de la CCN au moyen d'un programme de gestion du cycle de vie qui vise à améliorer le riche patrimoine culturel et l'excellent environnement naturel de la capitale du Canada, à optimiser la contribution de ces actifs à la réalisation des programmes institutionnels et à faire en sorte que ses propres biens soient dûment accessibles au public. Parmi ses autres activités, mentionnons la gestion de baux, l'entretien des terrains de nombreux organismes fédéraux de la région de la capitale du Canada, l'acquisition de propriétés d'intérêt national, la cession de propriétés excédentaires et la concrétisation de projets d'aménagement du territoire dans le but de mettre la capitale en valeur à l'intention des générations à venir.

### Services généraux

Cette activité offre des services institutionnels centralisés qui favorisent l'utilisation efficace et productive des ressources. Cette activité produit des documents et des rapports exigés par des lois, réalise la totalité des travaux de recherche et des vérifications internes, fournit à la CCN un soutien au chapitre des finances, de la technologie, des communications et de l'administration, tout en gérant les ressources humaines.

## 10. CHARGES D'EXPLOITATION

Résumé des charges ventilées par catégorie

(en milliers de dollars)

	2010	2009
Salaires et avantages sociaux	46 733	43 506
Biens et services	59 902	62 373
Biens et services en nature (note 14)	224	949
Paiements tenant lieu d'impôt foncier	10 284	10 429
Contributions	944	247
Amortissement <sup>1</sup>	19 778	19 313
Réaménagement des plaines LeBreton <sup>2</sup>	–	11 729
Perte de valeur des immobilisations corporelles	34	235
Perte nette sur la cession d'immobilisations incorporelles	104	–
	<b>138 003</b>	<b>148 781</b>

1. L'amortissement des immobilisations corporelles a totalisé 19,7 millions de dollars (19,0 millions en 2009), tandis que l'amortissement des immobilisations incorporelles a représenté 0,1 million de dollars (0,3 million en 2009).
2. Ce poste représente l'excédent des coûts de réaménagement sur la juste valeur des terrains destinés à être vendus. Ces coûts incluent des frais de décontamination en plus d'une part des frais engagés pour les infrastructures qui ont été cédées à la Ville d'Ottawa pour une valeur nominale de un dollar. Parmi les infrastructures cédées à la Ville, on retrouve les conduites principales d'eau, d'égouts sanitaires et pluviaux, ainsi qu'une partie de la rue Wellington reconstruite dans le cadre du réaménagement.

## 11. CRÉDITS PARLEMENTAIRES

(en milliers de dollars)

	2010	2009
<b>Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation</b>		
Montant reçu durant l'exercice	85 104	76 952
Montant à recevoir à la fin de l'exercice	283	1 751
Montant constaté à l'état des résultats et du résultat étendu	<b>85 387</b>	<b>78 703</b>
<b>Crédits parlementaires pour l'acquisition et l'amélioration d'immobilisations</b>		
Montant reçu pour les immobilisations amortissables constaté au bilan (note 8)	17 478	25 068
Montant reçu pour les immobilisations non amortissables constaté à l'état des capitaux propres	2 055	66
	<b>19 533</b>	<b>25 134</b>
<b>Crédits parlementaires approuvés au cours de l'exercice</b>	<b>104 920</b>	<b>103 837</b>

## 12. ENGAGEMENTS

- i. La CCN a conclu des accords de prestation de services de 50,4 millions de dollars (65,1 millions en 2009) et des baux de location de bureaux de 101,1 millions de dollars (112,9 millions en 2009). Ces accords qui totalisent 151,5 millions de dollars (178,0 millions en 2009) comportent différentes dates d'échéance, le dernier se terminant en 2047. Parmi les accords de prestation de services, des contrats reliés à la gestion et l'entretien d'une partie de ses terrains et de ses propriétés totalisent 47,1 millions de dollars (62,4 millions en 2009).

Les paiements annuels minimaux dans le cadre de ces accords s'établissent approximativement comme suit pour les cinq prochains exercices :

(en milliers de dollars)

	BAUX	PRESTATION DE SERVICES	TOTAL
2010-2011	9 198	18 198	27 396
2011-2012	9 219	11 740	20 959
2012-2013	9 337	4 823	14 160
2013-2014	9 459	3 527	12 986
2014-2015	9 841	476	10 317

En plus des accords mentionnés précédemment, la CCN s'est engagée à verser à la Ville de Gatineau une somme additionnelle de 10 millions de dollars pour la réalisation d'un projet conjoint visant l'aménagement du secteur riverain de la rue Jacques-Cartier. Cette somme vient s'ajouter à la contribution de 6,1 millions de dollars faite en 1996 pour ce projet et sera payable à la signature du contrat de construction à intervenir entre la Ville et l'entrepreneur retenu pour réaliser les travaux. La CCN prévoit que cette somme sera versée durant l'exercice 2010-2011.

- ii. La CCN a conclu des ententes pour des dépenses en immobilisations dont la valeur approximative est de 14,1 millions de dollars (9,4 millions en 2009). Les paiements aux termes de ces marchés devraient se faire au cours du prochain exercice.

## 13. ÉVENTUALITÉS

### A. Réclamations

Des réclamations ont été déposées contre la CCN pour un montant net d'environ 3,6 millions de dollars (13,8 millions en 2009); cela exclut les intérêts et autres frais, à titre de dommages présumés et d'autres facteurs. Comme il est impossible de prévoir l'issue de ces réclamations, elles ne sont pas comptabilisées. Toutefois, de l'avis de la direction, la position de la CCN est défendable. Les règlements éventuels de ces réclamations seront imputés à l'exercice au cours duquel ils seront déterminés. Enfin, la CCN a déposé des réclamations totalisant 0,1 million de dollars (6,9 millions en 2009) afin que des tierces parties soient tenues responsables du nettoyage environnemental de certaines de ses propriétés.

### B. Protection de l'environnement

À partir du Cadre de gestion environnementale et du programme d'acquisition et d'aliénation, la CCN a classé par ordre de priorité 1 486 sites qui feront l'objet d'une évaluation environnementale. Suivant une évaluation préliminaire de 1 362 de ces propriétés, des études plus approfondies ont été entreprises pour un certain nombre d'entre elles afin de déterminer le degré de décontamination requis. Selon les études plus approfondies terminées à ce stade-ci, la CCN a enregistré un passif pour le nettoyage environnemental de 39,3 millions de dollars (29,9 millions en 2009) dont 3,6 millions de dollars (2,2 millions en 2009) représentent le passif à court terme. De plus, la CCN évalue à 431,6 millions de dollars (447,0 millions en 2009) l'éventualité non enregistrée aux états financiers. L'éventualité montre les coûts présumés et les coûts supplémentaires potentiels liés à des situations où il est incertain que la CCN soit dans l'obligation de déboursier, ou il est peu probable que la CCN débourse, le plein montant des coûts de décontamination.

## 14. OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES

### A. Commandites en biens et services

Au cours de l'exercice, la CCN a conclu des ententes de commandites en vertu desquelles elle a reçu des biens ou des services. En retour, les commanditaires ont bénéficié de divers avantages dont principalement des droits spécifiques à des activités promotionnelles et de la visibilité. Ces opérations non monétaires ont eu lieu avec des parties non apparentées et ont été enregistrées à montants égaux à la fois dans les produits et dans les charges d'exploitation. Elles ont été évaluées à 0,2 million de dollars (0,9 million en 2009), ce qui représente la juste valeur attribuée aux biens et services reçus.

### B. Transferts non monétaires et non réciproques

En plus des opérations non monétaires entre apparentés comprises à la note 15, la CCN a effectué ou reçu les transferts non monétaires et non réciproques suivants durant l'exercice :

- i. Durant l'exercice 2009-2010, la CCN a cédé à la Ville d'Ottawa, pour une valeur nominale de un dollar, des parcelles de terrains qui seront utilisées pour la partie sud-est du Transitway. Étant donné que cette cession ne présentait pas de substance commerciale, elle a été évaluée et comptabilisée à la valeur comptable nette de la partie cédée, soit 0,3 million de dollars, et a engendré une perte nette sur la cession d'immobilisations corporelles. Ce montant est inclus dans l'état des résultats et du résultat étendu sous la rubrique « Gain net sur la cession d'immobilisations corporelles ». Durant l'exercice 2008-2009, la CCN a cédé à la Ville d'Ottawa, pour une valeur nominale de un dollar, une partie de la rue Wellington reconstruite dans le cadre du projet de réaménagement des plaines LeBreton. Étant donné que cette cession ne présentait pas de substance commerciale, elle a été évaluée et comptabilisée à la valeur comptable nette de la partie cédée, soit 11,7 millions de dollars, et a engendré une perte nette sur la cession d'immobilisations corporelles. Ce montant est inclus à la note 10 sous la rubrique « Réaménagement des plaines LeBreton ».
- ii. Des antiquités et des œuvres d'art ont été données au Fonds Canadina et ont été évaluées et comptabilisées à la juste valeur puisque ces opérations présentaient une substance commerciale. La valeur de ces dons, qui se chiffre à 0,4 million de dollars (1 million en 2009), a été comptabilisée aux immobilisations corporelles à la note 5 sous la rubrique « Antiquités et œuvres d'art — Fonds Canadina » avec un montant correspondant à l'état des résultats et du résultat étendu à titre d'autres produits et recouvrements.

## 15. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La CCN est apparentée, aux termes de la propriété commune, à tous les ministères, tous les organismes et toutes les sociétés d'État du gouvernement du Canada et elle est financée principalement par le Parlement du Canada. En plus des opérations énoncées ci-après et de celles présentées ailleurs dans les états financiers, la CCN effectue, dans le cours normal de ses activités, diverses opérations avec ces entités de l'État. Ces opérations découlent de l'exploitation courante et sont conformes à l'usage commercial habituel applicable à toutes personnes et à toutes entreprises. Des charges de 8,3 millions de dollars (8,7 millions en 2009) ont été engagées pour des services publics, des locations d'espaces, des achats de services et d'immobilisations corporelles, et des produits de 9,7 millions de dollars (9,7 millions en 2009) provenant de prestations de services, d'opérations de location et de ventes de biens immobiliers ont été gagnés. Enfin, les frais payés d'avance incluent 0,1 million de dollars (0,1 million en 2009) reliés à des apparentés.

## 16. INSTRUMENTS FINANCIERS

### A. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La CCN est exposée au risque de crédit découlant de la possibilité que des parties manquent à leurs obligations financières, ou s'il y a concentration d'opérations avec une même partie ou concentration d'obligations financières ayant des caractéristiques économiques similaires et qui seraient affectées de la même façon par l'évolution de la conjoncture. Les instruments financiers qui exposent la CCN à une concentration du risque de crédit sont composés de la trésorerie, de la trésorerie affectée, des placements à court terme, des placements à court terme affectés, des placements à long terme, des placements à long terme affectés et des créances.

L'exposition maximale de la CCN au risque de crédit au 31 mars 2010 est la suivante :

(en milliers de dollars)

	2010	2009
Trésorerie	4 654	65 566
Placements à court terme	33 383	–
Créances		
Ministères et organismes fédéraux	3 851	4 343
Locataires et autres	3 838	3 931
Trésorerie affectée	–	13 720
Placements à court terme affectés	60 750	51 684
Placements à long terme affectés	7 325	7 100
Placements à long terme	19 584	–
	<b>133 385</b>	<b>146 344</b>

Le risque de crédit associé à la trésorerie, à la trésorerie affectée, aux placements à court terme et aux placements à court terme affectés est essentiellement réduit au minimum en s'assurant que les excédents de trésorerie sont investis dans des placements très liquides. La politique de la CCN est d'investir les excédents de trésorerie auprès d'institutions financières réputées dans les types de placements suivants : certificats de placement garanti, acceptations bancaires, billets garantis, dépôts à terme et titres du gouvernement du Canada ou d'un gouvernement provincial. Au 31 mars 2010, ces actifs financiers sont investis dans des acceptations bancaires et des billets de dépôt au porteur (note 3). La direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable.

Le risque de crédit associé aux placements à long terme et placements à long terme affectés est essentiellement réduit au minimum en s'assurant que ces actifs sont investis dans des obligations du gouvernement du Canada et de gouvernements provinciaux (note 3).

Le risque de crédit associé aux créances est réduit puisque de nombreux clients sont des entités gouvernementales ou municipales. De plus, des évaluations de crédit sont effectuées pour tous les nouveaux locataires. La CCN enregistre des provisions pour tenir compte des pertes de crédit potentielles et, à ce jour, ces pertes n'ont pas excédé les prévisions de la direction.

La direction estime que les concentrations de risque de crédit relativement aux créances sont limitées en raison de la qualité du crédit des parties auxquelles du crédit a été consenti, de même qu'en raison du nombre considérable des clients gouvernementaux, municipaux et de moindre importance. Au 31 mars 2010, les montants à recevoir d'entités gouvernementales et municipales représentaient 50 p. 100 (52 p. 100 en 2009) du montant total recouvrable.

Le tableau suivant présente la balance chronologique des créances, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 mars 2010 :

(en milliers de dollars)

	2010	2009
<b>Créances déduction faite de la provision pour créances douteuses</b>		
Moins de 30 jours suivant la date de facturation	2 446	1 915
De 30 jours à 60 jours suivant la date de facturation	1 252	667
De 61 jours à 90 jours suivant la date de facturation	301	436
Plus de 90 jours suivant la date de facturation	917	1 272
	4 916	4 290
Provision pour créances douteuses	(292)	(128)
Autres créances	3 065	4 112
	<b>7 689</b>	<b>8 274</b>

La CCN doit faire des estimations en ce qui a trait à la provision pour créances douteuses. Le type de clients, l'historique de paiement, les raisons pour lesquelles les comptes sont en souffrance et le secteur d'activité qui a donné lieu à la créance sont tous des éléments considérés dans la détermination du moment auquel les comptes en souffrance doivent faire l'objet d'une provision; les mêmes facteurs sont pris en considération lorsqu'il s'agit de déterminer s'il y a lieu de sortir du bilan les montants portés au compte de provision en diminution des créances. Les montants recouverts ultérieurement sur des comptes qui avaient été sortis du bilan sont crédités à la provision pour créances douteuses dans la période d'encaissement.

Le tableau suivant présente un résumé des mouvements reliés à la provision pour créances douteuses de la CCN :

(en milliers de dollars)

	2010	2009
<b>Provision pour créances douteuses</b>		
Solde d'ouverture	128	160
Charge pour créances douteuses	171	(8)
Montants radiés et recouvrements	(7)	(24)
<b>Solde de clôture</b>	<b>292</b>	<b>128</b>

La CCN est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir les risques de non-paiement.

## B. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la CCN ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. Le risque de liquidité englobe également le risque que la CCN ne soit pas en mesure de liquider ses actifs au moment opportun à un prix raisonnable. La CCN finance ses charges d'exploitation ainsi que l'acquisition et l'amélioration des immobilisations en combinant les flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation, des crédits parlementaires et des produits provenant de la cession d'immobilisations corporelles excédentaires. La CCN respecte ses exigences en matière de liquidité en préparant et en surveillant les plans de financement et de dépenses, ainsi qu'en détenant des actifs pouvant être facilement transformés en trésorerie.

Le tableau suivant présente l'échéance estimative des passifs financiers au 31 mars 2010 :

(en milliers de dollars)

	2010
<b>Passifs financiers</b>	
Moins de 90 jours	18 269
De 90 jours à 365 jours	2 888
Plus de 365 jours	–
	<b>21 157</b>

### C. Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La CCN est exposée au risque de marché découlant de la fluctuation des justes valeurs des instruments financiers attribuable aux variations des prix du marché. La CCN est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur d'instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la CCN est attribuable à ses actifs portant intérêt. Ces actifs sont la trésorerie, la trésorerie affectée, les placements à court terme, les placements à court terme affectés, les placements à long terme et les placements à long terme affectés. L'objectif principal de la CCN en ce qui a trait à ses actifs portant intérêt est d'assurer la sécurité du principal investi et un niveau élevé de liquidité, tout en obtenant un rendement satisfaisant. La CCN n'a aucun passif portant intérêt. Pour l'exercice terminé au 31 mars 2010, le produit d'intérêts pour les placements à court terme et placements à court terme affectés classés comme des actifs financiers détenus jusqu'à échéance totalisent 0,8 million de dollars (2,5 millions en 2009).

La CCN gère son exposition au risque de taux d'intérêt associé à sa trésorerie, sa trésorerie affectée, ses placements à court terme, ses placements à court terme affectés, ses placements à long terme et ses placements à long terme affectés en maximisant les produits d'intérêts gagnés sur les fonds excédentaires tout en maintenant les liquidités minimales nécessaires à son fonctionnement quotidien. Les fluctuations des taux d'intérêt du marché peuvent avoir une incidence sur les produits d'intérêts que la CCN tire de ces actifs financiers. Si les taux d'intérêt pour l'exercice terminé le 31 mars 2010 avaient été inférieurs ou supérieurs de 50 points de base, toutes autres variables étant demeurées constantes, les produits d'intérêts pour la même période auraient été supérieurs ou inférieurs de 701 980 dollars (696 996 dollars en 2009), respectivement.

Au 31 mars 2010, la CCN détenait 19,6 millions de dollars de placements à long terme et 7,3 millions de dollars (7,1 millions en 2009) de placements à long terme affectés exposés au risque de taux d'intérêt. Si les taux d'intérêt à cette date avaient été inférieurs ou supérieurs de 50 points de base, toutes autres variables étant demeurées constantes, les gains latents sur les placements à long terme et placements à long terme affectés, classés comme détenus à des fins de transactions, auraient été supérieurs ou inférieurs de 887 976 dollars (170 400 dollars en 2009), respectivement, en raison d'une augmentation ou d'une diminution de la juste valeur de ces placements à long terme et placements à long terme affectés.

### D. Juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier est le montant estimatif que la CCN recevrait ou verserait lors du règlement d'un actif financier ou d'un passif financier à la date de clôture. Cette juste valeur est classée selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser l'évaluation conformément à la convention comptable de la CCN. Les justes valeurs de la trésorerie, des placements à court terme, des placements à court terme affectés, des placements à long terme, de la trésorerie affectée et des placements affectés ont été déterminées selon le premier niveau hiérarchique, soit aux prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs identiques.

La juste valeur calculée correspond approximativement aux montants auxquels les instruments financiers pourraient être échangés entre parties consentantes d'après les données courantes du marché pour des instruments similaires. Par conséquent, de par sa nature estimative, la juste valeur ne doit pas être interprétée comme étant réalisable advenant le règlement immédiat des instruments.

La juste valeur de la trésorerie, de la trésorerie affectée, des créances, des créditeurs et charges à payer correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur nature à court terme.

La juste valeur des placements à court terme et des placements à court terme affectés n'est pas sensiblement différente de leur valeur comptable au 31 mars 2010 et 2009 en raison de leur maturité imminente.

Durant l'exercice, la juste valeur des placements à long terme et des placements à long terme affectés classés comme détenus à des fins de transaction a diminué de 314 615 dollars (5 699 dollars en 2009) et cette perte nette non matérialisée a été comptabilisée à l'état des résultats et du résultat étendu à l'encontre du poste produit d'intérêts.

## 17. INFORMATION CONCERNANT LE CAPITAL

Le capital de la CCN correspond à ses capitaux propres qui sont constitués des bénéfices non répartis. Les bénéfices non répartis sont constitués du solde cumulatif des résultats provenant de l'exploitation et des apports provenant du gouvernement du Canada et de ceux que la CCN lui a faits.

La CCN n'est pas assujettie à des obligations de capital provenant de l'extérieur. Par contre, son financement dépend largement des crédits parlementaires et elle est assujettie à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* qui impose des restrictions relativement aux emprunts. La CCN gère régulièrement ses capitaux propres dans l'exercice du processus de budgétisation pour s'assurer d'atteindre ses buts et objectifs. Il n'y a eu aucun changement dans la gestion du capital au cours du dernier exercice.

## 18. FONDATION CANADIANA

La Fondation Canadiana (la « Fondation ») a été constituée en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes* en janvier 2004 et elle est un organisme de bienfaisance enregistré. La Fondation a été créée en vue de la collecte de fonds pour l'acquisition d'articles historiques importants afin d'enrichir la collection de l'État pour les résidences officielles du Canada. La Fondation est une entité juridique distincte de la CCN et du Fonds Canadiana (le « Fonds »). Les états financiers de la Fondation n'ont pas été consolidés à ceux de la CCN. La situation financière de la Fondation au 31 mars 2010 et les résultats d'exploitation de l'exercice terminé à cette date s'établissent comme suit :

(en milliers de dollars)

	2010	2009
<b>Situation financière</b>		
Actif	11	11
Passif	(1)	–
<b>Actif net</b>	<b>10</b>	<b>11</b>
<b>Résultats d'exploitation</b>		
Produits	9	11
Charges	(3)	(5)
Distributions à la CCN	(7)	(10)
<b>Insuffisance des produits sur les distributions et les charges</b>	<b>(1)</b>	<b>(4)</b>

## 19. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants fournis pour l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

## ANNEXE I

## COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITÉS CONSULTATIFS ET COMITÉ SPÉCIAL

## Comité directeur

**Président**

Russell Mills

**Membres**

Marie Lemay  
Eric D. MacKenzie  
Frieda Martselos  
Jason M. Sordi

Comité de vérification  
et d'évaluation**Président**

Jason M. Sordi

**Membres**

Adel A. Ayad  
Kory Bobrow  
Hélène Grand-Maitre  
Richard P. Jennings  
André Rioux

**Membre d'office**

Russell Mills

## Comité de la gouvernance

**Présidente**

Frieda Martselos

**Membres**

Jacquelin Holzman  
Jason M. Sordi  
Brent Stefanson  
Robert Tennant

**Membre d'office**

Russell Mills

Comité consultatif  
des communications,  
du marketing et  
de la programmation**Président**Duncan McKie, Toronto  
(Ontario)**Vice-présidente**Pauline Rafferty,  
Victoria  
(Colombie-Britannique)**Membres**

Graham Carr,  
Montréal (Québec)  
Luc Fournier,  
Québec (Québec)  
Katherine Holmes,  
Toronto (Ontario)  
Greg Klassen,  
Vancouver  
(Colombie-Britannique)  
Donna Nixon,  
Ottawa (Ontario)  
Kevin Shea,  
Toronto (Ontario)  
Sandra White,  
North Vancouver  
(Colombie-Britannique)

**Membres d'office**Russell Mills  
Marie Lemay**Membres de la Commission**Hélène Grand-Maitre  
Eric D. MacKenzieComité consultatif  
de l'urbanisme, du design  
et de l'immobilier**Président**Larry Beasley,  
Vancouver  
(Colombie-Britannique)**Vice-président**Claude Provencher,  
Montréal (Québec)**Membres**

Paul J. Bedford,  
Toronto (Ontario)  
Sarah Bonnemaïson,  
Halifax (Nouvelle-Écosse)  
Anne Cormier,  
Montréal (Québec)  
Marc Letellier,  
Québec (Québec)  
Vivian Manasc,  
Edmonton (Alberta)  
Eha Naylor,  
Toronto (Ontario)  
Donald Schmitt,  
Toronto (Ontario)  
David Witty,  
Winnipeg (Manitoba)

**Membres d'office**Russell Mills  
Marie Lemay**Membres de la Commission**Adel A. Ayad  
Peter Burgener  
(à compter de juin 2009)Comité consultatif  
des résidences officielles**Présidents**

Edna A. Hall,  
St. John's  
(Terre-Neuve-et-Labrador)  
(à compter de juin 2009)  
Daniel Brisset,  
Montréal (Québec)  
(jusqu'en juin 2009)

**Vice-président**Patrick J. Murray,  
Ottawa (Ontario)  
(jusqu'en janvier 2010)**Membres**

Richard Alway,  
Toronto (Ontario)  
Daniel Brisset,  
Montréal (Québec)  
(à compter de juin 2009)

Christina Cameron,  
Ottawa (Ontario)  
Edna A. Hall,  
St. John's  
(Terre-Neuve-et-Labrador)  
(jusqu'en juin 2009)  
Germain J. Matthieu,  
Gatineau (Québec)  
Gerry McGeough,  
Vancouver  
(Colombie-Britannique)

**Membres d'office**Russell Mills  
Marie Lemay**Membre de la Commission**

Richard N. Aubry

## Fonds Canadiana

**Président**Paul C. LaBarge,  
Ottawa (Ontario)**Vice-présidents**

Douglas B. Richardson,  
Saskatoon (Saskatchewan)  
Cynthia Price,  
Montréal (Québec)

**Membres**

Diane Campbell,  
Halifax (Nouvelle-Écosse)  
Harriet Campbell-Meacher,  
Charlottetown  
(Île-du-Prince-Édouard)  
Catherine Graham,  
Toronto (Ontario)  
Grant Jameson,  
Ottawa (Ontario)  
Shane O'Dea,  
St. John's  
(Terre-Neuve-et-Labrador)  
Gerald Pittman,  
Calgary (Alberta)  
Joan Richardson,  
Winnipeg (Manitoba)  
Fei Wong,  
Vancouver  
(Colombie-Britannique)

## ANNEXE II

## PARTENAIRES ET COMMANDITAIRES

Le succès des programmes et des activités de la CCN dépend du soutien et des contributions de nombreux partenaires. La CCN profite d'un solide réseau de collaborateurs. Elle tient à exprimer sa gratitude et profite de l'occasion pour remercier les organismes dont la liste suit et qui ont permis l'organisation de programmes et d'activités en 2009-2010.

## Partenaires de la CCN

Administration du tourisme et des congrès d'Ottawa

Affaires étrangères et

Commerce international Canada

Agence spatiale canadienne

Agriculture et

Agroalimentaire Canada

Ambulance Saint-Jean

du Canada — Conseil du district fédéral

Ambulance Saint-Jean région 007

Anciens Combattants Canada

Association commémorative des anciens combattants de Hong Kong

Bibliothèque du Parlement

Boy Scouts du Canada

Canwest

Centre national des Arts

Chambre des communes

Club optimiste de Hammond  
Coopérative des paramédics de l'Outaouais

Cour suprême du Canada

Croix-Rouge canadienne

Défense nationale et

Forces canadiennes

Démocratie 250

Diefenbunker, Musée canadien de la guerre froide

Festival canadien des tulipes

Festival international de jazz d'Ottawa

Flightworks

Fondation canadienne des pompiers morts en service

Gendarmerie royale du Canada

Gouvernement de l'Ontario

Gouvernement du Nouveau-Brunswick

Gouvernement du Yukon

Guides du Canada

La Marine canadienne

Le Chaînon scolaire

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec

Monnaie royale canadienne

Musée canadien de la guerre

Musée canadien de la nature

Musée canadien des civilisations

Musée de l'agriculture du Canada

Musée de l'aviation du Canada

Musée de la monnaie de la Banque du Canada

Musée des beaux-arts du Canada

Musée des sciences et de la technologie du Canada

OC Transpo

Office national du film du Canada

Ottawa : L'Amie de la jeunesse

Para Transpo

Parcs Canada

Patrimoine canadien

Rencontres du Canada

Institut Dominion

Secrétariat fédéral des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010

Sénat du Canada

Service de police d'Ottawa

Service de police de Gatineau

Service des incendies d'Ottawa

Service paramédic d'Ottawa

Services de prévention des incendies de Gatineau

Services de protection et d'urgence d'Ottawa

Société de transport de l'Outaouais

Société des sculpteurs sur glace d'Ottawa-Hull

Société du 400<sup>e</sup> anniversaire de Québec

Société Radio-Canada

TakingITGlobal

Tourisme Outaouais

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Turtle Island Tourism Company

Université d'Ottawa

Ville d'Ottawa

Ville de Gatineau

Zone3sports

## Sociétés commanditaires de la CCN

Alcatel-Lucent Canada inc.

Banque Amex du Canada

Bureau d'assurance du Canada

Centre Rideau

Compagnies Loblaw Limitée (le Choix du Président)

Consumer Impact Marketing (CIM), les Producteurs laitiers du Canada

Cundari — Les restaurants Subway

Distributeur de gaz Enbridge inc.

Fairmont Château Laurier

First Air

Good Humor (Breyers)

Hôtel Lord Elgin

Les Producteurs de poulet du Canada

Magasins Tigre Géant Limitée

Mosaic Sales Solutions Canada (Johnson & Johnson)  
Mosaic Sales Solutions Canada (Sunoco)

Ontario Wine Council

Pâtisseries Queues de castor

Pizza Pizza Limited

Produktions K — (Saputo)

Rogers Communications sans fil inc.

Segal Communications — (Sony Playstation)

Sirius Canada inc.

Société du groupe d'embouteillage Pepsi

Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie

Télétoon Canada inc.

The Westin Ottawa

TrojanOne — ParticipACTION

VIA Rail Canada inc.

WestJet, un partenaire de l'Alberta

Zerofootprint Software inc.

Nous tenons à remercier tout spécialement les autres sociétés commanditaires, hôtels et restaurants qui ne sont pas mentionnés, mais qui ont soutenu les activités de la CCN au cours de l'exercice 2009-2010.